L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1527 - VENDREDI 17 MAI 2019 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



DOSSIER

SPÉCIAL FENAISON

Pages 16-23



Claas



Kverneland

les NOUVEAUTÉS 2019



Massey Ferguson



Pöttinger

Encarts: Profield Event - Salon de l'herbe (sur certains cantons) ; Supplément Colza (sur certains cantons).

Côte d'Or

› Journée technique

La luzerne, un solide allié



Nièvre

› Antibiorésistance

«Un sujet qui nous concerne tous»



Yonne

› Visite d'essais

Augmenter son autonomie protéique grâce à ses prairies







Sommaire

Côte-d'Or

04 • Grandes cultures: Un champ de 130 hectares
05 • Chambre d'agriculture: Au service du bio
06 • Chambre d'agriculture: La luzerne, un solide allié
07 • Made in viande: Formules gourmandes

Nièvre

08 • Chambre d'agriculture: *«L'antibiorésistance, un sujet qui nous concerne tous»*
09 • Génétique: Alsoni renforce ses partenariats et mise sur la technique
10 • Bienvenue à la Ferme: *« On veut faire connaître notre métier »*
11 • Groupama: Une année qui se clôture bien

Yonne

12 • Visite d'essais: Augmenter son autonomie protéique grâce à ses prairies
13 • Controverses sur l'élevage: Comprendre pour mieux réagir
14 • Rendez-vous: Assemblée générale de la FDSEA

Région et ailleurs

15 • Production porcine: Des systèmes vertueux en région Bourgogne Franche-Comté

Dossier

16-23 • Spécial Fenaison

Infos Services

24-25 • Analyses et tendances
26-27 • Petites annonces
28-32 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or; FDSEA Nièvre; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication: Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef: Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction: Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN: 1969-8232
Dépôt légal: à parution - Tirage moyen par numéro: 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel: 105 € - Prix au numéro: 2,20 €
Imprimeries: Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier: France / Belgique - Taux de fibres recyclées: 91 %
Certification: PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau): Ptot 0,01 kg/tonne

PAC

Une proposition de réforme qui manque d'ambition

A quelques semaines des élections européennes, Jean-Christophe Bureau, professeur à l'Inra et Agro Paris Tech, et Aurélie Trouvé, maître de conférences en économie à AgroParisTech, rappellent l'importance de la PAC et les difficultés nouvelles auxquelles elle doit faire face, notamment la perte de sens et l'enjeu de maintenir un socle commun entre les États membres.

Essentielle à l'agriculture européenne, la Politique agricole commune a néanmoins perdu de son sens auprès des citoyens européens. *« Historiquement, l'objectif était d'augmenter la production, avec la mise en place de prix garantis, ce qui a très bien fonctionné, et a rendu nécessaire la réforme de 1993 pour mettre fin aux excédents »* explique Jean-Christophe Bureau, professeur chercheur à l'Inra et AgroParisTech et spécialiste des questions agricoles, à l'occasion d'un débat organisé le 7 mai par l'Association des journalistes de l'environnement (AJE), à Paris.

Mais aujourd'hui, *« on ne voit plus la rationalité de la PAC actuelle »*, poursuit-il, en tout cas du point de vue social. Et la future réforme n'apporte rien de nouveau, si ce n'est *« un objectif sur la qualité des aliments et sur la santé, mais qui pour l'instant ne recouvre rien de concret »*, explique de son côté Aurélie Trouvé, maître de conférences en Économie à AgroParisTech. Pour les deux spécialistes, la proposition de réforme de la PAC, qui s'inscrit dans le cadre du futur budget européen 2020-2027, est particulièrement décevante, notamment car elle est basée sur la subsidiarité.

En effet, cette proposition de la Commission *« repose sur l'idée que l'on va donner beaucoup plus de marges de manœuvre aux États membres »*, explique Aurélie Trouvé, dans une logique de résultats et non pas de moyens, *«mais comme la Commission n'a pas fixé d'indicateurs chiffrés, la mesure de l'atteinte de ces résultats sera difficile voire impossible»*, ajoute-t-elle. Pour Jean-Christophe Bureau, la Commission a proposé le plus petit dénominateur commun face à l'ampleur des divergences entre États membres, mais la volonté de laisser chaque État mettre en place des plans stratégiques risque de conduire à des distorsions de concurrence et, au final, de se traduire par une course au moins-disant. Avec des conséquences sur les plans environnementaux et sociaux, ce qui ne permet pas de réconcilier les citoyens européens avec une politique dont ils peinent déjà à comprendre l'utilité.

Le budget en baisse de 15 % en euros constants est également inquiétant, surtout sur le deuxième pilier, qui verrait son budget diminuer de 27 % (contre 10 % pour le premier pilier). Un budget d'ailleurs loin d'être voté, puisque les divergences d'avis entre le Parlement, la Commission et le Conseil sont importantes. Un accord serait envisageable au mieux en juillet 2020. Si certains choix peuvent paraître regrettables, il ne faut pas non plus oublier *« que la Commission subit une pression énorme en ce qui concerne la simplification »*, précise Jean-Christophe Bureau, ce qui explique aussi cette tentation de laisser plus de marge aux États membres.

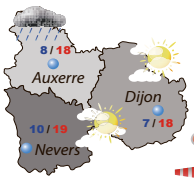
ACTUAGRI

Réforme de la Pac Le Sénat demande *«a minima»* le maintien du budget

Budget stable et abandon des plans stratégiques nationaux dans la future Pac : ce sont les lignes rouges que le Sénat a tracées dans une résolution votée le 7 mai à l'unanimité (341 voix). *«Aucune réforme de la Pac ne serait satisfaisante sans une préservation a minima d'un budget stable en euros constants»*, martèle ce texte proposé par le groupe de suivi sur la réforme de la Pac. D'après les sénateurs, la proposition de la Commission raboterait le budget de la Pac de 15 % *«en euros constants entre 2021 et 2027», «à contre-courant des évolutions observées dans les autres grandes puissances»*. Le Brexit expliquerait «à peine la moitié» de cette coupe budgétaire, dénonce le texte déposé par Daniel Grémillet, Pascale Gruny, Claude Haut et Franck Montaugé. Le Sénat redoute que le nouveau mode de mise en œuvre (élaboration de plans stratégiques par les États membres) aboutisse *«à une déconstruction progressive»* de la Pac. Une mesure qui créerait *«des distorsions de concurrence supplémentaires»* et pénaliserait l'agriculture française.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 17 Mai

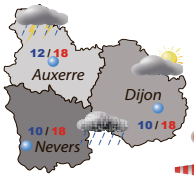


Mitigé
Quelques précipitations et de belles éclaircies en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 7 à 9°C
T° maxi : 15 à 19°C
Vents : Sud 20 km/h

Saint Pascal
Soleil : 06h08 - 21h27
Lune : 19h45 - 05h49

Samedi 18 Mai



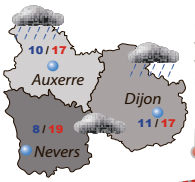
Instable
Des précipitations sont attendues et seront localement accompagnées d'orages.

T° mini : 11 à 13°C
T° maxi : 16 à 19°C
Vents : Est 20 km/h

Saint Eric
Soleil : 06h07 - 21h28
Lune : 21h00 - 06h16

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 19 Mai



Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 9 à 11°C
T° maxi : 15 à 18°C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Saint Yves
Soleil : 06h06 - 21h29
Lune : 22h12 - 06h47

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 Mai au Mercredi 22 Mai
Quelques éclaircies pour lundi et mardi. Des pluies localement orageuses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Nord à 10 km/h
T° mini : 8 à 10°C T° maxi : 19 à 21°C

Du Jeudi 23 Mai au Dimanche 26 Mai
Un temps instable avec des précipitations orageuses.
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini : 8 à 10°C T° maxi : 22 à 24°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Réseau de magasins

Bienvenue à la ferme, nouvelle enseigne alimentaire

Les chambres d'agriculture lancent leur propre réseau de magasins de produits agricoles et agroalimentaires afin de répondre à la demande sociétale pour les produits en circuit court et de saison. La nouvelle enseigne pourra être utilisée par des non-agriculteurs.

Comment répondre à l'attente des consommateurs pour les produits alimentaires en circuit court et de saison ? Comment améliorer les revenus des agriculteurs en réduisant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur ? Comment, enfin, répondre aux sollicitations dont font l'objet les agriculteurs pour commercialiser au mieux leur production ? À ces multiples questions, le réseau Bienvenue à la ferme estime avoir trouvé la réponse. *« Nous lançons notre propre enseigne de commerce alimentaire sous la forme d'un réseau de commerçants indépendants, avec un premier magasin qui vient d'ouvrir le 3 mai à Lantic, dans les Côtes-d'Armor »*, explique Jean-Marie Lenfant, porte-parole de la marque Bienvenue à la ferme, propriété des chambres d'agriculture.

Uniquement des fruits et légumes frais de saison

Un deuxième magasin est prévu en juin dans le département de l'Eure. Ces premiers points de vente vont faire office de test, avant un déploiement à plus grande échelle, sous forme de créations pures ou de conversions de magasins de producteurs déjà existants.

Pour pouvoir accrocher l'enseigne Bienvenue à la ferme, le commerçant, qui n'est pas obligatoirement un agriculteur, doit répondre à un cahier des charges précis : uniquement des fruits et légumes frais de saison, 80 % des produits frais en circuits courts, des produits d'épicerie issus de circuits courts ou d'artisans, une priorité donnée aux produits locaux et au moins 50 % des références issues du réseau d'agriculteurs Bienvenue à la ferme. Une souplesse est donc donnée au commerçant pour compléter son approvisionnement en dehors du réseau Bienvenue à la ferme. Il est aussi libre du lieu d'installation de son magasin et de sa taille.

À terme, une participation aux frais de la structure

Le réseau se réserve toutefois le droit de valider le plan d'affaire du candidat pour prévenir les projets sans perspective commerciale.

Pour ce qui est du financement des installations, cela relève entièrement du commerçant indépendant. Avec, selon les cas, des financements possibles de la part des collectivités locales souhaitant promouvoir le commerce alimentaire en circuit court.

Si aucune redevance ou droit d'entrée ne sont exigés aujourd'hui pour intégrer le réseau, Jean-Marie Lenfant prévoit qu'à terme il faudra envisager *« une participation des commerçants aux frais de publicité et de fonctionnement de la structure chargée d'animer le réseau »*. Pour cela, une SAS dont les commerçants détiendront des parts est en cours de constitution. *« Elle devrait être dotée d'un directeur général d'ici trois ou quatre mois »* prévoit Jean-Marie Lenfant. Se posera ensuite la question des moyens financiers nécessaires au déploiement du réseau, qui nécessitera une levée de fonds. Celle-ci pourrait se faire auprès de structures spécialisées dans l'économie sociale et solidaire.

CYRIL BONNEL

Rapport IPBES

L'agriculture responsable, victime, mais aussi solution

Suite au rapport de l'IPBES, faisant état d'une perte importante de la biodiversité mondiale en partie en raison des pratiques agricoles, le président de la République a rappelé les objectifs de la France en la matière. Pour la FNSEA, il faut cependant éviter de stigmatiser l'agriculture française, l'une des plus vertueuses au monde, d'autant plus qu'elle fait aussi partie des solutions.

L'IPBES, (Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Service, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), qui s'est réunie à Paris du 29 avril au 4 mai, a rendu le 6 mai son rapport sur le déclin de la biodiversité. Les 150 experts de 50 pays qui y ont travaillé pendant trois ans déplorent une perte très importante de biodiversité à l'échelle de la planète, avec près *« d'un million d'espèces animales et végétales »* menacées de disparition dans les décennies années à venir. Pour les experts, *« les changements d'usage des terres et de la mer, l'exploitation directe de certains organismes, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes »* sont l'une des principales causes. Si l'agriculture a une responsabilité dans les pertes de biodiversité, cette responsabilité varie d'un pays à l'autre. On les remarque particulièrement dans les tropiques, qui ont les plus hauts niveaux de biodiversité de la planète, explique le rapport : ainsi, 100 millions d'hectares de forêts tropicales ont été perdus entre 1980 et 2000 en lien avec l'augmentation de l'élevage de bétail en Amérique latine (pour 42 millions d'hectares) et des plantations, notamment d'huile de palme, en Asie du Sud-Est, indiquent les experts. Parallèlement, l'agriculture est également victime de cette situation, avec une dégradation des sols qui *« a réduit de 23 % la productivité de l'ensemble de la surface terrestre mondiale »*, et un risque de disparition des pollinisateurs. Cependant, le secteur agricole est également mentionné par les auteurs du rapport comme une piste de solution à l'extinction des espèces. Ainsi, les experts citent plusieurs pistes comme l'agroécologie, la gestion plus intégrée des paysages, la conservation de la diversité génétique et des races locales et, au niveau de la distribution, davantage de transparence pour responsabiliser les consommateurs, favoriser la distribution et la localisation, tout en réduisant parallèlement le gaspillage alimentaire.

La France plutôt bon élève

Suite à cette publication, Emmanuel Macron a rappelé un certain nombre d'engagements de la part de la France, souhaitant faire du rapport *« le fondement scientifique de la mobilisation et des négociations internationales au cours de l'année à venir »*, mais demandant également *« un bilan pour se fixer des objectifs de lutte contre l'artificialisation »*.

Le Président de la République a profité de l'occasion pour insister sur sa volonté de réduire l'utilisation des phytosanitaires de 50 % d'ici 2025, et de sortir du glyphosate en trois ans. Réagissant à ce discours, la FNSEA a rappelé que *« ce rapport est établi à l'échelle mondiale avec des systèmes économiques et sociaux très diversifiés. Ils sont loin de refléter la réalité et la diversité de l'agriculture française, majoritairement familiale et de taille très modeste. Ce qui lui a valu, pour la 3ème année consécutive, d'être reconnue comme modèle le plus durable au monde par The Economist ». « La France est plutôt exemplaire à ce sujet, même s'il y a des progrès à faire »*, a ainsi commenté Hervé Lapie, vice-président de la commission Environnement de la FNSEA. *« Quand on parvient à un équilibre intelligent entre l'économique, le social et l'environnement, on trouve des solutions »*, ajoute-il, rappelant qu'il y a *« plein d'exemples en France, plein d'initiatives entre agriculteurs et apiculteurs, des initiatives pour maintenir les populations d'oiseaux, etc. »*, détaille-t-il. *« Toutes les initiatives autour de la biodiversité se mettent en place de manière structurante par la profession agricole. Tout le monde est bien conscient des enjeux, et nous voulons aussi répondre aux attentes sociétales, en positionnant la profession agricole sur le développement de la biodiversité »*, insiste-t-il, rappelant que les agriculteurs sont au fait de ces problématiques sur lesquelles ils agissent déjà depuis plusieurs années.

ACTUAGRI

en bref

Statut du fermage
Certains points toujours *« en discussion »*

Les discussions entre les bailleurs et fermiers de la FNSEA pour aboutir à une proposition commune sur la réforme du fermage restent bloquées *« sur certains points »*, ont indiqué la 19 mai les représentants de la SNPR (bailleurs ruraux). Les propriétaires refusent deux propositions des fermiers : l'autorisation, pour l'exploitant, de transmettre son droit de préemption à un tiers en cas de vente et l'obligation, pour le bailleur, d'indemniser son fermier lorsqu'il refuse, sans un *« motif justifié »*, le repreneur qu'il lui propose. Les propriétaires ruraux bloquent toute mesure en faveur d'une plus grande cessibilité du bail rural, préférant travailler à *« l'amélioration »* du bail cessible, *« basé sur le volontariat »*. La SNPR appelle par ailleurs à une indexation des loyers sur *« l'augmentation du coût de la vie »*, plutôt que sur le revenu agricole. Les réunions devraient reprendre *« à la fin de l'année »*, pour trouver un consensus avant la loi foncière. La SNPR reviendra sur ces questions lors de son congrès annuel les 23 et 24 mai.

Retenues d'eau
FNSEA et APCA saluent une nouvelle instruction sur le financement

La FNSEA, Irrigants de France et l'APCA ont salué le 10 mai l'annonce par le gouvernement d'une généralisation des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), reposant sur une nouvelle instruction aux préfets sur le financement des projets de stockage. *« La nouvelle instruction sur les PTGE reconnaît désormais la nécessité de prendre en compte les besoins supplémentaires en eau liés au changement climatique, en s'appuyant sur des ressources en eau en période hivernale »*, selon un communiqué commun. Les trois organisations contestaient une instruction du 4 juin 2015 *« freinant le financement »* des retenues par les agences de l'eau. Ces dernières, auparavant limitées au financement des projets dits de substitution, *« pourront financer des projets de mobilisation des volumes supplémentaires, dès lors qu'un ouvrage est multi-usage »*, explique le communiqué. La FNSEA, Irrigants de France et l'APCA y voient *« une reconnaissance de la nécessité de stocker de l'eau à la hauteur des enjeux pour anticiper les pénuries d'eau et les excès d'eau, tant pour l'agriculture que l'ensemble des usages »*.

Grandes cultures

Un champ de 130 hectares

Un agriculteur de la plaine dijonnaise liste les avantages apportés par une très grande parcelle.



Damien Baumont, dans un champ aux dimensions impressionnantes (1,5 km x 850 m), comprenant aujourd'hui de l'orge de printemps, de la moutarde et du soja.

Il y a dix ans, Pierre Coquillet, Damien Baumont, Marc Rebulliot et Henrich Von Durfeld se regroupaient pour travailler en assolement en commun à Barges, à quelques kilomètres au sud de Dijon. Les quatre agriculteurs décidaient de mutualiser le matériel, la main-d'œuvre et la récolte sur leurs 710 hectares de grandes cultures. La constitution d'une parcelle de 130 hectares était alors possible sur leurs meilleures terres. *«L'aménagement foncier effectué il y a une trentaine d'années sur la commune nous avait déjà permis de disposer de parcelles bien conformées et de tailles importantes, situées à proximité des fermes»*, indique Damien Baumont, *«nous avons vu encore plus grand il y a dix ans, avec 300 ha de cultures regroupés pratiquement d'un seul tenant, seuls des obstacles naturels séparent aujourd'hui les différents îlots. Le champ de 130 ha est le plus grand que nous comptons, il reçoit généralement du blé une année sur deux. Pour 2019, nous avons semé de l'orge de printemps, de la moutarde et du soja»*.

Du temps et de l'argent

Un travail effectué dans de tels espaces apporte bien des avantages. Les gains de temps et les économies de fuel sont estimés à *«au moins 15 %»* selon l'exploitant agricole de 51 ans : *«il n'y a plus de recoupements, d'autant que nous travaillons avec des GPS. Cela se ressent également dans la consommation de produits phytosanitaires, d'engrais et de semences. Tout est optimisé»*. Damien Baumont aborde plus précisément la pulvérisation : *«le temps consacré à cette tâche se décompose généralement en trois parties équitablement réparties : le chargement des produits et le nettoyage de l'appareil, les déplacements et enfin la pulvérisation. Dans notre cas, au moins deux tiers du temps sont consacrés uniquement à la pulvérisation. Cela est très intéressant, compte tenu des fenêtres de tir de plus en plus restreintes dues changement climatique. Notre tracteur évolue à une vitesse relativement élevée, comprise entre 15 à 18 km/ha, nous gagnons là aussi en efficacité. De grandes parcelles offrent aussi de plus grandes possibilités culturales : il est relativement simple de constituer des lots de 20, 30 ou 40 ha en cas de besoins, en fonction de contrats dans lesquels nous pouvons nous engager»*.

4 h 20 par hectare

Lors de la campagne écoulée, la SEP des CBRD a chiffré l'utilisation de ses tracteurs à 3 043 heures sur l'ensemble de ses 710 ha de grandes cultures, pour une moyenne significativement faible de 4 h 20 de travaux par hectare, moissons comprises. Le matériel utilisé est notamment composé d'un pulvérisateur de 42 mètres et d'une largeur de 5 m pour le travail du sol, la coupe de la moissonneuse s'élevant pour sa part à 10,70 m. *«Le matériel est particulièrement valorisé sur ce type de parcelles»*, souligne Damien Baumont, *«la mutualisation, au sens large, apporte bien d'autres bénéfices comme une amélioration du confort de vie. Nous pouvons toujours nous reposer sur quelqu'un en cas d'absence ou de problème de santé. Il y a aussi un partage d'expériences essentiel au quotidien»*. Travailler dans une grande parcelle engendre néanmoins quelques inconvénients, cités par Damien Baumont : *«il y a quelques années, notre champ de 130 ha, alors intégralement en blé, avait été grêlé. La culture avait aussi germé. Un risque est forcément encouru si nous nous consacrons à une seule et même culture. Nous sommes assurés, mais nous veillons tout de même à diversifier la parcelle quand l'occasion se présente. Un autre inconvénient intervient lors de la moisson : une telle configuration nécessite d'avoir des bennes dans des lieux opportuns pour limiter les déplacements, la logistique est raisonnée différemment»*.

AG

Challenge Équi-Trait-Jeunes

Une nouvelle qualification

Cinq jeunes apprentis de la MFR Auxois sud-Morvan ont obtenu leur billet pour le prochain concours général agricole à Paris.

La maison familiale rurale Auxois sud-Morvan s'est de nouveau qualifiée pour la finale nationale d'Équi-Trait-Jeunes, un challenge s'intéressant aux différentes utilisations professionnelles du cheval.

L'épreuve se déroulera dans le cadre du prochain salon de l'agriculture à Paris.

La MFR avait déjà participé à cette même épreuve il y a deux mois, lors du Sia 2019, en décrochant une belle cinquième place.

Bis repetita

Les 27 et 28 avril à Pont-Sainte-Marie dans l'Aube, différentes épreuves étaient organisées autour de l'élevage (toilettage et jugement des équidés), de l'agriculture et de la foresterie (hersage, traîneau, débardage), de l'attelage (garnissage, maniabilité urbaine) ou encore du tourisme et du loisir (parcours en terrain varié et monté).

Les jeunes apprentis de BTS Acse première année de la MFR Auxois sud-Morvan, accompagnés de leur coach Abel Bizouard et de leur formateur Nicolas Bachotet, ont obtenu les meilleures notes de ces épreuves qualificatives, devant leurs homologues de cinq autres établissements venant des Vosges et de Haute-Marne

Alexia Olivier, Romain Benoist, Alexandre Bouteilley, Émilien Lucand et Mélanie Rose défendront les couleurs de leur établissement fin février 2020 à Paris.

AG



Abel Bizouard, Alexia Olivier, Romain Benoist, Alexandre Bouteilley et Émilien Lucand concourraient les 27 et 28 avril à Pont-Sainte-Marie.

Chambre d'agriculture

Au service du bio

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or est de plus en plus sollicitée sur des questions relatives à l'agriculture biologique : l'occasion de faire le point sur ses différents services.

L'agriculture biologique est de plus en plus plébiscitée par les consommateurs. S'inspirer de techniques bios ? Se convertir en agriculture biologique ? Chacun place le curseur où il le souhaite. La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or accompagne chacun dans sa démarche, du jeune installé, à l'agriculteur bio chevronné ou en conversion. *« De plus en plus d'exploitants agricoles se posent des questions sur une éventuelle conversion. Nous sommes très sollicités sur le sujet, avec de nombreuses études de conversion à réaliser »*, rappelait récemment le président Vincent Lavier, dans les colonnes de Terres de Bourgogne.

AG

Cassis à fruits et à bourgeons



Quatre-vingt-dix producteurs de cassis sont aujourd'hui suivis par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. *« Une vingtaine d'entre eux sont engagés en agriculture biologique, essentiellement en production de bourgeons »*, informe Fabrice Écalle, qui apporte des conseils techniques à l'implantation et des préconisations phytosanitaires aux adhérents des deux coopératives de producteurs bourguignons. *« Deux freins limitent toutefois le développement des surfaces en agriculture biologique : la gestion du désherbage (le cassis est une plante pérenne et buissonnante), ainsi que le manque de débouchés pour les baies en liquoristerie. Ce marché de niche est difficile à cerner pour les bourgeons »*, fait remarquer le conseiller.

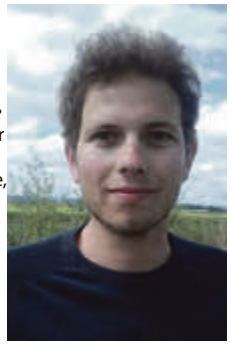
Contact : 03 80 68 66 80, fabrice.ecalle@cote-dor.chambagri.fr

Productions légumières



Plus de la moitié des maraîchers accompagnés par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or sont engagés en agriculture biologique. *« La production légumière en AB est exigeante et nécessite une très bonne organisation du travail et des compétences pointues en techniques de production. Cela ne s'improvise pas »*, indique Anne-Laure Galimard. La conseillère en productions légumières propose ses services au sein du Groupement des producteurs de fruits et légumes de Côte-d'Or (GPFL21) sous forme d'un accompagnement collectif (organisation de tours de plaine, publications de bulletins techniques, expérimentations). Un accompagnement technique individuel est également possible, avec des visites régulières de l'exploitation et des préconisations techniques effectuées tout au long de l'année. Contact : 06 31 67 80 65 ou anne-laure.galimard@cote-dor.chambagri.fr

Grandes cultures et fourrages



En 2018, plus de trente exploitations céréalières ou de polyculture-élevage ont été accompagnées par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or dans leur passage à l'agriculture biologique. *« Cette belle dynamique semble se poursuivre cette année »*, souligne Clément Divo, conseiller en grandes cultures et fourrages, qui assure un conseil collectif (tours de plaine, bulletins techniques, expérimentations) au sein du Gerfab, le groupe de développement spécialisé en grandes cultures et fourrages biologiques. Un accompagnement technique individuel à la conversion est également proposé aux agriculteurs, avec un diagnostic agronomique, un assolement prévisionnel et une simulation économique sur cinq ans. *« La production de grandes cultures biologiques est aujourd'hui rémunératrice »*, fait remarquer le conseiller, *« au vu de l'engouement actuel des agriculteurs pour celles-ci, les efforts d'organisation des filières longues doivent être poursuivis afin de garantir le revenu des exploitants (contractualisation, diversification des cultures, protection de l'origine France). Du côté des productions animales en Côte-d'Or, on souffre actuellement du manque de visibilité sur les débouchés en élevage bovin et ovin allaitant biologique. La présence d'un élevage reste tout de même un élément facilitant grandement la durabilité du système des exploitations engagées en AB »*.
Contact : 06 07 84 91 57, clement.divo@cote-dor.chambagri.fr

Vignes



Plus de 16 % de la surface du vignoble de Côte-d'Or est aujourd'hui certifiée AB ou en voie de l'être. *« Cela représente un peu plus de 1 500 ha »*, informe Pierre Petitot, conseiller viticole et coordinateur technique de l'équipe vigne de la Chambre d'agriculture. *« Le passage en AB se prépare techniquement pour assurer sa pérennité dans le temps »*, rappelle Pierre Petitot, *« il implique de revenir aux bases de l'agronomie et de la nutrition de la plante. Une observation plus fine, une bonne qualité de pulvérisation et une stratégie phytosanitaire tenant compte des spécificités des produits utilisables en AB constituent les clés de voûte de la réussite »*.
Contact : 06 08 72 99 80, pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr

Salon de l'agriculture

Des producteurs diplômés



Montée sur scène des élevages bovins, avec l'EARL Meix du Chêne, le Gaec Magnière et le Gaec de Saint Roch.

Les participants du Sia 2019 avaient rendez-vous lundi 5 mai dans les locaux du Conseil départemental de Côte-d'Or pour la traditionnelle soirée de remerciements et de remise des diplômes.
Le président François Sauvadet a salué l'ensemble des producteurs pour leur engagement et leurs nombreuses médailles obtenues fin février début mars au concours général agricole.
Ce millésime 2019 est encore une fois excellent, 20 éleveurs du département ont décroché 17 prix à Paris, 32 viticulteurs ont ramené la bagatelle de 57 médailles dont 30 en or.
Douze producteurs sont repartis avec 24 médailles dont 10 dorées : des performances que le Conseil départemental souhaitait forcément saluer.

Emploi

Recherches de maîtres d'apprentissage

Alexis, futur étudiant en BTSA Productions Animales ou ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole), recherche un maître d'apprentissage en élevage bovin viande ou lait pour une durée de 2 ans pour la rentrée 2019. Âgé de 18 ans et titulaire du permis B, il a déjà effectué un stage de 5 semaines en élevage caprin avec transformation fromagère. Sa recherche porte sur une exploitation disposant d'une possibilité de logement (sur l'exploitation ou à proximité).

Lucas, futur apprenti en CAPA Métiers de l'agriculture au CFA de Quetigny, recherche un maître d'apprentissage dans une exploitation dans le secteur de Genlis pour une durée de 2 ans. Actuellement en Maison Familiale et Rurale, il a effectué des stages en élevage bovin et ovin Il est mobile dans un rayon de 20 km autour de Genlis.

Pour plus d'informations, contactez le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03 80 68 67 68 ou sje@fdsea21.fr.



Chambre d'agriculture

La luzerne, un solide allié

Une journée technique dédiée à la luzerne s'est déroulée le 3 mai à Asnières-en-Montagne, aux frontières de l'Yonne, sur une parcelle du Gaec des Tours.



Clément Divo présente les différents essais à une vingtaine de visiteurs.

Des essais s'intéressant à la fertilisation de la luzerne ont fait l'objet d'une journée technique à Asnières-en-Montagne, avec la participation des Chambres d'agriculture de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de la Nièvre, de Dijon Céréales, du Gerfab et de la société coopérative agricole de déshydratation de la Haute-Seine. Clément Divo, conseiller agronomie, a souligné la pertinence d'un apport soufré lors de la reprise de la végétation, fin février début mars : *« L'ensemble des tests montrent l'intérêt de fertiliser. Sur les deux années de l'essai, la fertilisation soufrée permet de gagner l'équivalent d'une demi-récolte, soit 25 % chaque année, c'est très intéressant. Les 80 unités utilisées par hectare et par an coûtent plus ou moins 40 euros/ha : c'est relativement peu par rapport au gain de production espéré »*. Le sulfapot, la kiésérite et le polysulfate font partie des fertilisants ayant obtenu les meilleurs résultats : *« Sulfapot se présente sous forme de poudre de résidus de betteraves et nécessite d'apporter de plus grandes quantités que ses homologues, soit environ 800 kg/ha. La facture sera forcément plus importante. Les autres seront moins chers, ce sont des poudres de roches, des quantités d'environ 200 kg/ha suffiront. Tous ces produits peuvent être utilisés aussi bien en bio qu'en conventionnel »*, précise le conseiller.

Intérêts dans la rotation

La rotation colza-blé-orge montre des limites agronomiques sur les plateaux. *« Face à ce constat, la luzerne fait partie d'un ensemble de nouvelles cultures à intégrer dans les assolements »*, indique Clément Divo, *« cette culture a la faculté d'aller chercher des éléments nutritifs dans la roche mère, elle enrichit le sol, ramène de l'azote gratuitement et permet d'améliorer les marges des cultures suivantes »*. La luzerne permet également de lutter contre les adventices et les maladies : *« elle marque une rupture dans les différents cycles. La culture est régulièrement fauchée sur une même parcelle pendant trois ans, cette action limite la grenaison des adventices, leur pression diminue. Le raisonnement est le même pour les maladies »*. Si la luzerne est exportée, Clément Divo invite les agriculteurs à compenser les pertes avec la fumure de fond.



Pierre et Hervé Lallemant et Jean-Francois Cortot dans l'un de leurs champs ayant servi aux essais.

Plus de 200 ha valorisés

Le Gaec des Tours cultive plus de 200 ha de luzerne chaque année depuis sa conversion en agriculture biologique en 2003 : *«Cette culture est notre tête de rotation, nous la cultivons trois ans de suite sur une même parcelle, dans une rotation de neuf ans. Elle représente donc un tiers de notre assolement»*. Les trois associés du Gaec valorisent une trentaine d'hectares avec la coopérative de Baigneux-les-Juifs. *«La luzerne est séchée puis déshydratée pour atteindre un taux de matière sèche de 95%. Nous récupérons le produit sous forme de bouchons déshydratés que nous commercialisons nous-mêmes»*, informent les exploitants. Les 170 ha restants sont destinés à la fabrication et la vente de foin de qualité, permises par un équipement adapté : *«Nous proposons de la luzerne en ballots de foin, d'une dimension de 90x120 cm. Nous sommes équipés d'un séchoir à bottes depuis de nombreuses années, nous avons investi dans un matériel plus performant en 2017 qui nous permet de sécher 40 bottes à la fois, contre 24 auparavant. En pratique, nous pressons la luzerne humide, le soir à l'arrivée de la rosée, à un taux d'humidité compris entre 30 et 35%. Dans notre séchoir, nous prenons les bottes en sandwichs, de l'air chaud à 40 °C est alors pulsé pour évacuer l'humidité. Le but est de descendre en dessous de 15% d'humidité pour assurer une bonne conservation»*. Le produit est vendu à des éleveurs majoritairement basés en Franche-Comté, en Suisse et aux Pays-Bas. Le taux de protéines est parfois exceptionnel, à l'image des 22% de protéines enregistrés l'an passé. Sur le plan économique, la marge dégagée par la luzerne peut atteindre celle du blé lors de très bonnes années. Les prix de vente peuvent varier du simple au double en fonction de la qualité du produit.

AG

Prairies

Une alimentation moins chère

Une journée technique dédiée aux prairies s'est dernièrement tenue dans le Châtillonnais.



L'alimentation du bétail représente une part importante des charges opérationnelles des élevages. Il y a encore un an, l'EARL Javelle, à Puits, n'était pas loin des 75 % pour ses soixante vaches allaitantes.
Une meilleure gestion du pâturage et la mise en place de plusieurs prairies temporaires ont permis de diminuer les dépenses dans des proportions intéressantes. Cette stratégie a fait l'objet d'une journée technique organisée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et Dijon Céréales.
Les résultats de trois essais de prairies temporaires (luzerne, mélange suisse MH323, mélange multi-espèces) ont été présentés aux cinquante personnes ayant fait le déplacement. *« Ces essais présentent des caractéristiques différentes, chacun a son intérêt. La luzerne pure permet d'obtenir une valeur élevée en protéines, les deux mélanges génèrent davantage de rendements et un fourrage plus équilibré »*, relève Matthieu Javelle, technicien Bovins Croissance. Celui-ci invite les éleveurs à tendre vers une autonomie fourragère et protéique de leur exploitation : *« l'intérêt économique est certain et les performances techniques sont au rendez-vous. Les prairies temporaires représentent un intéressant levier à actionner, à condition de bien connaître et considérer les besoins de son troupeau avant de se lancer. Cette journée a permis aux visiteurs de prendre du recul sur leur situation, nous espérons que ce rendez-vous leur sera bénéfique pour l'avenir »*.

Parmi les résultats présentés :
Luzerne : 6,13 t/ha (trois coupes), coût du fourrage rendu exploitation (intrants + mécanisation + main-d'œuvre, aide légumineuses déduite) : 93 euros/tMS, 20,45 MAT, 0,77 UFL.
Mélange suisse MH323 (dactyle/fétuque fléole/luzerne/trèfle violet) : 7,6 t/ha (trois coupes), coût du fourrage rendu exploitation (intrants + mécanisation + main-d'œuvre) : 103 euros/tMS, 9,95 MAT, 0,78 UFL.
Mélange multi-espèces (fétuque/ray-grass/dactyle/luzerne/trèfle violet) : 6,75 (trois coupes), Coût du fourrage rendu exploitation (intrants + mécanisation + main-d'œuvre) : 110,50 euros/tMS, 14,8 MAT, 0,8 UFL.

AG

Made in viande

Formules gourmandes

Trois rendez-vous festifs et gourmands sont proposés les 25 et 26 mai à La Rochepot, Brazey-en-Morvan et La Roche-Vanneau.



Les participants à la prochaine édition des rencontres *Made in Viande* se sont retrouvés au Gaec Lefol qui accueillera le public à La Roche-Vanneau pour une balade gourmande.

L'évènement *Made in viande* prépare sa cinquième édition. En Côte-d'Or, les éleveurs s'apprêtent à faire vivre, chez eux, des moments conviviaux et authentiques. Leur ambition : faire découvrir de manière pédagogique et ludique leur savoir-faire, leur métier et leur passion, échanger et répondre sans détour à toutes les questions que l'on se pose sur leur métier, la viande, et l'alimentation en général. Cédric Bazin, à La Rochepot, sera le premier à ouvrir les portes de son exploitation, samedi 25 mai à partir de 14 heures. Le Côte-d'orien fera découvrir le monde de l'élevage allaitant et le métier d'éleveur. Une dégustation de viande est au programme, des lots gourmands seront à remporter. Dimanche 26 mai à 9 h 30, une balade gourmande sera organisée à La Roche-Vanneau, avec un départ donné depuis l'exploitation d'Isabelle, Florent et Olivier Lefol. Le circuit traversera les paysages vallonnés de l'Auxois. Les marcheurs découvriront le métier et le quotidien d'un éleveur, les races de bovins, la vie des animaux dans les bâtiments et au pré, leur alimentation et pourront déguster de bons produits locaux tout au long du parcours. Les tarifs : 25 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants (réservations au 06 81 71 14 82). Un second rendez-vous se tiendra le même jour dans le département. À 10 h 30, Michel et Benoît Thouviot accueilleront le public sur leur exploitation à Brazey-en-Morvan. Ces producteurs de bovins en vente directe feront découvrir les paysages du Morvan au cours d'une courte balade qui sera suivie d'un repas (produits de la ferme et produits locaux). Au programme également : un marché de producteurs, un espace enfants, la découverte de l'historique de l'exploitation, une présentation du matériel. Des tarifs de 18 euros pour les adultes et de 8 euros pour les enfants seront demandés (réservations au 06 80 26 03 74).

Toujours dans le cadre de Made in viande, des visites d'exploitations seront ouvertes aux élèves des écoles du département. Cinq classes de la maternelle au lycée seront accueillies à la ferme.



Michel et Benoît Thouviot organisent un marché de producteurs à Brazey-en-Morvan.

AG

Emploi saisonnier

Résultat de l'enquête régionale

La FDSEA de Côte-d'Or a participé à une enquête nationale sur l'emploi saisonnier au cours de l'année 2018, interrogeant un grand nombre d'employeurs agricoles du département.

En moyenne, dans la région Bourgogne Franche-Comté, on dénombre 13 CDD saisonniers par exploitation. Ce chiffre, qui peut paraître élevé, est induit par la forte présence de la viticulture dans notre région. En effet, près d'un recrutement saisonnier sur deux concerne les vendanges.

Le besoin de recrutement est défini environ cinq semaines avant le début des travaux (pour 56 % des employeurs de saisonnier). Différents canaux de recrutement sont utilisés (Pôle Emploi, Réseau Anefa, Le Bon Coin) mais 43% des employeurs recrutent leurs saisonniers par habitude ou selon des listes de candidats propres à l'exploitation. La principale qualité attendue chez les salariés saisonniers de la part des employeurs est très largement la motivation et l'implication (74%).

Concernant l'accueil des salariés saisonniers au sein de l'entreprise, on peut déplorer que 41% des employeurs ne mettent en place aucune action. Malgré tout, 45% des employeurs proposent une visite de l'entreprise pour les saisonniers et 22% organisent une réunion d'information.

Sur l'aspect formation des salariés, plus d'un employeur sur deux dispense une formation sur la sécurité et les trois quart des employeurs forment sur les gestes et postures à adopter. Ces formations sont réalisées en interne, par le chef d'entreprise ou par un salarié permanent encadrant.

De nombreux salariés saisonniers reviennent d'année en année chez les mêmes employeurs, 77 % de ces derniers déclarent avoir des salariés *«fidélisés»*, principalement pour des questions de confiance accordée aux saisonniers et d'habitude de travail. Pour ces saisonniers, seuls 20% des employeurs déclarent appliquer une rémunération différente. L'emploi saisonnier peut parfois déboucher sur une embauche en CDI, ce qui est le cas pour deux employeurs sur 10 participants à l'enquête. Enfin, 44% des employeurs déclarent rencontrer des difficultés pour recruter l'ensemble des postes saisonniers prévus. Aussi, certains envisagent d'avoir recours à des prestataires de services extérieurs pour y remédier, principalement à un groupement d'employeurs ou à des prestataires de services étrangers.

Nous souhaitons vivement mettre en garde les employeurs ayant recours à un prestataire de services quant aux pratiques juridiques et sociales dudit prestataire. Le donneur d'ordre (donc l'utilisateur de la main d'œuvre) est responsable de certains éléments liés à l'embauche (respects de la réglementation du travail, respect des conditions d'hébergement…). Soyez donc vigilants sur ces aspects. Enfin, la FDSEA enquête cette année sur le recrutement, notamment sur les difficultés à recruter. Si vous voulez participer et faire entendre votre point de vue, contactez le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21.

JENNIFER ASDRUBAL, FDSEA 21

▸ Agenda

18-05 Marché des JA à Pouilly

L'équipe des Jeunes agriculteurs de Pouilly-en-Auxois organise un marché de producteurs samedi 18 mai de 10 heures à 18 heures derrière la maison de santé. Cette deuxième édition nommée « Viens rencontrer les producteurs de chez nous ! » permettra aux visiteurs d'échanger avec les agriculteurs et de passer une agréable journée festive et conviviale. Un déjeuner sera proposé, chacun constituera son repas au gré des stands des exposants. Des tours de calèche, animations pour enfants et autres surprises attendront le public.

22/05 photovoltaïque à Torcy-et-Pouligny

La FDSEA organise un rendez-vous dédié à la production d'énergie renouvelable, et notamment photovoltaïque, mercredi 22 mai de 9 h 30 à 12 h 30 à la salle des fêtes de Torcy, à Torcy et Pouligny, avec les participations de Sylvie Lemaire (Chambre d'agriculture), Benoît Chaudron (Crai énergie) et Enedis. Seront notamment abordés : les différents types d'installations, avec leurs intérêts et leurs limites, les coûts à prévoir (installation et raccordement), la rentabilité d'un projet, les démarches administratives à anticiper (autorisations, assurances, prévention incendie), la création d'une structure juridique spécifique, le devenir des panneaux photovoltaïques à long terme (fiabilité, recyclage…). Inscriptions au 03 80 68 67 67 ou accueil@fdsea21.fr.

20-05 Rencontre JRS à La-Roche-en-Brenil

La FDSEA propose la visite de l'entreprise JRS Fiber Brenil (Bourgogne Pellet) lundi 20 mai de 9 h 30 à 12 h 30 à La-Roche-en-Brenil. Cette société travaille le bois et pourrait proposer des solutions adaptées pour la réduction de la consommation en paille visée par les exploitations agricoles. Inscriptions obligatoires avant le 15 mai au 03 80 68 67 67. Le nombre de places est limité à 20 personnes.

▸ Formations

23/05 Pôle Agricole, Créancey

ACTE agir pour ma cessation et la transmission de mon exploitation
Contact : Elise Bartoletti,
CA21 - 03 80 68 66 42
elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

11/06 Créancey- Intégrer les engrais de ferme dans ses pratiques de fertilisation

Contact : Marie-Claude Guerrier,
CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

13-14/06 - Reconnaître et préparer des plantes médicinales

Contact : Marie-Claude Guerrier,
CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

Chambre d'agriculture

«L'antibiorésistance : un sujet qui nous concerne tous»

La Chambre d'agriculture organise une journée sur le thème de l'antibiorésistance le mercredi 22 mai à Rouy à partir de 14 heures, chez Loïc Coudray au lieu-dit «*Saint-Clair*». Tour d'horizon des enjeux et du programme de cette journée.



L'après-midi antibiorésistance c'est de 14 heures à 17 heures au lieu-dit «*Saint-Clair*» à Rouy chez Loïc Coudray.

Les antibiotiques ce n'est pas automatique ! Le message est bien connu du grand public mais est-il connu des éleveurs du département ? C'est pour sensibiliser la profession sur une utilisation excessive de la chimie en élevage que la Chambre d'agriculture organise une après-midi technique chez Loïc Coudray à Rouy (voir encadré).

Cette après-midi technique s'inscrit dans le cadre du Plan Écoantibio lancé par le ministère de l'Agriculture. Les principes de ce plan seront rappelés durant cette après-midi. La Chambre d'agriculture souhaite également donner des clefs pour identifier les facteurs permettant de limiter l'introduction et la propagation de germes pathogènes. Ce sera l'occasion de connaître les pratiques permettant de réduire la consommation d'antibiotiques en vue de lutter contre l'antibiorésistance.

Cette journée est organisée sous formes sept d'ateliers. On peut citer «*la vaccination, un moyen de prévention*», «*le vêlage, une étape essentielle pour un bon démarrage*» ou encore «*l'antibioprogramme*». À noter la présence du GDS58, du réseau de vétérinaire GTV mais aussi le centre de formation «*Apothi'care*». Tous ces intervenants seront à votre disposition durant cette après-midi pour répondre à toutes vos interrogations.

THÉOPHILE MERCIER

Contact : Noémie Sansoit : 07 86 73 08 37

Le mot de Didier Ramet, président de la Chambre d'agriculture

«L'objectif de cette journée est de montrer à la profession agricole qu'au-delà des antibiotiques, il existe une autre manière de pratiquer l'élevage grâce à une meilleure ambiance dans les bâtiments, par un travail en amont sur les bêtes entre autre. L'après-midi n'est pas une fin en soi mais elle doit ouvrir le champ à d'autres pratiques. Si nous nous concentrons (les éleveurs) sur les bases, nous pouvons éviter la consommation en grande quantité d'antibiotiques. Par expérience, il est aujourd'hui peu fréquent d'avoir recours à la chimie à chaque fois. On préconise aujourd'hui des recours au paracétamol pour une grippe par exemple. Les pratiques ont bien évolué car à mes débuts, il n'était pas rare que les éleveurs ou vétérinaire appliquent une petite piqûre préventive sur les bêtes en septembre. Durant cette après-midi nous allons aussi montrer de nouvelles méthodes plus douces basées sur les plantes. J'invite donc le maximum d'éleveurs à nous rejoindre le 22 mai».

Témoignage

Loïc Coudray est polyculteur éleveur sur la commune de Rouy. Il est installé depuis 2006 sur une exploitation de 250 hectares avec 120 mères charolaises. C'est son exploitation qui va servir de cadre à la journée de la Chambre d'agriculture. *«Je ne suis pas le modèle du département mais je m'intéresse de plus en plus au sujet»* nous a-t-il confié. *«C'est un sujet qui concerne tous les éleveurs pour plusieurs raisons. D'une part, il en va de la qualité des bêtes que l'on propose aux consommateurs. C'est tout de même plus valorisant de vendre de la viande qui n'a pas été bourrée d'antibiotique. C'est ensuite anti-économique. J'estime que le temps du traitement systématique est terminé. Même s'il faut signaler que les éleveurs de charolais ne sont pas au même niveau que les élevages industriels. Je ne connais pas un collègue qui traite ses bêtes à outrance».* Contrairement à d'autres collègues, il n'est pas encore formé à la phytothérapie. *«Ce n'est pas que je ne le veux pas, c'est que je n'ai pas encore trouvé le temps pour me former. Mais j'y pense de plus en plus car c'est tout de même mieux de se débrouiller seul sans l'intervention du vétérinaire»* estime-t-il. Il nous livre pour terminer ses attentes par rapport à la journée. *«J'aimerais ouvrir les yeux de mes collègues et que l'on ait un échange. Je sais très bien que tout le monde ne se sent pas encore concerné par le sujet. Mais l'objectif est d'impulser le mouvement».*

Voyage

Une dernière soirée de réglage

L'association Enjoi s'est réunie au Legta de Challuy le jeudi 9 mai pour une dernière soirée avant le départ pour la Chine le dimanche 12 mai.

Les participants au voyage ont notamment reçu des conseils de la part de Max Monot, animateur pour la Chine du réseau Europe et International de l'enseignement agricole.

Ce voyage se déroule actuellement jusqu'au 21 mai. 27 personnes participent à ce projet dont l'objectif est de saisir de nouvelles opportunités offertes par la réouverture des échanges internationaux entre nos deux pays.

Ce groupe est composé à la fois d'élèves du lycée agricole de Challuy, des membres d'OPA (Safer, JA, FNB), des éleveurs nivernais mais aussi du personnel de la DDT comme Johanna Donvez, cheffe du service économie agricole.

À l'issue du voyage une restitution sera faite par les élèves de BTS Production animales.

THÉOPHILE MERCIER



Les membres de l'association Enjoy réunis pour les tout derniers conseils autour de Max Monot, animateur pour la Chine du réseau Europe et International de l'enseignement agricole.



Génétique

Alsoni renforce ses partenariats et mise sur la technique

C'est à Liernolles qu'Alsoni Conseil Élevage a fait le point sur ses activités avec ses adhérents et partenaires lors de son assemblée générale ordinaire. L'occasion aussi d'évoquer les points positifs liés à la fusion entamée entre les trois ex-Bovins Croissance, de l'Allier, la Nièvre et la Saône-et-Loire, il y a trois ans.



Une centaine de personnes a répondu présent à l'assemblée générale qui s'est tenue à Liemolles.

Alsoni Conseil Élevage comptabilise aujourd'hui 926 adhérents. Une assemblée dans un contexte de l'élevage compliqué et après une année 2018 particulièrement éprouvante. Le cours des vaches a fini à 3,50 € le kilo de carcasse. Un coût trop faible alors que l'Institut de l'Élevage calcule un prix de revient à 4,70 €.

Un contexte difficile pour l'élevage

Deux années de sécheresse consécutives et peu ou pas de repousse d'herbe. À cela s'ajoute un épisode de circulation du virus FCO, avec pour conséquence une augmentation de la mortalité des veaux chez beaucoup d'éleveurs. En conséquence, il y a peu d'espoir de voir la productivité des élevages remonter la pente en 2019.

Des bovins trop maigres, des stocks de fourrage proches de zéro contribuent à un assèchement des trésoreries des exploitations comme le complète Nicolas Bouchard, président d'Alsoni Conseil Élevage : *«Dans ce contexte défavorable de l'élevage, on a cru peut-être, aux conséquences positives de la loi Égalim. Tout cet argent, toute cette énergie investie pour les états généraux de l'alimentation, pour quels effets sur nos exploitations ?*

Qu'on se le dise : le mal est profond et les plaies de ses années passées seront longues à cicatriser».

Technique et génétique au cœur de la profession

Alsoni se dit convaincu et pragmatique pour préparer l'avenir et mise sur la technique et la génétique. Deux facteurs indispensables à l'optimisation économique des élevages. La collecte des données de performances n'est plus envisagée seulement que pour la seule évaluation génétique. Des données qui doivent servir à l'optimisation de la productivité et à l'amélioration des techniques utilisées permettant des gains économiques positifs comme nous l'explique Cyril Collin, directeur d'Alsoni Conseil Élevage : *«Dans chaque service que nous proposerons demain, nous devrons nous poser la question du rapport entre le coût et la performance de nos bovins. Notre objectif est d'améliorer la qualité de la carte de services mise en place en 2018 ; la formation des agents sera donc soutenue en 2019. Nous souhaitons conserver un service de proximité, répondant au plus près des besoins de nos adhérents».*

Une fusion réussie pour Alsoni

L'année 2018 a été marquée par l'aboutissement, la poursuite du travail suite à la fusion des trois départements pour former Alsoni Conseil Élevage. Nicolas Bouchard complète : *«nous avons analysé avec précision les conséquences de l'harmonisation tarifaire et nous sommes parvenus à tirer profit des économies générées par la fusion. Nous avions aussi pour objectif de moderniser les accords sociaux de notre association en portant une attention particulière au maintien de l'efficacité du travail de notre personnel, à ne laisser de côté aucun d'entre eux. La négociation s'est déroulée sereinement, chacun d'entre nous est resté à l'écoute de l'autre partie. Conjointement nous avons trouvé un accord correspondant aux pratiques de notre association ; notamment en termes d'organisation et de temps de travail avec la mise en place du forfait «jour». Le nouvel accord d'entreprise a pris effet au 1er janvier 2019».*

Ce travail post-fusion étant achevé, le dernier conseil d'administration a fixé un nouveau cap, en émettant le souhait pour les années à venir, que les cotisations à la *«déclaration de naissance»* ne soient plus la variable d'ajustement de notre budget, tout en rappelant qu'il est indispensable de renforcer le maillage entre les besoins des adhérents, les réponses des agents et la stratégie de l'association.

Une commission événement et une commission technique et innovation

Il a été décidé de mettre en place une commission *«Événement»* afin de piloter de manière efficiente toutes les activités de promotion ainsi qu'une commission *«Technique et Innovation»*.

Les objectifs sont d'améliorer la prospection et la qualité des services et d'en créer de nouveaux répondants toujours aux attentes des adhérents.

Une journée qui s'est poursuivie sur l'exploitation de M. Thomas, au Gaec du Roudon, à Liernolles avec présentation et vente de bascules et contention mobile ainsi que d'aménagements de clôtures. Plusieurs animations de parage et une démonstration d'un système d'autopesée ont aussi été réalisées.

Sébastien Joly, L'Allier Agricole

▸ Agenda

22/05 Journée antibioresistance
La Chambre d'Agriculture organise une journée sur le thème de antibiorésistance en élevage bovins. La journée se déroule le 22 mai à Rouy, chez Lo-ïc Coudray au lieu-dit « Saint Clair », à partir de 14H. 7 ateliers vous seront proposés : la vaccination, le vêlage ou encore l'antibioprogramme. Le GDS et le laboratoire de Nevers seront également présents. Renseignements au 07 86 73 08 37.

23/05 AG Section des anciens de la FDSEA
La Section des anciens de la FDSEA organise son assemblée générale le jeudi 23 mai à la halle de la Mairie de Saint-Saulge à partir de 09h. Le thème de cette année : « garder des activités pour vivre une retraite agréable ». Renseignements et inscriptions au 03 86 93 40 92

23/05 AG Sicagemac
La Sicagemac organise son assemblée générale le jeudi 23 mai à partir de 18h à la Sicagemac
03 86 20 00 37

24/05 AG Sicafome
La Sicafome organise son assemblée générale le vendredi 24 mai à partir de 16h au Marché au Cadran de Moulin Engilbert. Renseignements au 03 86 84 28 75

24/05 Table Ronde ovine
La Chambre d'Agriculture organise une table ronde sur la filière ovine le vendredi 24 mai à partie de 14h chez Laurence et Gilbert Laborde à Montigny-sur-Canne. Plus d'infos avec Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'Agriculture.





Bienvenue à la Ferme

«Faire connaître notre métier»

Romaric et Muriel Gobillot sont éleveurs sur la commune d'Asnois. Ils ont adhéré depuis peu au réseau «*Bienvenue à la Ferme*».



De gauche à droite : Romain Henard, Romaric et Muriel Harand-Gobillot

Romaric et Muriel Harand-Gobillot sont éleveurs sur la commune d'Asnois. Romaric est installé depuis le 1er janvier 1998 et Muriel depuis le 1er janvier 2011. Afin de diversifier leur revenu, ils ont séparé l'exploitation en deux. Romaric gère 110 hectares dont 80 ha sont en cultures : colza, blé, orge et depuis cette année de la féverole et de l'orge de printemps. Il élève 80 mères charolaises qu'il fait engraisser. Il vend également des broutards pour le marché italien. De son côté Muriel s'est installée avec 15 hectares de cultures et 15 vaches laitières, des normandes et des montbéliardes. Elle a également une quinzaine de veaux sous la mère. Les deux exploitants valorisent chaque année entre cinq à six vaches en caissette de 8 kg. «*Nos bêtes sont abattues à l'abattoir de Corbigny, et les morceaux sont mis sous vide pour être prêt à consommer*» expliquent-ils. Des colis de bœuf dans lesquelles il y a du steak, faux-filet, entrecôte, roast-beef, bourguignon. Des colis de veau sous la mère sont aussi proposés avec escalopes, côtes, blanquettes, rôtis.

En parallèle, le couple organise des visites de l'exploitation sur rendez-vous. «*Nous voulons avant tout faire connaître l'exploitation, le métier d'éleveur et valoriser le territoire. Nous espérons que l'adhésion à « Bienvenue à la Ferme» va nous permettre de nous faire connaître d'avantage*» nous expliquent-ils. «*C'est agréable dans le contexte actuel de pouvoir recevoir des encouragements ou des félicitations de la part de nos clients ou visiteurs*» poursuivent-ils.

Pour remédier à l'accroissement de l'activité mais aussi aux engagements de Romaric à la Chambre d'Agriculture (il est élu en charge des questions liées à l'élevage), ils ont embauché Romain Henard, de Metz-Leconte.

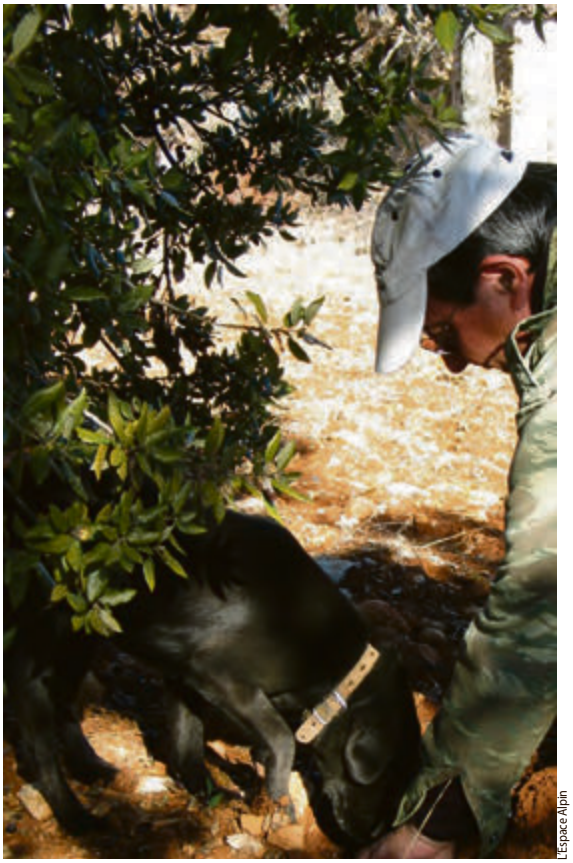
THÉOPHILE MERCIER

Contact
Romaric et Muriel Harand-Gobillot
4 rue de Saint-Loup
58 190 Asnois
06 47 46 42 91
murielharand58@gmail.com

Diversification

La truffe, un complément de revenu envisageable pour les agriculteurs

Fabrice Balleret est chef cuisinier à la préfecture de Nevers depuis trente ans. Il fait également partie des Toques Nivernaises et du Syndicats des Producteurs de Truffes de Bourgogne. Son objectif est de promouvoir ce produit d'exception et de mettre en place une filière.



L'Espace Alpin

L'objectif du SPTB est de développer la filière de la truffe de Bourgogne dans le département.

Cultiver la truffe dans la Nièvre c'est possible. C'est en tous les cas ce que fait Fabrice Balleret, chef cuisinier de la préfecture de Nevers et membre depuis une quinzaine d'années du syndicat des Producteurs de Truffes de Bourgogne (STPB). La passion de la truffe débute pour lui il y a une dizaine d'années par hasard. «*J'étais en promenade dans la forêt lorsque je suis tombé sur une truffe qui poussait visiblement naturellement. Étant cuisinier, j'ai voulu en savoir plus pour pouvoir la valoriser dans mes assiettes*» nous raconte-t-il avec passion avant de poursuivre. «*Je n'y connaissais absolument rien, j'ai donc contacté un confrère qui organise des stages à Cahors. Ce stage m'a amené à acheter par la suite des pieds de truffes du Périgord. J'en ai cultivé pendant plus de 17 ans*» ajoute-t-il. Il précise que c'est un type de champignon qui se récolte en majorité vers le mois de novembre, avec un grossissement vers l'été. «*Aujourd'hui nous avons surtout une forte demande sur la truffe de Bourgogne. La période de récolte est soumise à réglementation. Cette truffe arrive à maturité de la mi-septembre à la fin janvier. Le concours d'un animal est obligatoire, ce qui donne l'assurance d'avoir des truffes mûres*».

La Nièvre, terre fertile pour la truffe

La Truffe de Bourgogne se récolte notamment dans les régions de l'Auvergne, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Champagne Ardenne, la Lorraine. L'ambition du STPB est de développer une filière nivernaise de la truffe de bourgogne pour la valoriser ensuite sur les tables des grands restaurants de la ville. «*Étant membres également des Toques Nivernaises, j'ai la possibilité de travailler le produit pour mettre en valeur le territoire. Malheureusement avec ma production personnelle, je n'ai pas assez de volume*» se désole-t-il. D'où l'idée de tendre la main à la profession agricole. «*La truffe n'est pas la solution miracle ou la poule aux œufs d'or. Néanmoins, cette culture peut constituer un complément de revenu et s'intègre parfaitement dans une diversification. Avant de se lancer, il faut faire analyser son sol. Des anciennes vignes, des haies ou des hêtraies sont les terrains les plus favorables à la croissance de la truffe de bourgogne. Il faut ensuite un sol calcaire et un PH supérieur ou égal à 7. Enfin comptez 800 à 1 200 plants par hectare*» détaille-t-il en longueur.

Plusieurs débouchés possibles

Dans les meilleures années, le kilo de truffe de Bourgogne se négocie autour des 400 euros et 500 euros les mauvaises années comme en 2018 en raison de la sécheresse. Trois marchés locaux sont possibles : Nevers, Vézelay et Sancerre. «*À Nevers, nous sommes labellisés par la Fédération Française des Trufficulteurs. C'est un gage de qualité. Le STPB organise d'ailleurs pour la 8ème année le marché aux truffes avec les Toques Nivernaises le 12 octobre. En attendant, le syndicat est à la disposition des porteurs de projets*» conclu Fabrice Balleret.

THÉOPHILE MERCIER

Contact
Syndicat des Producteurs de Truffes de Bourgogne,
Chez son Président Patrice d'Arfeuille
Domaine de Pignol
58190 Tannay
Téléphone : 06 88 30 06 65

Vicon
Les **Ets GUILBAULT** organisent
une **JOURNÉE** de **DÉMONSTRATION** au champ
RENSEIGNEMENTS 06 30 69 26 45 · RESTAURATION LE MIDI



AU TRAVAIL
- **faucheuse frontale et arrière**
- **faneuse 9 m.**
- **andaineur double**
- **enrubanneuse**
- **nouvelle presse en continu FASTBALE !**

RENDEZ-VOUS
le 21 MAI de 10h à 16h
au lieu dit «Le Cloux»
à Saint-Pierre-le-Moutier
58240 au bord de l'A77

Groupama

Une année qui se clôture bien

L'assemblée générale de la Fédération Départemental de Groupama s'est déroulée le 9 mai dans le stade de rugby de l'USON.

C'est dans le cadre très prestigieux du stade de rugby de l'USON que s'est tenu l'assemblée générale de la Fédération de Groupama pour la Nièvre. Sur le plan des résultats, l'année 2018 se clôture bien avec un chiffre d'affaires de 26,3 millions d'euros, soit un taux de croissance de ce chiffre d'affaires de 3%. Sur le plan du budget, l'exercice comptable finit à l'équilibre avec autant de recettes que de dépenses soit dans le détail 104 967 euros pour chacun des postes. Cette assemblée générale a permis de mettre de nouveau l'accent sur l'accompagnement de différents acteurs du territoire : des professionnels, aux particuliers en passant par le monde agricole. Groupama aide chaque année 15 737 particuliers/retraités ; 1 050 professionnels ; 1 964 agriculteurs sans oublier les collectivités qui sont 479 à être accompagné dans leur fonctionnement quotidien. Cet accompagnement au quotidien ne pourrait être possible sans le maillage territorial des 298 élus qui représentent à eux seuls 25 caisses locales et 14 agences. Groupama a clôturé l'année 2018 avec 16 817 sociétaires. Enfin les participants à l'assemblée générale ont renouvelé les membres du conseil d'administration. Nadia Legalvic et Amélie Seutin ont été élues pour 5 ans et seront invitées à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2023. Estelle Blaudier, Geneviève Chevrier, Fanny Vadrot et Sylvain Bonnodot ont été élus eu pour 3 ans et seront amenés à statuer sur les comptes de l'exercice 2021. Enfin Groupama va renouveler son partenariat avec l'association *«France Vascularités»* qui lutte contre les maladies rares. Comme en 2018, une marche sera organisée et cette année elle aura lieu le dimanche 16 juin de 08 h 30 à 11 h dans la cour du Château de Meauce à Saincaize-Meauce.



Isabelle Chopin, la présidente, a animé les travaux.



Une assemblée générale très suivie.

THÉOPHILE MERCIER

Enseignement

Un projet bien avancé

Une étude est en cours sur l'ensemble des exploitations qui sont rattachées aux lycées agricoles. Un projet porté par le Legta de Challuy. Explications avec Sarah Ghibaudo, la cheffe de projet.

C'est un projet qui a vu le jour en 2017 avec les neuf directeurs d'exploitations des lycées agricoles de Bourgogne Franche-Comté. L'idée de départ était de s'interroger sur la durabilité (développer l'autonomie fourragère, ne plus passer par les coopératives…) et la résilience (être en capacité de retrouver un état d'équilibre économique après un aléa, la sécheresse par exemple) de ces outils pédagogiques mis à disposition des élèves.

Ce projet qui est en cours doit se terminer en 2021. Pour mener à bien ce projet ambitieux, la région a nommé un chef de projet sous l'intitulé *«Durabilité Résilience en système polyculture élevages des lycées agricoles de Bourgogne Franche-Comté (DURESPCE)»*, un poste qui est occupé actuellement par Sarah Ghibaudo. *«Mes missions sont assez larges, j'ai dans un premier temps fait un diagnostic de l'ensemble des neuf exploitations. Des propositions d'améliorations de la conduite vont être faites à la suite de ces diagnostics. Mon public cible étant relativement large (des étudiants, enseignements et partenaire), je dois faire preuve de pédagogie et d'adaptabilité»*.

Une étude sur la durabilité

C'est l'un des premiers volets de ce projet régional, une étude d'envergure sur la durabilité des neuf exploitations des lycées agricoles. *«Une mission que nous menons en collaboration avec les étudiants et les enseignements»* précise Sarah Ghibaudo, cheffe de projet DURESPCE. *«Pour réaliser ce volet du projet, nous nous sommes inspirés de l'étude appelé IDEA créé par le CEZ-Bergerie de Rambouillet. C'est un lycée de référence pour les expérimentations et les formations d'enseignants agricoles. C'est une étude qui est éprouvée depuis l'an 2000. Nous allons adapter cette dernière à la spécificité de notre projet. L'intérêt, c'est qu'elle est très pédagogique et qu'elle prend en compte les trois piliers du développement durable : performance économique, social et environnemental. Nous allons y ajouter des indicateurs que nous allons définir d'ici juillet»* explique en longueur la cheffe de projet.

Un second volet sur la résilience

«L'objectif de ce volet est de se comparer aux exploitations privées» explique la jeune femme. Pour ce volet, l'inspiration vient d'une étude déjà existante de l'Institut de l'Élevage. *«Cette dernière a été réalisée en bovin allaitant et en exploitation laitière, nous allons l'adapter au système polyculture élevage»*. Afin d'avoir un appui méthodologique la cheffe de projet s'est engagée dans le RMT SPYCE : réseau mixte technologique, en système polyculture élevage.
En parallèle de ces deux volets, Sarah Ghibaudo a estimé nécessaire de faire un bilan sur les conditions de travail au sein de ces neuf exploitations. C'est la raison pour laquelle elle a fait appel a des ingénieurs d'Agrosup Dijon qui a raison d'une semaine sur six mois vont décortiquer les aspects positifs et négatifs des conditions de travail pratiquée. Un bilan à mi-parcours sera effectué durant l'année 2019-2020.

THÉOPHILE MERCIER
Contact : Sarah Ghibaudo, 06 27 81 11 53.



▸ Agenda

17/05 Marché à la ferme Bouy vieux
Le marché de la ferme Bouy Vieux rassemblera producteurs locaux et artisans le vendredi 17 mai à la ferme Bouy Vieux. Route de Bussy en Othe Sortie Brienon première ferme à droite (d140)

18/05 Fleurs de vignes en caves
Le samedi 18 mai, de 10h à 18h, la manifestation «*Fleurs de vignes*», se déroulant habituellement sur les quais de l'Yonne, se déroulera dans les caves et les villages viticoles. De nombreux viticulteurs du vézelien, jovinien, chablisien, auxerrois et tonnerrois ouvriront leurs portes, feront déguster leur production et des activités oenotouristiques rempliront la journée.

21/05 Assemblée générale de la CGB Yonne
Le syndicat betteravier du département tiendra son assemblée générale le mardi 21 mai à 9h30 à Villeneuve sur Yonne (Le 12, Faubourg Saint-Laurent). Thimothé Masson du service économique de la CGB, responsable international, interviendra sur le thème «*Perspectives betteravières 2030*»

21/05 Permanence Apetica
La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra le mardi 21 mai à la chambre d'agriculture 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 52 93 52-dijon@apecita.com

24/05 Assemblée générale de la FDSEA 89
Soyons fiers de notre métier, ne nous laissons plus blâmer, reprenons la main ! Cette année, pour son Assemblée Générale, la FDSEA de l'Yonne a pour ambition d'encourager les agriculteurs à reprendre la main sur leur image. Avec Dominique FAYEL et d'autres intervenants, nous débattrons sur la place de l'agriculture dans les médias et sur la façon de rentrer dans le débat autrement qu'en étant pointés du doigt. Venez échanger avec les intervenants le vendredi 24 mai 2019 à 16h à Noyers-sur-Serein. N'hésitez pas non plus à vous inscrire au barbecue convivial pour bien terminer la journée.

31/05 Marché à la ferme à l'EARL de la Métairie
L'EARL la métairie à Villiers sur Tholon organise son marché à la ferme le vendredi 31 mai de 16h à 20h, avec de nombreux producteurs.

Visite d'essais

Augmenter son autonomie protéique grâce à ses prairies

Augmenter l'autonomie protéique dans les élevages : tel est l'objectif du projet dans lequel différents essais de prairies multi-espèces ont été mis en place en Puisaye. Une visite d'essais le 10 mai dernier a permis aux éleveurs de voir le potentiel des différentes associations d'espèces.


Une matinée pour découvrir les essais de prairies courte et longue durée du projet PAPSAAL.

Le 10 mai dernier, la Chambre d'agriculture, Alysé et leurs partenaires 110 Bourgogne et RAGT ont organisé une matinée d'information sur l'implantation de prairies de moyenne et longue durée en Puisaye. Pour illustrer la présentation, rien de tel que la visite de parcelles où des essais ont été mis en place dans le cadre du projet PAPSAAL (plus d'autonomie protéique et de sécurité alimentaire en système allaitant et laitier), qui bénéficie de financements européens Feader et du conseil régional Bourgogne Franche-Comté. Différents essais ont été mis en place en Bourgogne au sein de ce projet. Dans l'Yonne, ce sont des éleveurs du GIEE Espoir viande Puisaye et l'exploitation du Legta de La Brosse qui les accueillent. L'objectif de ces tests est de créer des données concrètes pour permettre aux exploitations d'augmenter leur autonomie protéique grâce à des prairies et des méteils adaptés. «*Ce genre de projet permet aussi de partager nos expériences, allaitant ou laitier, dans un même objectif : augmenter la qualité de l'alimentation, avec plus de protéines dans les rations*» ajoute Jérôme Laviron d'Alysé.


Différents mélanges contenant du Ray gras hybride type italien et des trèfles ont été testés pour une prairie courte durée.



Les mélanges pour prairies longue durée contiennent de nombreuses espèces de précocité, durée de vie, et conditions de développement variables pour une production continue et durable

La prairie courte durée pour produire du fourrage

La première visite a eu lieu au Gaec Petit à Toucy, où une première prairie abrite des essais pour des prairies de courte durée et une deuxième est destinée à la production longue durée. La prairie à courte durée contenant quatre modalités, soit quatre différents mélanges d'espèces, a été semée fin septembre 2018 après deux déchaumages, sur un sol limono-sableux typique de Puisaye. L'objectif ici est la récolte abondante de fourrages, principalement en enrubanné pour les éleveurs allaitants et en ensilage pour les éleveurs laitiers, sur une durée de production de deux ans à deux ans et demi. Quatre mélanges ont été testés, avec des proportions variables en ray-grass hybride de type italien ou anglais, différents trèfles : blancs, violet, incarnat et de micheli. L'intérêt de ces mélanges : le ray-grass hybride type italien, très présent, offre le maximum de son potentiel à la première coupe. Puis, le trèfle qui aura accès à plus de lumière, pourra à son tour se développer et offrir du fourrage riche en azote lors des coupes suivantes. L'ajout de ray-grass hybride type anglais permet une pousse plus étalée, pour une production plus longue voire un affouragement si les conditions le permettent. Il est également plus réactif après une sécheresse.

La prairie longue durée pour du pâturage

Les essais de prairie longue durée, destinés à la fauche puis au pâturage d'automne, ont été mis en place fin août 2017. Les quatre mélanges riches comprennent diverses espèces, légumineuses et graminées, plus ou moins précoces et tardives, avec une durée de vie plus ou moins longue. Jouer sur ces facteurs permet d'avoir une prairie toujours fournie, où les espèces les plus tardives prennent le relais des espèces précoces, et où les espèces à la durée de vie la plus longue s'exprimeront plus au bout de quelques années d'implantation. Au total, les quatre essais ont déjà donné une récolte de 8 à 9 t de matière sèche/ha en enrubannage et foin l'an dernier.

L'implantation : capitale pour la réussite de ses prairies

La troisième visite s'est déroulée chez Christelle Magny à Septfonds sur des essais de prairie longue durée. Outre le choix des espèces associées, l'importance des conditions d'implantations pour les prairies a été rappelée. En effet, certaines espèces comme le dactyle et la fétuque mettent longtemps à bien s'implanter. L'idéal est un semis le plus tôt possible, entre le 10 et le 15 août si les conditions le permettent, à une profondeur de 2 à 3 cm au maximum, bien rappuyé. La première coupe permettra un nettoyage des éventuelles repousses de précédents pour que la prairie puisse s'exprimer pleinement ensuite. L'avantage des mélanges d'espèces est bien visible en conditions moyennes : les espèces qui se plaisent le plus se développent, puis, si les conditions changent, d'autres espèces pourront pousser à leur tour, pour une production continue et adaptée, même si les conditions varient.

ORIANNE MOUTON

Controverses sur l'élevage

Comprendre pour mieux réagir

Lors de l'assemblée générale d'Alysé, Alyzée Chouteau, de l'institut de l'élevage, est intervenue pour parler des controverses sur l'élevage.



«Mieux comprendre la perception des citoyens pour mieux communiquer sur le métier d'éleveur». **Alyzée Chouteau est chargée de projet à l'institut de l'élevage. Elle a présenté le projet ACCEPT lors de l'AG d'Alysé.**

Alyzée Chouteau, chargée de projet à l'institut de l'élevage, est intervenue lors de l'assemblée générale de la coopérative Alysé sur le thème brûlant de l'agribashing, très prégnant dans le monde de l'élevage : *«Le projet ACCEPT vise à mieux comprendre la perception des citoyens pour mieux communiquer sur le métier d'éleveur»*. Elle a présenté ces travaux décortiquant les controverses sur l'élevage depuis 2014 : *«ses acteurs, son audience et les mécanismes en œuvre»*. L'objectif est de recenser, analyser ces controverses pour mieux comprendre et agir de la meilleure manière possible face au climat ambiant.

Une controverse : quèsaco ?

Une controverse est un conflit entre deux parties qui cherchent à rallier une troisième partie, le public, à sa cause. Aujourd'hui, le monde de l'élevage se retrouve donc opposé aux associations. Chacun essaie de rallier les consommateurs et politiques à sa cause aux travers d'arguments tirés du monde scientifique et relayés par les médias. Les thèmes de contestations envers l'élevage sont nombreux : pollution, bien-être animal, élevage intensif, OGM, impact de la consommation de viande… Les revendications des associations diffèrent, tout comme leurs modes d'action, de financement, ou leurs stratégies.

Réagir de la bonne façon

Du côté de l'élevage, il s'agit de se poser les bonnes questions face à ces remises en cause : communiquer lorsque les critiques sont infondées, et penser à des évolutions, lorsqu'elles sont légitimes. C'est ce que le monde agricole tente de faire en s'engageant pour progresser face aux reproches qui lui sont faits ou en communiquant largement. Il s'investit par exemple dans des programmes collectifs, dans des démarches de progrès comme la charte des bonnes pratiques d'élevage ou la création du Label Viande françaises. Il essaie de rétablir la confiance au travers d'actions comme les journées *«made in viande»*, le réseau Bienvenue à la ferme ou encore la communication active de certains éleveurs sur les réseaux sociaux.
Mais la fédération face à ces controverses entre les filières peut s'avérer compliquée étant donné les différences de mode de production : *«l'élevage de ruminants et de volailles peut facilement avancer l'argument «plein air» face aux questions de bien-être animal… et les éleveurs porcins se sentent mis sur la touche»*.

L'élevage gagne à être connu

Un sondage réalisé en 2016 dans le cadre de ce projet montre que la majorité des citoyens connaissent mal l'élevage, mais aimeraient en savoir plus. Pourtant, malgré leur ignorance sur le sujet, beaucoup ont des avis bien tranchés et plutôt négatifs sur des thématiques comme le respect de l'environnement par les éleveurs, les conditions de vie des animaux d'élevage, l'entretien des paysages…
Une autre action du projet a consisté au dialogue entre un groupe de citoyens et des éleveurs, avec différents débats sur des thématiques faisant souvent controverse. Le bilan de ces échanges montre que les citoyens ont confiance en la parole des éleveurs, contrairement à celle d'autres acteurs du monde agricole qui sont souvent assimilés à des lobbies. En revanche, les éleveurs doivent veiller à dialoguer, c'est-à-dire faire attention à écouter ce que son interlocuteur a à dire, et que l'écoute soit mutuelle. Cela peut s'avérer compliqué, d'autant plus que les professionnels ne sont pas préparés à prendre la parole et à vulgariser leur activité dans des termes compréhensibles pour un non-initié… Sans basculer dans l'anthropomorphisme qui peut véhiculer une image néfaste. La communication n'est pas toujours aisée, et il ne faut pas hésiter à se former pour pouvoir véhiculer ses idées intelligemment.

Les citoyens ont leur image de l'élevage *«idéal»*, à base de plein air, sans trop de mécanisation, etc. Mais ces mêmes citoyens, ou du moins la majorité, sont aussi désireux de mieux connaître ce qu'il se passe dans les fermes. C'est en priorité aux éleveurs de communiquer sur leurs pratiques pour qu'elles soient mieux comprises… et acceptées !

ORIANNE MOUTON

En bref

Un projet de portes ouvertes *«agriculture et biodiversité»* est dans les tuyaux

Le Comité de pilotage de l'agroécologie de l'Yonne s'est réuni récemment pour travailler sur un projet imaginé dans une réunion précédente : une porte ouverte sur le thème de la biodiversité et l'agriculture, à destination des agriculteurs et du grand public. L'objectif est de présenter le travail des agriculteurs permettant de favoriser et restaurer la biodiversité et l'intérêt de cette biodiversité pour l'agriculture.

Prévu certainement pour le mois de septembre, cet événement pourrait rapprocher agriculteurs et grand public en abordant les thématiques de couverts, non-travail du sol, refuges pour la biodiversité…
Qui favorisent une vie bénéfique pour les agriculteurs, comme pour les jardiniers !

Rendez-vous

Forum des opportunités le 23 mai à Appoigny

Après une première édition réussie en 2017, le forum des opportunités, organisé par la Chambre d'agriculture et ses partenaires, se tiendra une nouvelle fois le 23 mai 2019 à l'espace culturel d'Appoigny de 9 h 30 à 17 h 30. Le rendez-vous regroupe des opportunités de productions agricoles présentées par des entreprises à la recherche de producteurs et par des agriculteurs témoins. Cette 2ème édition sera une journée d'échanges et de prise de contacts pour découvrir de nouvelles productions et de nouveaux débouchés : implantation de nouvelles cultures, création d'ateliers d'élevage, agriculture biologique, circuits de proximité, diversification, commercialisation, production d'énergie, accès aux services… Une trentaine de projets seront présentés dans les différents espaces ateliers : productions végétales, productions animales, agriculture biologique, diversification, énergie, services. Deux temps de présentation auront lieu :
À 10 heures, une conférence *«Les tendances émergentes de la consommation alimentaire et l'adaptation des filières et des producteurs»*. À 14 h 30, une table ronde sur la démarche *«Les éleveurs vous disent merci !»*
Inscription sur www.yonne.chambagri.fr

Agenda

02/06 Marche gourmande à Magny
Au travers d'une marche gourmande au départ de Marrault (commune de Magny), une marche de 12,5 km, guidée et commentée par les agriculteurs qui font découvrir leurs trois exploitations au fil de la balade. Des pauses gourmandes élaborées à partir de produits fermiers locaux et de saison agrémenteront le trajet. Inscription obligatoire au 03 86 49 48 10, tarif adulte 20€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

09/06 Portes ouvertes à la ferme de l'abbaye de la Pierre qui Vire
La ferme de l'Abbaye de la Pierre qui Vire ouvre ses portes de 10h à 19h à Saint-Léger Vauban. Visite de la ferme de vaches et chèvres laitières en agriculture biologique, traite, marché de producteurs bio sont au programme. Un repas à la ferme est également possible sur réservation :
03 86 33 03 73 ou
portesouvertes.pierrequivire@gmail.com

15/06 Innov'action : premiers résultats du projet Terr'eaux
Cultures associées, semoirs de semis direct, indicateurs de fertilité...les premiers résultats du projet Terr'eaux seront présentés le samedi 15 juin 2019, de 14h à 16h à Bligny-en-Othe (Yonne) avec les agriculteurs de la Sep de bord et du GIEE Silex

19/06 Innov'action : Agroforesterie, ça va envoyer du bois
Journée Innov'action sur le thème de l'agroforesterie le mercredi 19 juin 2019, de 9h à 12h30 à Valravillon (Yonne) chez Jean et Guillaume Conseil.

Terres de Bourgogne



Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

▸ Formations

Savoir reconnaître les auxiliaires des cultures et améliorer leurs habitats

Vous vous demandez quelles auxiliaires des cultures sont disponibles sur votre exploitation pour vous aider à la gestion des bioagresseurs ? Et comment favoriser cette biodiversité sur votre exploitation ?
À cette fin, la chambre d'agriculture vous propose une formation qui vous permettra de :
- Savoir reconnaître les auxiliaires des grandes cultures
- Identifier les aménagements du paysage favorables aux auxiliaires
- Évaluer et améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité sur une exploitation.

Au cours de cette formation, seront abordés :
- les différentes familles d'auxiliaires, leur biologie, leurs rôles
- L'utilisation de l'outil AuxiMORE, d'aide à l'interprétation et au conseil
- Des observations des auxiliaires présents sur une exploitation témoin seront réalisées sur le terrain
- les aménagements du paysage favorables aux auxiliaires : haies, bandes fleuries, intercultures, engrais verts, couverts associés, rotations
- Un plan d'action individuel sera élaboré pour protéger et améliorer l'habitat des auxiliaires sur votre exploitation.

Pendant cette journée de formation, interviendront :
- Johanna Villenave-Chasset, Docteure en entomologie et écologie du paysage - Conseillère et formatrice en lutte biologique par conservation et gestion des habitats
- Une conseillère grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Une session de formation est programmée les 27 et 28 mai 2019, à Auxerre. Il est temps de vous inscrire ! Pour en savoir plus, vous pouvez contacter : Sarah Gonzalez, 03 86 94 28 46.

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

- Savoir reconnaître les auxiliaires des cultures et améliorer leur habitat - les 27 et 28 mai - Contact: Sarah Gonzalez, 03 86 94 28 46

- Mélanges variétaux de blé: pourquoi et comment? - deux demi-journées (28 mai matin + 6 juin après-midi) - Contact: Elodie Joudelat, 03 86 64 64 78

- Optimiser les réglages de ma moissonneuse batteuse - le 4 juin - Contact: Richard Wylleman, 03 86 94 22 24.

- Bien réussir sa transition en semis direct sous couvert permanent - le 11 juin - Contact : Louis Gabaud, 03 86 94 21 91.

Rendez-vous

Assemblée générale de la FDSEA

L'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne se tiendra le 24 mai à Noyers-sur-Serein. Interview d'Arnaud Rondeau, vice-président.



Arnaud Rondeau, vice président de la FDSEA de l'Yonne.

Que présentera la FDSEA de l'Yonne lors de sa prochaine assemblée générale ?

Arnaud Rondeau : *«Nous publierons un nouveau rapport d'orientation. C'est le fruit de la maturité de réflexions engagées depuis plusieurs mois. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises depuis deux années pour analyser les attentes de nos adhérents et des agriculteurs de l'Yonne, faire de la prospective. Après ces élections gagnées sur nos propositions pour la Chambre d'agriculture, le moment est venu de présenter à nos adhérents nos propositions pour notre FDSEA. C'est l'esprit du rapport que nous présenterons avec mon collègue Kamel Ferrag, aux adhérents de la FDSEA, le 24 mai prochain à Noyers sur Serein».*

Pouvez-vous être plus précis ?

A. R. : *«Nous présenterons plus particulièrement notre souhait de construire avec nos adhérents les solutions de demain : des projets territoriaux, de défense syndicale, construire nos relais pour nos adhérents, nos systèmes d'information et de communication et même notre accompagnement technique. Il n'y a pas de grands secrets, tous les dossiers méritent de l'attention, mais certains sont, semble-t-il, à leur paroxysme : dialogue avec la société (thème de notre table ronde), dégâts de gibier, production d'énergie, méthodes de production sont des thématiques très chronophages depuis quelques mois. Certaines divisent le monde agricole. Par ailleurs, nous ne négligeons aucun dossier, la liste est longue».*

Et plus pratiquement :

A.R. : *«Nous avons décidé d'aider nos adhérents dans leurs recherches : gestion du temps sur l'exploitation, analyse des coûts, commercialisations selon les différents circuits…Nous travaillons avec toutes les filières et tous les modes de production. La section bio se réunira bientôt pour des échanges de pratiques. Le groupe lait, le groupe bovin viande sont en déjà en action. La section végétale se réunira fin mai. La FDSEA est aussi le seul syndicat représentant les employeurs agricoles et à ce titre nous investissons des projets en faveur de l'emploi agricole car les salariés manquent cruellement dans le département. Nous accompagnons nos adhérents dans leurs démarches relatives à la gestion des ressources humaines et sécurisons nos adhérents : avec eux, nous recrutons, nous formons si nécessaire».*

Le monde bouge, la FDSEA de l'Yonne bouge avec ses adhérents.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE LOUSSOT, DIRECTEUR DE LA FDSEA 89

FDSEA 89

Des animatrices PAC surbookées

Que ce soit lors d'un rendez-vous individuel, pour des renseignements téléphoniques, ou juste pour la vérification d'un dossier, pendant la période de déclaration PAC nos animatrices sont très demandées.



Cette année, il n'y avait pas de gros changements dans la PAC. Grâce aux informations des *«Info PAC»* envoyées par la FDSEA de l'Yonne, de nombreux agriculteurs ont pu faire leur déclaration seuls. 110 adhérents ont également fait leur déclaration en rendez-vous individuel avec nos deux animatrices. *«Avec vous ça va plus vite et on est rassurés, on sent que vous maîtrisez vraiment le sujet»* déclare Frédéric qui fait sa PAC à la FDSEA 89 depuis 2015. *«Avec la nouvelle PAC je n'étais pas très à l'aise à l'idée de faire ma PAC seul, la prestation de la FDSEA est très abordable et je me suis dit que ça valait la peine de faire confiance à la fédé, et je ne regrette pas ! C'est pour ça que je reviens !»* Quant à Christophe s'il le pouvait, il *«prendrait déjà son rendez-vous pour l'année prochaine ! Surtout que j'ai souscrit une MAEC et avec la complexité de ces mesures, je préfère savoir mon dossier entre de bonnes mains.»*

Les derniers jours avant la clôture de TELEPAC sont réservés aux appels téléphoniques et aux dossiers bloqués mais les animatrices auront déposé et vérifié plus de 150 dossiers cette année encore, pour la plus grande satisfaction des adhérents qui les ont sollicitées.

FDSEA 89

Production porcine

Des systèmes vertueux en région Bourgogne Franche-Comté

Les difficultés de la Chine, victime de la peste porcine, profitent pour le moment aux éleveurs de porcs du continent européen. Les importations chinoises augmentent et sur un marché tendu, les prix en font autant. Tout est-il pour le mieux pour les producteurs français et bourguignons ? Réponse avec Emmanuel Thiery, naisseur engraisseur à Agencourt (21), président d'Interporc, de l'Union régionale des producteurs de porcs de Bourgogne et administrateur de la coopérative Cirhyo (35 départements - 1 350 000 porcs).



Emmanuel Thiery, président d'Interporc, de l'Union régionale des producteurs de porcs de Bourgogne et administrateur de Cirhyo, coopérative couvrant 35 départements et représentant une production de 1 350 000 porcs.

La rapide propagation de la peste porcine inquiète tous les éleveurs de porcs, mais dans le même temps, elle profite au marché et favorise les exportations, tout est-il pour le mieux dans la filière porcine ?

Emmanuel Thiery : *«C'est un fait que la demande et les prix sont portés par la demande chinoise, mais tout le monde n'en profite pas. Pour certains opérateurs, comme les salaisonniers, les négociations avec la grande distribution se sont déroulées sur la base des prix de février, les prix négociés ne correspondent donc pas à l'augmentation réelle des prix de marché. Cette situation illustre le manque de souplesse actuel du cadre dans lequel se déroulent les négociations commerciales, en dépit de la loi Égalim, dont toutes les dispositions n'ont pas encore produit leurs effets. Pour les éleveurs le prix est plus rémunérateur, mais ce n'est pas un indicateur de bonne santé économique, alors que les exploitations supportent de lourdes charges. Face à cela, la politique des prix bas est bien ancrée dans notre société de consommation. L'embellie actuelle ne doit pas cacher les problèmes de fond et les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs de la filière».*

Parmi ces enjeux, il y a celui de l'acceptabilité de cette production par l'environnement social dans lequel elle s'insère. Les élevages sont souvent mal vus par la population, même dans les zones rurales les plus reculées. Comment remédier à cette hostilité et permettre des installations un peu plus sereines ?

E. T. : *«Deux chiffres, on comptabilise en Bretagne 400 porcs/m2 contre 4 porcs/m2 en Bourgogne… Pourtant et en dépit d'un modèle de développement limité et de pratiques vertueuses, les élevages bourguignons sont victimes des mêmes résistances et des mêmes a priori que leurs collègues bretons. En Bourgogne comme dans toute la zone de la coopérative Cirhyo, la densité porcine reste faible, mais cela peut représenter un atout pour ces zones de polyculture élevage où la production de céréales est importante. Notre activité peut en tirer parti sur le plan économique et l'environnement en profite aussi. Le lisier est utile aux cultures et les céréales peuvent être autoconsommées localement. L'alimentation à la ferme peut ainsi valoriser les orgettes et les grains non panifiables. Le développement actuel de nos élevages porcins (+2 % à 3 % pour Cirhyo) est surtout porté l'Ain, l'Aube et la Marne. Et pourtant, ce message passe mal en Bourgogne. Notre production est mal connue et génère de forts a priori, alors même que les produits transformés sont de grande qualité. La vente locale, la tendance locavore a le vent en poupe, mais encore faut-il justement encourager les productions locales où la viande porcine a toute sa place. De nouveaux projets, avec des technologies adaptées peuvent très bien s'insérer localement et concourir à l'économie des territoires et à l'emploi».*

Toutes les exploitations se trouvent-elles en situation d'investir pour se moderniser et limiter ce que certains dénoncent comme des nuisances ?

E.T. : *«Nous avons pris du retard par rapport à l'Espagne et à l'Allemagne où les éleveurs porcins mieux rémunérés ont pu investir et moderniser leurs élevages. En France les prix trop longtemps bas et déconnectés des coûts de production ont découragé certains investissements productifs. Pourtant, la technologie permet de limiter les nuisances éventuelles, prévient les critiques. Dans mon élevage, la fosse est couverte, les ventilateurs canalisent l'air ambiant vers des cheminées hautes. Nous utilisons des diffuseurs d'huiles essentielles et portons une grande attention à toutes nos interventions. Dans nos régions, la meilleure configuration pour un naisseur-engraisseur se situe entre 45 et 50 truies. C'est l'optimum pour le suivi sanitaire, l'équilibre économique et l'approvisionnement en continu de marchés organisés et différenciés. Le niveau de productivité étant par ailleurs un bon indicateur du niveau de confort des animaux. Mais cela reste un message difficile à faire passer, alors que la déconnexion entre gens des villes et gens des champs s'accentue et que la notion même de «naturel» pose question. Les consommateurs veulent plus de «naturel» tout en attendant des produits formatés au prix le plus bas possible. Dans le même temps, toutes les paroles, même celles des scientifiques sont mises en doute ou dénoncées. Notre génétique est pourtant bien adaptée aux attentes de la société et nous satisfaisons au mieux les besoins physiologiques des animaux, reste à en convaincre nos détracteurs».*

Tout est bon dans le cochon dit-on… Mais est-ce que l'on mange vraiment tout dans le cochon ?

E. T. : *«L'ensemble de la production est très segmenté, avec des labels, des signes de qualité, des dénominations régionales… Mais la viande de porc c'est d'abord un ensemble de morceaux consommés en fonction des préférences alimentaires de différents pays et de leur culture gastronomique. La France consomme beaucoup de jambons et notre production n'y suffirait pas, la Chine importe des oreilles, des queues, des pieds, des têtes… Les échanges commerciaux sont donc indispensables si l'on veut valoriser l'ensemble de la carcasse et répondre aux demandes diversifiées des marchés pour écouler notre production».*

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN



L'élevage d'Emmanuel Thiery limite de façon drastique l'usage des antibiotiques et n'utilise que des produits naturels (huiles essentielles, argiles, etc.) pour préserver la qualité sanitaire des céréales stockées, qu'elles soient destinées à l'alimentation humaine ou à l'alimentation animale.

GIRARD Drainage
Depuis 60 ans
21220 Gevrey-Chambertin
Alain Troussard
Tel. 06 07 78 11 95

Anticipez Vos Demandes (en partenariat avec un bureau d'études agréé)
Dossier de Financement (Agilor jusqu'à 11 échéances)

Des systèmes de groupage d'andains

Des volets rapprocheurs aux tapis groupeurs, les dispositifs embarqués sur les faucheuses pour rassembler les andains ne présentent pas la même conception, ni le même niveau de performances.



Crédit : Pöttinger

Le groupeur à vis sans fin équipant la faucheuse portée Pöttinger dispose d'une bâche déflectrice réglable pour ajuster la largeur de l'andain.

Le regroupage des andains au moment de la fauche permet de gagner du temps en dispensant de l'étape d'andainage. Il présente aussi l'intérêt d'éviter de perdre les feuilles de fourrages fragiles et limite la montée de pierres ou de terre dans la récolte. En revanche, le recours à cette technique avec un gros volume de végétation ne favorise pas le séchage de l'herbe, en limitant la surface exposée au soleil. Les différentes solutions embarquées sur les faucheuses pour regrouper les andains ne donnent pas les mêmes résultats et le choix est généralement dicté par la largeur du pick-up de la machine de récolte. Les longs volets déflecteurs constituent le dispositif le plus économique. Ils ne sont disponibles que sur les machines traînées équipées d'un conditionneur. Leur seule action consiste à guider le flux de matière expulsé par le rotor. Celui-ci reçoit parfois des fléaux spécifiques, pleins chez Krone par exemple, pour accroître la ventilation et donc la distance de projection. Ces déflecteurs rapprochent les andains de deux passages successifs sur des largeurs allant de 3 à 4,5 m, selon les marques. Ils sont ainsi compatibles avec des ensileuses pourvues d'un ramasseur large.

Les convoyeurs à tapis gourmands en puissance

Disponible chez la plupart des constructeurs, le procédé de groupage actif le plus répandu se compose d'un convoyeur à tapis transversal animé hydrauliquement. Il impose également la présence d'un conditionneur, mais se décline aussi bien sur des faucheuses portées que des traînées. Ce type de groupeur apporte de la polyvalence aux faucheuses. Relevé, il autorise l'épandage large. Abaissé, il permet la confection d'un andain de taille variable en adaptant la vitesse du tapis pour juxtaposer les deux passages ou les superposer. Ses performances s'avèrent idéales pour la reprise de l'herbe à la remorque autochargeuse ou avec une ensileuse équipée d'un pick-up de 3 m. Cependant, trois principaux critères peuvent constituer un frein à l'achat : le surcoût, le poids mort et la puissance absorbée. En effet, le tarif de cette option avoisine les 10 000 € sur une faucheuse conditionneuse de 3 m, ce qui augmente considérablement son prix. Le poids de l'équipement, de surcroît en porte-à-faux, impose un tracteur de gros gabarit. Sur le plan de la puissance, des constructeurs annoncent que leur groupeur a tapis absorbe, à lui seul, entre 60 et 80 ch sur des combinaisons de faucheuses triples de 9 à 10 m d'envergure. Dans ce cas un tracteur de plus de 200 ch est indispensable. Ce dispositif séduit davantage les Cuma et les ETA, qui disposent d'engins puissants et sont en mesure de l'amortir sur de plus grandes surfaces.

Une vis sans fin sur les faucheuses simples

Plus économique et moins énergivore, le système de groupage à vis semble trouver écho dans les campagnes. Il équipe exclusivement les faucheuses portées dépourvues de conditionneur, excepté l'automotrice Big M de Krone. Ce procédé est actuellement commercialisé par Pöttinger sur une machine portée de 3,5 m et une combinaison triple de 10 m d'envergure. Krone propose également cette solution sur son ensemble porté à trois unités de fauche (1 frontale + 2 arrière) de 9,5 m de large. L'animation de ce dispositif est mécanique et le principe de fonctionnement est assez simple. La vis située à l'arrière du lamier est enveloppée par un auget relevable. Ce carter relevé garantit un épandage large comme avec une simple barre de coupe. Refermé, il recentre le fourrage au milieu du tracteur. Ce type de groupeur se veut particulièrement compact. Le poids supplémentaire qu'il engendre limite le porte-à-faux et sollicite moins le relevage qu'un mécanisme à tapis. L'Autrichien Pöttinger précise d'ailleurs qu'un tracteur de 130-140 ch suffit pour entraîner sa faucheuse portée de 3,5 m. Vu l'engouement pour ce type de machine, il annonce l'arrivée, au Salon de l'herbe 2019, d'un modèle de 3 m conçu



pour tous les budgets



Crédit : Vicon

Le groupeur à tapis représente un investissement important et impose, avec les combinaisons à trois unités de fauche, d'utiliser des tracteurs de plus de 200 chevaux



Crédit : Claas

Les volets rapprocheurs d'andains ne sont disponibles que sur les faucheuses équipées d'un conditionneur à rotor.

pour les tracteurs de 110 à 120 ch. Certes, les machines dotées d'un groupeur à vis ne disposent pas de conditionneur, mais s'avèrent moins chères. Pöttinger facture 62 000 € son modèle arrière de 10 m (à combiner avec une faucheuse frontale), tandis qu'il demande 75 000 € pour la version à conditionneur et convoyeur à tapis. La puissance requise est aussi moindre : 160 à 180 ch contre 240 à 260 ch.

David Laisney



Crédit : Krohn

Le relevage des augets enveloppant les vis sans fin de groupage permet de réaliser une fauche à plat sur toute la largeur du lamier.



Crédit : PKrohn

La vis sans fin du groupeur est positionnée au plus près du lamier



ROLL BELT
DÉBIT, DURABILITÉ, DESIGN.

ACTIVESWEEP™ : IDÉAL POUR LE PRESSAGE DES LÉGUMINEUSES
SUPERFEED™ : LE PRESSAGE HAUTES PERFORMANCES
CROPCUTTER™ : LA POLYVALENCE TOTALE DANS TOUTES LES RÉCOLTES
INTELLIBALE™ : AUTOMATISEZ VOS OPÉRATIONS DE PRESSAGE

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

Sarl MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
Groupe METHIVIER-PARAGEAU	89 Toucy	03 86 44 01 08
	58 St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
NODIMAT Groupe Ouvrard	21 Chatillon-sur-Seine	03 80 91 52 21
	21 Longeault	03 80 48 91 60
	21 Vignoles	03 80 21 46 10
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	03 86 34 18 35
	58 Tannay	03 86 22 11 54
EUROPAGRI Groupe Sureau	89 St Clément	03 86 83 02 01
	89 Brienon	03 86 43 07 90
	89 Tonnerre	03 86 55 05 07
	et son agent : Francis Lesourd à Augy :	03 86 40 29 09

NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS -NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS

Anderson

Une autochargeuse de balles enrubannées



Crédit : M.Portier

Lucas G importe la remorque autochargeuse RBM Pro 2000, assurant le chargement et le transport de 14 balles enrubannées avec un seul tracteur. Développée par le Canadien Anderson, celle-ci accepte des balles de 1,20 à 1,50 m de diamètre et d'un poids jusqu'à 1 200 kg, alignées sur deux rangées de 7. Pour le chargement de balles de foin ou de paille plus légères, une troisième rangée peut être chargée au-dessus. Les balles sont ramassées à une vitesse de 3 km/h par un bras de chargement équipé d'une pince, que la balle soit debout ou sur l'arrondi. À chaque fois qu'une balle est détectée contre la pince, une séquence automatique de chargement se met en route, pour une durée moyenne de 20 secondes. Les balles sont réceptionnées sur deux convoyeurs, un poussoir les faisant reculer à chaque cycle. Pour le déchargement, le plateau s'incline grâce à une flèche hydraulique, les balles sont poussées et directement déposées au sol, alignées debout ou sur l'arrondi. L'ensemble des réglages et le choix des automatismes s'effectuent depuis une console tactile en cabine. Une caméra intégrée à l'arrière de la remorque facilite le déchargement et sécurise le transport.

Belair

Une faucheuse-autochargeuse Premium



Crédit : M. Portier

La gamme de faucheuses-autochargeuses Gabare de Bélair s'enrichit d'une nouvelle version Premium qui se différencie par rapport aux modèles standards par un essieu tandem avec des roues de grand diamètre, un lamier de 2,25 m (au lieu 2,10 m), un convoyeur et une caisse plus larges (1,30 m et 2,10 m). Ces machines se déclinent en volume DIN allant de 17 à 25 m3

Claas

Une ensileuse Jaguar à chenilles suspendues



Crédit : Claas

L'ensileuse Jaguar 960 Terra Trac se distingue par l'adoption des trains de chenilles Claas, déjà éprouvés sur les moissonneuses-batteuses de la marque. Dans cette configuration exclusive à ce modèle de 626 ch, le châssis se voit rallongé de 1,05 m et le poids est accru de 4 tonnes, par rapport à une version à roues. Elle présente en contrepartie une plus grande capacité à respecter les sols, grâce à l'empreinte de ses chenilles totalisant chacune 2,85 m² (en 635 mm de large), contre 1,29 m² pour des pneumatiques de dimension 800/70 R32. Le système de gestion des chenilles présente la particularité, dans les bouts de champ, d'augmenter la pression sur les deux galets inférieurs, afin de délester la roue avant et de réduire d'un tiers la surface de contact au sol. Cette action est notamment intéressante à l'ensilage d'herbe, car elle limite l'agressivité des chenilles sur la couche végétale. Les chenilles de 635 mm de large permettent à la Jaguar 960 de respecter une largeur au transport de 3 mètres. L'allongement du châssis améliore l'accès aux organes de la machine. L'adoption des chenilles est également une réponse à la limite de charge maximale par essieu avec les équipements frontaux très lourds. Largeur des chenilles : 635, 735 et 890 mm.

Fendt

Affûtage embarqué pour les Tigo PR et XR



Crédit : M.Portier

Les remorques autochargeuses Fendt Tigo PR et XR bénéficient en option d'un nouveau pick-up à entraînement hydraulique, d'une largeur respective de 2 et 2,20 m. Celui-ci s'accompagne d'un entraînement renforcé. Elles reçoivent par ailleurs un nouveau système embarqué d'affûtage des couteaux, dispositif qui peut également fonctionner à poste fixe pour d'autres machines ou pour affûter les couteaux de presses à balles rondes de la marque. Les Tigo XR accueillent un troisième modèle avec la XR 90 doté d'un tridem et d'une caisse de 50 m3 DIN. En parallèle, la gamme d'autochargeuses s'enrichit des modèles Tigo MS, MR et MR Profi. Elles offrent des volumes de 26 à 39 m3 et reçoivent un dispositif d'amenage à peignes ou à rotor.





NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS -NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS

Fendt
La gamme fenaison complétée


Crédit : Fendt

La gamme d'outils de fenaison Fendt se renforce avec plusieurs outils issus de l'offre Fella. Les faucheuses traînées à timon central Slicer TKC et TRC offrent une largeur de travail de 3 et 3,50 m. La gamme d'andaineurs se voit compléter par le modèle traîné double rotor à andainage latéral Former 1502 ratissant sur une largeur de 3,60 à 7 m. Le monorotor Former 400 DN affiche une largeur de 3,85 m, tandis que le double rotor à andainage central Former 10065 intervient sur une envergure de 8,80 à 10 m. Spécialement adapté pour la fauche en régions montagneuses, le conditionneur à dents flexibles Booster 285 DN travaille sur une largeur de 1,82 m, attelé au relevage arrière en combinaison avec une faucheuse frontale.

Krone
Une faucheuse frontale bien suspendue



Crédit : M.Portier

La gamme Krone de faucheuses frontales se complète avec le modèle EasyCut F320 Glide sans conditionneur. Cette machine de 3,20 m de largeur de travail est équipée d'une suspension tirée, utilisant une rotule et deux biellettes et offrant un débattement de 60 cm. Ce dispositif très épuré, profitant à la visibilité sur la machine, est complété par un vérin central assurant le relevage du lamier en bout de champ, un indicateur d'alignement du vérin facilitant le réglage de la hauteur de relevage au préalable. Deux boules d'azote assurent l'absorption des chocs, la pression étant ajustable depuis la cabine, grâce à un manomètre directement visible. Identique à celui des autres faucheuses, le lamier reçoit la sécurité SafeCut et le démontage rapide des couteaux. Deux tambours latéraux permettent de recentrer le fourrage entre les roues du tracteur.

Idass
Andaineur à tapis spécial produits verts

L'andaineur à tapis IGM4 CR d'Idass est conçu pour être utilisé sur le relevage avant d'un tracteur. Cet appareil de 3,10 m de large se distingue par l'adoption de deux pick-up superposés. Le contre-ramasseur, situé en partie supérieure, est, selon Idass, indispensable pour reprendre des fourrages verts, humides ou non, car il régularise le flux de matière vers le tapis transversal. Il se recule manuellement pour ramasser des produits secs, tel que du foin.


Crédit : Idass

Kuhn
Une faucheuse-conditionneuse grande largeur à rouleaux.


Crédit : Kuhn

Répondant au double objectif de débit de chantier et d'amélioration d'autonomie protéique, Kuhn propose deux nouveaux modèles de faucheuses-conditionneuses triple à rouleaux FC 9530 R (9,53m) et FC 10030 R (9,93m) combinées aux frontales FC 3125 RF et FC 3525 RF. Les exploitations qui souhaitent intégrer des légumineuses dans une ration pour réduire la quantité de concentrés achetés, cherchent à récolter les feuilles en conservant le maximum de valeur nutritionnelle. L'intérêt des rouleaux a été démontré lors d'un test réalisé par Arvalis, les CUMA et Kuhn en 2016. Une économie d'environ 100 euros / ha / coupe et un séchage approchant 80 % de MS dès le deuxième soir quand le reste des modalités l'obtient après le troisième soir, ont été constatés. Les rouleaux Squareflex bénéficient d'éléments adaptés aux besoins des végétaux les plus fragiles : empreintes spécifiques qui limite la perte de feuilles, réglage de la pression par une vis agissant sur des barres de torsion et grand diamètre pour une capacité importante d'évacuation. L'écartement entre les rouleaux peut s'agrandir en cas d'entrée de corps étrangers dans le groupe de fauche, évitant des éventuels dommages. Les rouleaux Squareflex peuvent également être utilisés avec les graminées ou prairies naturelles.

Vicon
My way of Farming.



Nouvelle gamme de presses à chambre variable
VICON RV 5116 - 5118
- Équipée du nouveau système de liage filet et ficelle PowerBind
- Diamètre de balle de 0,8 m jusqu'à 1,65 et 1,80 m
- Rotor PowerFeed pour un débit élevé
- Drop Floor pour un déblocage facile et rapide

MATÉRIEL SUR PARC

BAZOLLES MOTOCULTURE
58110 Bazolles
03 86 38 97 09



NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS -NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS

Kuhn

Merge MAXX 950 : un andaineur à tapis pour gros débits de chantiers.



Crédit : Kuhn

Kuhn complète son offre d'andaineurs à tapis avec la sortie du nouveau MERGE MAXX 950, destiné pour l'essentiel aux entrepreneurs, Cuma et industriels acteurs en production de fourrage. Le MERGE MAXX se distingue sur ce plan par la présence du windguard à rouleau qui se trouve à l'avant et en face du pick-up. Il guide le fourrage en le remontant et alimente ainsi de façon régulière le tapis. Le rouleau, situé à la base du windguard régule automatiquement sa position en fonction des volumes de fourrages se présentant face à la machine. Un andain régulier permet d'augmenter la vitesse de travail de l'ordre de 2 à 3 km/h ! L'andaineur à tapis est polyvalent et offre différentes possibilités de dépose de l'andain : dépose centrale, dont la largeur est réglable, dépose latérale ou bilatérale, dépose de deux andains (au centre et sur le côté). La qualité de suivi du terrain est assurée sur les 2 unités grâce à des patins articulés, un allégement par de puissants ressorts et des articulations qui autorisent un débattement vertical et angulaire. Le MERGE MAXX peut évoluer dans différents types de fourrages, même les plus fragiles, en conservant la valeur nutritive de la récolte.

Kverneland

Une faneuse 10 toupies semi-portée



Crédit : M. Portier

Après le modèle porté lancé l'an dernier, la faneuse Kverneland 10 toupies de 11,20 m arrive en version semi-portée 85112C, mieux adaptée aux tracteurs de petit gabarit. Elle adopte un timon et un chariot arrière de grande largeur qui, au travail, vient se relever au-dessus de la machine. En option, cette faneuse peut recevoir un kit fourrière, agissant sur les vérins de repliage pour maintenir l'horizontalité de la machine lorsqu'elle est relevée sur chariot en bout de champ. Une rouge de jauge double est également proposée en option. Cette machine se décline par ailleurs aux couleurs Vicon sous le nom de Fanex 1124C.

Mon MÉTIER en CASE IH RB 455/465
ESSAYEZ-LES,
Vous risquez d'être surpris !
Contactez le 06 07 54 76 70

• 6 modèles à chambre variable
• diamètre de 90 à 150 cm ou 180 cm
• moniteur de contrôle Isobus III
• idéales pour le pressage du chanvre
CASE IH Pour ceux qui exigent le plus
et ses agents
ETS Jerusalem - Ancy-le-Franc
03 86 75 11 14
ETS Boblin Michel - Bray-sur-Seine
01 60 67 14 16
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
dafp-agri.com

Massey Ferguson

Une enrubanneuse au catalogue



Crédit : Massey Ferguson

L'enrubanneuse traînée à table tournante TW 130 de Massey Ferguson accepte des balles de 0,9 à 1,30 m de diamètre pesant jusqu'à 1 000 kg. Utilisant au choix des rouleaux de film de 500 ou 750 mm, le dispositif de préétirage se règle à 55 ou 70 %. La position basse de la table facilite le déchargement, un retourneur étant proposé en option. La roue de droite est fixée à un support pivotant, faisant passer la largeur de voie de 2,50 à 2,85 m pour plus de stabilité au travail. Le pilotage depuis le moniteur E-Link Basic assure un chargement semi-automatique. Cette enrubanneuse se décline également aux couleurs Fendt sous le nom Rollector 130.

FENAISON

SOYEZ TRANQUILLE
Nous sommes là !
• Stock pièces disponibles
• Service express
• Permanence SAV le week-end
03 80 27 08 00
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - giacomelagri.com
JOHN DEERE

NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS -NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS

McHale
L'andaineur et le groupe de fauche commercialisés



Crédit : M.Portier

Présentés pour la première fois à l'automne 2017, les deux andaineurs double à andain central du constructeur irlandais seront commercialisés en septembre. Conçus pour les conditions de récolte difficiles, ces appareils reçoivent une tête d'attelage pivotante associée à un essieu directeur à faible entretien. Le réglage de la largeur de travail s'effectue depuis la cabine. Reposant sur 4 ou 6 roues, chaque rotor dispose d'un indicateur gradué affichant la hauteur de ratissage, d'un bloc de graissage centralisé et d'un levier de réglage de l'angle du chemin de roulement. Autre matériel commercialisé, le groupe de fauche B9000 reprend les principales caractéristiques de la faucheuse conditionneuse portée R3100, avec en plus, un réglage hydraulique du déport des deux unités de fauche, pour optimiser le recouvrement avec la faucheuse frontale.
Modèle : R62-72 et R68-78. Largeur : 6,20 à 7,20 et 6,80 à 7,80 m.
Diamètre des rotors : 2,80 et 3,20 m.
Nombre de bras par rotor : 11 et 13.
Modèle : B9000. Largeur : 8,56 m.

Pöttinger
Des faucheuses frontales compactes



Crédit : Pöttinger

Par nature dépourvues de conditionneur, les nouvelles faucheuses frontales Alpha Motion Master se caractérisent par une tête d'attelage compacte rapprochant la faucheuse de 34 cm du tracteur, réduisant au passage le poids de 40 kg et améliorant la répartition des charges sur les essieux du tracteur. Conservant une bonne garde au sol au transport (30 cm), ces machines peuvent être attelées sur des petits tracteurs chaussés en monte de 28 pouces. Modèles à disques : Novacat 261, 301 et 351 Alpha Motion Master. Largeur 2,62, 3,04 et 3,42 m.
Modèle à tambours : Eurocat 311 Alpha Motion Master et Plus Master Largeur : 3,05 m

Pöttinger
Un petit andaineur double à dépose latérale



Crédit : Pöttinger

Positionné en entrée de gamme et destiné aux tracteurs à partir de 60 ch, l'andaineur double rotor semi-porté à dépose latérale TOP 652 de Pöttinger travaille sur une largeur de 6,40 m. Cet appareil est équipé d'un rotor avant de 3 m de diamètre à 10 bras et d'un rotor arrière de 3,15 m à 12 bras. Autorisant un angle de braquage de 66°, il est équipé d'essieux à cinq roues sur balancier et de roues de jauge Multitast précédant chaque rotor sur articulation cardanique (+/- 5°) pour un bon suivi du sol. Ne nécessitant qu'une prise hydraulique simple effet, le Top 652 propose un relevage séquentiel des rotors en bout de champ.

New Holland
La gamme fenaison enrichie



Crédit : New Holland

Le full liner complète son catalogue d'outils de récolte des fourrages avec plusieurs modèles de faucheuses, faneuses et andaineurs, issus de la gamme Kongskilde. L'offre de faucheuses conditionneuses se complète par le haut avec la combinaison MegaCutter 860 P offrant une largeur de travail de 8,40 à 8,60 m. En entrée de gamme, trois modèles de faucheuses simples DuraDisc affichent une largeur de coupe de 2 à 2,80 m. Du côté des andaineurs ProRotor, trois modèles monorotor et deux doubles rotors font leur apparition, tandis que la gamme de faneuses ProTed accueille trois nouveaux modèles à 4 et 6 toupies.



NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS -NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS

Reiter

L'andaineur Respiro en 6 et 7 mètres en poste inversé



Crédit : Leroch Distribution

Destinés aux tracteurs dotés d'un poste inversé ou aux automoteurs reconditionnés (du type ensileuse), les andaineurs à tapis Respiro R6 et R7 du constructeur autrichien Reiter se composent de deux parties repliables. Ils peuvent andainer à gauche, à droite ou les deux. Par ailleurs, toute la gamme d'andaineurs Respiro bénéficie désormais de dents de pick-up de 6 mm de diamètre, contre 5 mm auparavant, afin de pouvoir évoluer dans les gros volumes, comme le méteil.
Reiter complète également son offre en machines arrière avec deux modèles traînés de 4 et 5 m à timon central, pouvant être aussi bien orientés à gauche qu'à droite.

Sip

Le spécialiste de la fenaison fait son retour



Crédit : M. Portier

Absent du marché français ces dernières années, SIP fait son come-back en œuvrant à la construction d'un réseau de distribution. Disposant d'une offre très complète de faucheuses, faneuses et andaineurs, le spécialiste slovène de la fenaison s'est récemment fait remarquer avec une combinaison de fauche de 15 m de large et une offre inédite d'andaineurs à tapis. Issus d'un accord avec l'autrichien Reiter, ces derniers se démarquent par leur pick-up flexible associé à un rotor sur le dessus. Deux modèles frontaux de 2,95 et 3,45 m, ainsi qu'un modèle traîné de 4,95 m constituent la gamme Air.

Strautmann

Des autochargeuses gros volume pour le foin

La gamme d'autochargeuses Ambion de Strautmann, composée de deux modèles 440 (80 m3) et 500 (100 m3), remplace les modèles Vitesse. Elle se distingue par sa caisse plus volumineuse. L'empattement est lui aussi augmenté pour atteindre 2,10 m. Ces machines peuvent désormais recevoir une monte de pneumatique en 22,5. Côté alimentation, l'Ambion dispose d'un pick-up de 1,80 m de large et d'un ameneur à 4 peignes, voire 5 en option.



Crédit : Strautmann



PROCHAINEMENT DANS VOTRE JOURNAL

DOSSIER TRAVAIL DU SOL

Terres de Bourgogne

Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS -NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS

Tonutti

Un andaineur soleil à châssis central



Crédit : M. Portier

La gamme d'andaineurs soleil du constructeur italien Tonutti s'enrichit d'un modèle à châssis central et repliage vertical. La largeur de travail et celle de l'andain se règlent mécaniquement. Un soleil central permet de relever le fourrage qui se retrouve sous l'andain. Tonutti propose par ailleurs un nouveau soleil, dont les dents Duragrip ont une extrémité martelée et traitée, offrant davantage d'accroche pour relever le fourrage et une meilleure résistance à l'usure. Cette option est également disponible pour les dents de giroandaineurs.
Modèle : Power Rake V8, V10 et V12. Largeur : 5,80 ; 6,30 et 7,40 m

Vicon

Un groupeur pour la faucheuse Extra 7100



Crédit : G.Coisel

Sur ses groupes de fauche Extra 7100, le constructeur Vicon propose désormais un groupeur d'andains à tapis. Pour étaler la matière, il est possible de les escamoter. Ce même dispositif est disponible aux couleurs Kverneland sur les modèles 53100 MT Vario.

Vicon

Une plus petite autochargeuse



Crédit : G.Coisel

La gamme d'autochargeuses Rotex Combi de Vicon accueille le modèle 502 de 30 m3 DIN de capacité. Pour plus de polyvalence, le dessus de la caisse est dépourvu de cordes. La largeur du pick-up a été augmentée pour atteindre 2,30 m de largeur. Il est dorénavant équipé de vis de recentrage. Un dispositif de pesée disposé sur les essieux et la flèche fait son apparition avec une précision de l'ordre de 50 kg. Un capteur d'humidité vient compléter les mesures. Couplé au GPS, ce système permet de cartographier la parcelle et d'exporter ces données.

Vicon

Une faucheuse-conditionneuse frontale relookée



Crédit : M. Portier

Inspiré des modèles portés, le design très fuyant des nouvelles faucheuses-conditionneuses frontales Vicon Extra 732FT et 735FT (3,20 et 3,50 m) favorise la visibilité sur l'avant. Le système de suspension tirée à ressorts est conservé, avec un débattement accru offrant 30° d'amplitude latérale. Un vérin hydraulique assure le réglage de la hauteur de travail, l'angle de piquage du lamier s'ajustant hydrauliquement en option. La transmission est simplifiée, de manière à limiter le nombre de renvois d'angle. Ces faucheuses se déclinent avec un conditionneur à fléaux acier (FT) ou à rouleaux (FR). Un système de réglage rapide des déflecteurs permet d'ajuster facilement la largeur de l'andain de 1,10 à 2,50 m. Le repliage hydraulique des extensions est disponible en option. Équipées du lamier à disques triangulaires, ces faucheuses sont par ailleurs proposées aux couleurs Kverneland avec un lamier à disques ronds sous les modèles 3332 et 3336 FT ou FR de 3,20 et 3,60 m de large.





Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 14/05/2019	Bourg-en-Bresse 14/05/19	St-Christophe-en B. 8/05/2019	National 8/05 au 14/05/19
Vaches viande (V)	U	3,90 € →	-	3,90 € →	3,86 € ↗
	R	3,40 € →	3,55 € →	3,72 € →	3,56 € ↗
	O		3,10 € →	-	3,30 € ↘
Vaches mixte (M)	R	3,20 € →		-	3,20 € →
	O	3,00 € →	3,15 € ↗	-	3,13 € ↘
Vaches lait (L)	O	2,75 € →	-	-	2,79 € ↗
	P	2,60 € →	2,70 € ↗	-	2,58 € ↗
Génisses VML	U	-	4,30 € →	4,50 € →	4,16 € ↗
	R	3,35 € →	3,60 € →	3,95 € →	3,62 € ↗
	O	3,20 € →	3,10 € ↗		3,19 € ↗
Taureaux VML	URO	2,60 € ↗	2,65 € →	3,12 € →	2,86 € ↗

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **14/05/2019**

Effectif total: 432 - Taux de vente: 97%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	-
		U	200-250	3,12 €	3,32 €	3,22€	-
			250-300	3,02 €	3,26 €	3,09 €	+0,01
			300-350	2,90 €	3,07 €	3,00 €	-0,05
			350-400	2,81€	2,96 €	2,94 €	-0,01
			400-450	-	-	-	-
		R	200-250	-	-	-	-
			300-350	2,82 €	2,93 €	2,89 €	+0,01
			350-400	2,86 €	2,87 €	2,87 €	=
	F	E	250-300	3,00 €	3,58 €	3,11 €	-
		U	200-250	2,66 €	2,83 €	2,76 €	-0,03
			250-300	2,74 €	2,89 €	2,79 €	+0,05
			300-350	2,66 €	2,78€	2,72 €	-0,06
			350-400	2,64 €	2,72€	2,68 €	-
		R	200-250	2,63 €	2,70€	2,68 €	-
			250-300	2,61€	2,66 €	2,65 €	+0,04
			300-350	2,46€	2,66 €	2,59 €	-
			350-400	-	-	-	-

BROUTARDS : Vente totale et cours facilement reconduits dans l'ensemble de la catégorie. Acheteurs nombreux.

LAITONNES : Bonne demande dans les lots vaccinés FCO pour l'exportation en Italie.

Effectif total: 251 - Taux de vente:98%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	2,86 €	2,97 €	2,89€	-
			350-400	2,87 €	2,98 €	2,95€	+0,04
			400-450	2,79 €	2,93 €	2,84 €	+0,06
			450-500	2,61 €	2,72 €	2,69 €	-0,02
			500 et +	2,48€	2,59 €	2,56 €	-
			600 et +	2,16€	2,23 €	2,20 €	-
		R	350-400	2,69 €	2,92 €	2,84 €	+0,02
	F	U	300-350	2,71 €	2,79 €	2,73 €	+0,07
			350-400	2,56 €	2,73 €	2,67 €	+0,12
			400-450	2,37 €	2,37€	2,37 €	-0,17
			450 et +	2,12 €	2,25€	2,23 €	-
		R	350-400	2,44 €	2,64€	2,50 €	-0,05
			400-450	2,19€	2,27 €	2,26 €	-

TAURILLONS : Quelques lots herbés sont proposés par les éleveurs et sont très bien valorisés grâce à une forte demande. Tri un peu plus sévère dans les derniers lots de stabulation, mais les besoins existent. Aucun invendu.
GENISSES - 2 ANS : Bonne demande dans les lots vaccinés FCO pour l'exportation en Italie.

Effectif total: 381 - Taux de vente: 89%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
TAUREAUX	M	U	+500 kg	1,75 €	1,96 €	1,85 €	+0,03
		R	+500 kg	1,651 €	1,66 €	1,60 €	-
	F	E	- 5 ans	2,29 €	3,28 €	2,50 €	+0,17
			5 à 10 ans	2,26 €	2,45 €	2,33 €	-0,08
		U	- 5 ans	1,92 €	2,33 €	2,08 €	+0,02
			5 à 10 ans	1,85 €	2,21 €	1,99 €	-0,01
			+ 10 ans	1,80 €	2,08 €	1,91 €	+0,02
			- 5 ans	1,75 €	1,93 €	1,86 €	+0,03
			5 à 10 ans	1,68 €	1,88 €	1,80 €	=
			+ 10 ans	1,63 €	1,76 €	1,70 €	-0,01
		O	- 5 ans	-			
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,26 €	1,57 €	1,48 €	
		E	24 à 36 mois	2,344 €	3,25 €	2,75 €	+0,25
		U	24 à 36 mois	2,00 €	2,38 €	2,20 €	+0,05
		R	24 à 36 mois	1,80 €	1,98 €	1,989 €	-0,04

VACHES / GENISSES 30 MOIS : Encore une grosse affluence cette semaine avec des sujets en général qui sont de qualité. La demande est réelle et les transactions sont fluides. Peu d'invendus et cours reconduits.

TAUREAUX : Offre correcte à des cours reconduits également.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 13/05/2019

Bovins (203)		
Taurillonsd'herbe	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
365 à 415 kg	1040 - 1140	2,73 - 2,86
420 à 460 kg	1100 - 1210	2,61 - 2,73
Laitonnes		
260 à 300 kg	630 - 820	2,44 - 2,72
325 à 365 kg	850 - 930	2,56 - 2,62
Génisses		
405 à 510 kg (16-24mois)	850 - 1090	2,00 - 2,14
370 à 630 kg (24-36mois)	780 - 1330	1,78 - 2,26
Taureaux		
1005 à 1050 kg	1830 - 1850	1,74 - 1,84s
Vaches légères	600 - 1080	
Vaches entre deux	1130 - 1300	
Vaches lourdes	1340 - 1580	

Apports de qualité plus ordinaire en mâles et femelles d'export, seuls quelques lots supérieurs et herbés se placent facilement. Demande sélective en sujets non herbés et légers. Apports stables en vaches maigres, vente plus rapide en légères herbagères.

Bovins gras : 15
Vaches de viande : 3,70 à 3,74 € kg de viande.

Meilleure demande en bêtes grasses à des tarifs plus fermes.

Prochain marché le lundi 20 mai aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 24/04/2019

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 143 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards :							
Laitonnes :	M	U	200 - 250	-	-	-	-
			250 - 300	2,70 €	3,02 €	2,96 €	+0,08
			300 - 350	2,75 €	2,94 €	2,84 €	+0,06
			350 - 400	2,68 €	2,96€	2,85 €	+0,10
			400 - 450	2,72 €	2,72€	2,72 €	+0,03
	F	U	250 - 300	2,60 €	2,88€	2,67 €	+0,14
			300 - 350	2,59 €	2,87€	2,71 €	+0,081

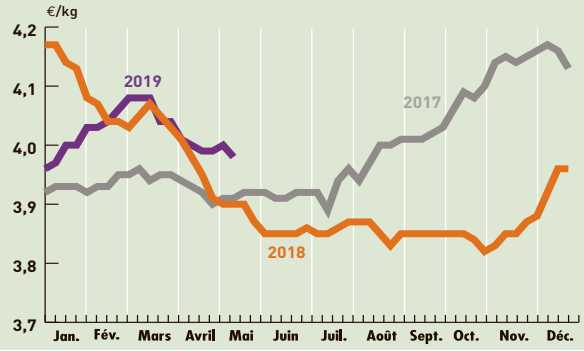
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 6/05/19 au 12/05/19

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,98 €	3,76 €	-			
Races mixte		-	3,54 €	3,52 €	3,51 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,04 €	3,92 €	3,83 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,99 €	3,90 €	3,83 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,94 €				
Races mixte				3,36 €	3,32 €		
Races lait				-	2,91 €	2,89 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,60 €	4,24 €	4,01 €	3,92 €			

Tendance : Commerce calme pour la saison.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 6/05/19 au 12/05/2019

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,01 €	3,99 €	3,85 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,68 €	4,49 €	4,20 €	3,97 €	3,76 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,00 €	3,79 €				
Races mixte					3,40 €	3,35 €		
Races lait						-	2,89 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	4,67 €	4,44 €	4,24 €	-	-			

Tendance : Application du réseau

Tendances SEM. 20/2019

Bovins de boucherie

C'est toujours la confrontation de l'offre et de la demande qui dirige les échanges, mais la puissance des grands groupes laisse de moins en moins de marge de négociation. Les abattoirs demeurent confrontés au déséquilibre matière dans les carcasses et à une valorisation insuffisante de la viande hachée pour faire face à l'incorporation d'une partie des pièces nobles dans la transformation. Sur les marchés, les volumes restent modestes, car les conditions climatiques sont idéales pour les travaux de printemps. La demande se montre néanmoins assez réservée dans les races à viande face aux difficultés d'écoulement des pièces nobles. Seule, la modestie saisonnière de l'offre permet de tenir les prix dans les femelles de qualité bouchère. La période de soudure avant les sorties d'animaux d'herbage permet un commerce assez régulier dans les allaitantes de choix secondaire, mais pour des tarifs sans grande évolution. En laitières, les volumes disponibles sont juste suffisants pour couvrir la demande. La concurrence entre les acheteurs est plus sensible ce qui entraîne quelques hausses dans les Monbéliardes et les Holsteins. En jeunes bovins, la demande reste peu soutenue avec une découpe confrontée aux faibles prix des avants qui partent pour le minerai.

Broutards

La modestie saisonnière de l'offre ne permet pas aux importateurs italiens de peser sur les prix malgré des commandes moins soutenues de la part des engraisseurs italiens. L'activité commerciale reste fluide dans les premières sorties de mâles herbés souvent de qualité avec une bonne croissance. Les tarifs restent fermes dans les bons mâles Charolais ou Limousins dans le centre du pays. La demande est plus réservée dans la marchandise plus légère ou de conformation plus commune avec des tarifs qui peinent à se maintenir. En femelles, les transactions sont fluides pour les bonnes laitonnes herbées sur l'Italie, mais l'ambiance reste calme dans les légères pour le marché espagnol.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité export est bénéfique dans les Montbéliards avec des tarifs qui restent positifs. Le recul de l'offre permet un écoulement plus régulier dans les croisés laitiers, Blanc Bleus ou mixtes de moyenne conformation. Les bons mâles croisés/Montbéliards ou Blanc Bleus, lourds et viandés sont recherchés et mieux valorisés à l'export. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 24/04/2019

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 126 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

Vaches/Génisses :		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Génisses :	F	U.	- 5 ans	1,86 €	2,45 €	1,95 €	-0,01
			5 à 10 ans	1,18 €	2,05 €	1,91 €	=
			+ 10 ans	1,53€	1,97 €	1,76 €	+0,05
		E	de 24 à 36mois	-	-	-	-
		U	de 24 à 36mois	2,16€	2,55 €	2,26 €	+0,02

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **06/05/2019**

Effectif total: - Taux de vente:

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 119 - Taux de vente : 100s%				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis - Béliers	M		M	-	-	-	
	F	U	> 60 kg (F)	1,06 €	1,39 €	1,25 €	
		R	> 60 kg (F)	0,56 €	1,12 €	1,01 €	
		O	< 60 kg (F)	-	-	-	
Effectif total: 12 - Taux de vente : 100%				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	-	-	-	
Effectif total: 239 - Taux de vente : 100%				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux : Les apports se divisent en deux catégories. D'une part, les agneaux bien préparés et d'autre part, des animaux qui ont moins la main et de moins bonne qualité. Les cours se re-stabilisent également après une forte hausse avant les fêtes Pascales.		U	32 - 38 kg	3,18 €	3,52 €	3,31 €	
			38 - 44 kg	3,27 €	3,64 €	3,44 €	-
			44 - 50 kg	2,98 €	3,16 €	3,10 €	-
		R	32 - 38 kg	3,11 €	3,15 €	3,12 €	
			38 - 44 kg	3,01 €	3,15 €	3,13 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 13/05/2019*

Ovins : 201	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	-	-
Agneaux laitons	105 - 145	2,73 - 3,54
Brebis	75 - 90	1,02 - 1,14
Béliers	80 - 100	-

Apports plus importants mais toujours de bonne qualité, venet global à des tarifs qui fléchissent légèrement. Cours plus fermes en brebis.
Prochain marché le lundi 27 mai aux horaires habituels.

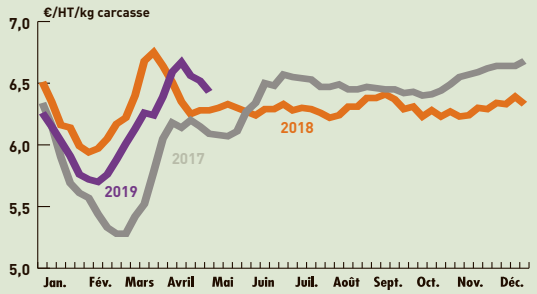
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 6/05 au 12/05/2019*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,64 €	6,16 €
Couvert	16 -19 kg	6,89 €	6,64 €	5,99 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,86 €	5,59 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 6/05 au 12/05/2019*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,43 €	7,23 €	2,37 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 06/05/2019 au 12/05/2019

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,33	7,27	6,32	-	-	-	-
	Var.		-0,06	-0,07	-0,26				
	R	6,93	6,89	6,58	-	6,88	6,85	-	-
	Var.	0,11	-0,04	-0,35			0,10		
	O	-	5,89	-	-	6,07	5,94	-	-
	Var.		0,15			-0,04	-0,14		
3 (couverts)	U	-	7,09	7,09	6,08	-	6,89	6,67	-
	Var.		-0,16	-0,17	-0,01		-0,14	-0,11	
	R	6,74	6,78	6,68	5,69	6,64	6,64	6,41	5,85
	Var.	-0,15	-0,13	-0,24	-0,13	-0,22	-0,11	-0,14	-0,10
	O	-	6,27	6,35	5,72	6,16	5,99	5,86	5,49
	Var.		-0,02	-0,06	-0,06	-0,03	-0,07	-0,11	S
4 (gras)	U				-				-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,86	5,61	-
	Var.						0,02	-0,01	
	O	-	-	-	-	-	5,59	-	-
	Var.						-0,02		

Zone nord : Agneaux : malgré l'offre réduite, la météorologie et le commerce ne favorise pas les achats, entrainant une baisse des cours. Brebis : qualité de l'offre en baisse.
Zone sud : Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

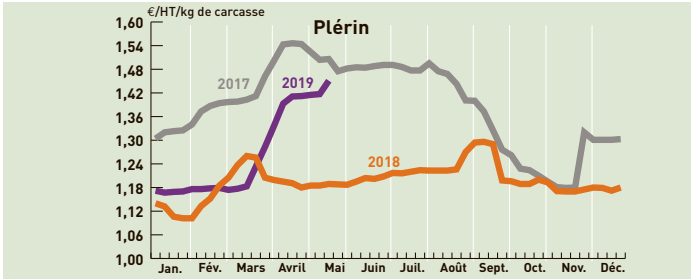
INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 mai 2019) :
« Les cours sont reconduits en mâles et en femelles.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (4 934 porcs présentés) *Cotations du lundi 13 mai 2019*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,451 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 3/05 au 9/05/2019*

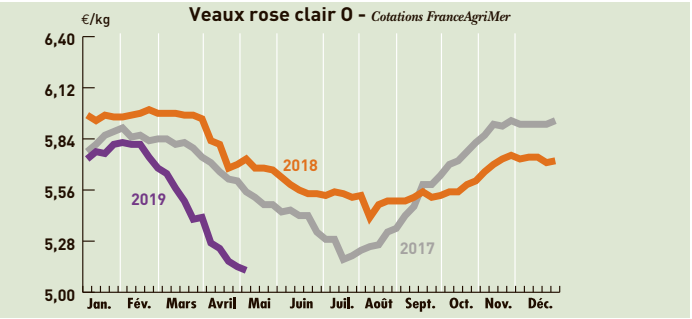
1,63 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir) Cotations nationale FranceAgriMer du 6/05 au 12/05/2019*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,40 €	-	-
U	9,37 €	7,00 €	5,50 €	-
R	-	5,62 €	4,26 €	3,37 €
O	-	5,12 €	4,00 €	3,28 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 6/05 au 12/05/2019*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	606	Cours facilement reconduits
La Talaudière	310	Vente plus facile en toutes catégories, cours en hausse.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	213	=
Femelles	139	=
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	124	- 2,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 6/05 au 12/05/2019*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,70	0,00	0,00

Céréales

Marché du 02 mai 2019

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
BLÉ TENDRE				**RÉCOLTE 2018**
Sud Côte d'Or	meunier	mai-juin	172	V C
	fourrager	mai-juin	160	V C
Nord Côte d'Or	meunier	mai-juin	172	V C
	fourrager	mai-juin	160	V C
Aube/Yonne	meunier	mai-juin	166	N C
	fourrager	mai-juin	163	N C
BLÉ TENDRE				**RÉCOLTE 2019**
Sud Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	166	V C
Nord Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	166	V C
BLÉ TENDRE de FORCE				**RÉCOLTE 2018**
Côte d'Or	meunier	mai-juin	235	T
ORGE FOURRAGÈRE				**RÉCOLTE 2018**
Aube	62-63 kg/hl	avril-juin	151 à 152	N C
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	avril-juin	155	V C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	avril-juin	155	V C
ORGE FOURRAGÈRE				**RÉCOLTE 2018**
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	mai-juin	150	V C
	66 kg/hl	mai-juin	162	T C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	mai-juin	150	V C
	66 kg/hl	mai-juin	162	T C
Aube	meunier	mai-juin	166	N C
ORGE FOURRAGÈRE				**RÉCOLTE 2019**
Aube	62/63 kg/hl	sept.-juil.	147	N C
AVOINE NOIRE				**RÉCOLTE 2018**
Aube/Yonne	48/50 kg/hl	mai-juin	147	T C
Cote-d'Or/Haute Saone	48/50 kg/hl		inc.	C
SEIGLE PLANIFIABLE				**RÉCOLTE 2018**
Côte d'Or			inc.	C
TRITICALE				**RÉCOLTE 2018**
Côte-d'or/haute Saône/Yonne			inc.	C
MAÏS				**RÉCOLTE 2018**
Aube		mai-juin	152 à 153	T C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire			inc.	C

Matériel

Tracteur

26 - Vends tracteur MF 3340 année 2004, 1475 heures, 80 CH T.B.E révisé et accessoires.
✆ 06 70 41 67 95

38 - Vds tracteur Zetor 6245, 4 RM, chargeur charrue bisoc couverture intégrale alu vibro semoir.
✆ 06 22 01 86 88

39 - Recherche tracteurs Ford ou Ford New Holland état neuf indifférents et John Deer américains, moissonneuse batteuse New Holland 8060, 8070, 8080, appeler le soir après 20H ou laisser message je rappelle
✆ 03 84 70 02 77

54 - Ces cess vds tract Holland TD5020 2RM 80 CV 950 H ex état 19.900 Ä, presse NH BR750A 6000B.
✆ 06 82 35 11 63

58 - Vends tracteur John Deere 4350 de 1987, 132 ch, BEG, radiateur neuf, pneu 50%, 9 000 h (réf. 2004)
✆ 06 37 69 42 94

74 - Vends SOM 40H tournant ou pièces, 2 chassis épandeur pour tonne à eau HR.
✆ 06 16 87 39 34

Travail sol

18 - Cause cessation, vends très belle faucheuse Pottinger Vovacat 305 H, pendulaire.
✆ 06 23 14 27 85.

18 - Vends faucheuse Kuhn, 5 disques, relevage hydraulique - louve Legrain Lac Tek, état neuve, pour 40 agneaux ou dix veaux.
✆ 06 71 16 28 51.

84 - Cherche décavailloneuse manuelle marque Combe faire offre
✆ 06 80 42 53 10

Récolte

18 - Cause cessation, vends deux très belles moissonneuses Braud 650 et 700, cabine climatisée, chariot + pièces, prix intéressants.
✆ 06 23 14 27 85.

21 - Vends MB Claas Senator avec hache paille, 2 coupes 3.60 m., 1 céréales, 1 tournesol, 3 000 Ð, - 1 monte bottes Aiglon 75, 13 m., moteur élect., 500 euros (réf. 200G)
✆ 06 26 76 01 00

26 - Vends presse a balle rondes Galienani modèle GAV6 année 2008 bon état.
✆ 06 42 81 20 72

38 - Vente andaineur Kuhn largeur 2,8ml sur 3 points 350Ð et monte-bottes sur roues 8 ml sur moteur électrique 380v prix 650Ð.
✆ 06 88 31 31 84

38 - Vends Claas Lexion 630 Montana 2017 4rm CPE 5,40 repl broy éparp maïs TBE.
✆ 04 76 38 23 98 HR

38 - Vends Claas Lexion 630 Montana CPE 6 m vario chariot broy éparp 2013 équip maïs TBE.
✆ 04 76 38 23 98 HR

42 - Vends faucheuse Class 6 assiettes andaineur International presse BR Hesston 5630
✆ 04 77 64 10 25

42 - Vends cse cessation faucheuse Pottinger Novavisc 265 - 6 assiettes bon état.
✆ 06 28 30 65 93 ou 06 78 56 05 57

58 - Vends faneuse Kuhn 4 toupies, bon état. (réf. 20VB2)
✆ 06 74 60 10 73

58 - Vends presse BR Case RBX 452, - pick up large, TBE, - brabant 3 corps Naud, TBE, cause retraite (réf. 200D)
✆ 06 15 97 93 39

69 - Vends souffleur AEBI + tuyaux BE M à Trare sur chariot.
✆ 04 74 04 55 67

Traitement

63 - AV pulvérisateur Bertoud 800 L 12 M 1000 euros
✆ 06 32 93 18 63

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 1603)
✆ 03 86 55 98 85 - 06 86 01 50 99

Trav. publics

38 - Vends tracto pelle Case 58oF très bon état 6 godets : 22000 euros.
✆ 06 77 26 27 47 HR

Agri. divers

01 - Vends semoir monosem 4 R + micro - pulvé Berthoud 500L 9m + jets dirigés pour pièces
✆ 06 78 86 97 39

01 - Vends herse plate quivogne 6m40 bon état - broyeur herbe Desvoys 2m80 couteaux Y tbé - broyeur suire très peu servi axe vertical
✆ 06 85 17 96 95

07 - Cause retraite vds remorque monocoque 11T Brochard surbaisse pince balle ronde Calvet godet desileur 2m Emily TR B.Etat
✆ 06 71 21 49 36

21 - Recherche mois. batteuses, - tracteurs, - presses moyenne densité et à balles rondes, - épandeur 7 - 12 T., - chargeur, - télescopiques Claas, John Deere, NH, Deutz, MF, Renault, Fendt, Welger et autres (réf. 200E)
✆ 06 30 11 59 25

26 - Vends tracteur 766 Fiat 4 roues motrices, 1 semoir à blé, 1 pulvérisateur 600l Technoma, 1 atomiseur 400l Berthout, 25 tuyaux d'arrosage Irrifrance.
✆ 06 31 20 03 01

38 - Recherche auto-chargeuse Kemper Fella pour petite botte.
✆ 06 86 95 35 61

38 - Vends 40 tuyaux diam. 70, 258 tuy diam 50en 6 m : 500 euros - Cornad veaux 28 pla 200 euros.
✆ 06 42 05 68 42

38 - Vends divers matériels tuyaux d'arrosage brûleur à gaz pour noix pulvé 800 l 12 m.
✆ 06 75 17 98 83

39 - Vends 1 godet à terre 1,85M attelage euro neuf, 1 herse rotative 3M Kuhn HR 300, 1 pince Riman poss 2 bottes attelage euro, 1 godet multiservice Mailleux 1,60M le tout en bon état
✆ 06 26 20 05 40

39 - Vends moissonneuse batteuse John Deer 9600 2200 heure batteur 3000 heure moteur avec 3 coupes et 3 chariots Cochet (poss. de détailler les coupes), 2 tracteurs New Holland 8970 240CV avec relevage AV dont 1 avec prise de force AV, TB bennes Brimont 7,12, et 18T flèche renforcée entrepreneur, vis à grains sur chariot Agram diam 220 longueur 12M repliable état neuf et daguet diam 200 longueurs 8M et autres vis portatives diam 100 à 240 différentes longueurs, 8 cellules à grains de 60 à 80T Privé avec fond conique Privé (idéal pour vidanger ou ventiler) avec vis de reprise et ventilateurs + 2 Privé démontées diam 4,50, 80T hauteur 7M dont une avec ventilation et l'autre avec vis racleuse, appeler le soir après 20H ou laisser message je rappelle
✆ 03 84 70 02 77

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

39 - Vends 2 roues complètes 10 troues Avion 50/21/20 2 roues complètes Avion 52 20,5 X 23 10 troues + roues 9/5/48 avec centres amovibles avec jumelage 9/5/48, jumelage Molcon 16938 et ermas entretoise tôle 16/9/34, vibro 4,50 Kongskilde repliables avec double roto herse et 6M, rigoleuse greffet derrière la roue droite du tracteur, vêleuse, remorque routière Tournier charge utile 1400kg, ensileuse New Holland porté 1rang pour affouragement journalier et John Deer automotrice 5400 4X4 3 rangs, rabot à lisier 2M Lerin état neuf, bétonnière à volant 3 points Lerin, pulvérisateur Berthoud pour traitement de cour, tarière sur prise de force, semoir Nodet Gougis à soc et à disque, appeler le soir après 20H ou laisser message je rappelle
✆ 03 84 70 02 77

39 - Vends lame niveleuse Desvoys 2M inclinable, perceuse sur colonne, compresseur Devilbis 200L sur 4 roues pneumatiques avec attache tracteur, touret à meuler sur pied et meuleuse sur pied, tarière diam 30cm sur prise de force, 2 tracteurs Alice Charmer pour collection dont 1 tournant et Massey Fergusson essence à rénover ou pour pièce, travail à bovins et a chevaux, remorque à balle ronde 6M 2 roues homologuées avec échelle, scie à ruban sur roues, lapidaire à meuler sur pied, perceuse à colonne sur pied, meuleuse sur pied, compresseur électrique cuve 300L sur roue pneumatique directrice avec attelage tracteur, appeler le soir après 20H ou laisser message je rappelle
✆ 03 84 70 02 77

42 - Vends pailleuse Galonnier pour balles rondes - état neuf - 20 000 euros neuf prix 14 000 euros
✆ 06 61 51 96 08

42 - Vends remorque magasin frigorifique Euromag Alizee 4000, 2 poteaux, 4 mètres (vitrine bombée) 2 frigos sous la vitrine. A l'arrière 1 table frigorifique vitrée, à l'avant 1 table de présentation- long. dépliée 7 mètres - an 2014 - TBE
✆ 06 07 37 65 00

42 - Vends remorque fourragère 5m x 2m échelette 1m20 de hauteur - roue jumelée BE + giro andaineur Kuhn 2.80 m - râtelier Cornadis 14 pl.
✆ 04 77 51 20 11 HR

57 - Vends presse à balles rondes John Deere, type 580, liage filet ficelle 1,70 m.
✆ 03 87 57 78 14

58 - Cause retraite VEND faucheuse, - faneuse, - andaineur, - vis à grain, - cellule, - aplatisseur (réf. 2003)
✆ 03 86 37 66 94 - 06 71 19 96 30

58 - Cause cessation Vends : - MB Braud 650, BE, - faucheuse Agram 6 disques, BE, - semoir Monosem 6 rangs, - semoir Nodet 3 m., - 1 round baller 120 x 90 Claas Roland 34, TBE (réf. 200F)
✆ 03 86 58 12 85

58 - VENDS tracteur MF 188, 4 X 4, bon état de 1976 équipé d'un broyeur de haies Nicolas (réf. 200C)
✆ 06 88 90 49 07

58 - Recherche tous tracteurs 4 RM, - télescopiques, - mini chargeuses, - chariots élevateur, etc... de préférence en panne, accidentés ou brûlés (réf. 200A)
✆ 06 38 78 36 28

69 - Cause retraite vds mat agricole et ancien pour collection ou musée.
✆ 04 78 48 60 82 HR ou message

71 - Vends faneuse Fella 6 toupies, 6.80 m - presse New-Hollande BR 740 - pince enrubannage MX - stabulation à démonter, 648 m2, 90 places jeunes bovins, 9 travées de 6 m, barrières et cornadis en bon état, prix à débattre.
✆ 06 09 44 66 09

71 - A vendre épareuse Mac Connel Mag 480 E, portée 4,80 m, rotor à marteaux 1,20 m, commande électrique mono-levier, 4.500 Ð ht.
✆ 03 85 29 55 40

71 - A vendre pirouette 2 toupies marque Bautz, type WRS, à 600 Ð + andaineur Fahr, type K580D, 600 Ð + presse moyenne densité, IH422, le tout en bon état, 1.200 Ð, région Charlieu.
✆ 07 87 91 94 86

74 - Vends fourche fumier Faucheux D500 - Nettoyeur Haute pression prise force - Betonière 300l - Moteur électrique.
✆ 06 24 42 68 19

74 - Vends andaineur Khun 4121 D 161 drive 2012 exc état 3900 D - Pas de TVA + Char à pneus Masson 4,50 x 1,5 m - Bon état 1800 D - Pas de TVA
✆ 04 50 60 31 90

88 - Vends chambre froide 15m3 utile avec barres et crochets intérieurs révisée et excellent état
✆ 03 29 36 51 58

88 - Vends filets ovins peu servis Barrières métalliques Cellule à granulés
✆ 06 87 03 17 88

88 - Vends presse balle ronde Deutz-Fahr RB490 liage ficelle Parfait état 4800 euros TTC. Urgent
✆ 06 84 51 06 87

89 - Vends tracteur MF 135 pour pièces, - remorque Boogie à tuyaux 9 m., - remorque 4 roues, - 1 paire de roues étroites 9,5 x 44, - rack de débardage, - pic balles de broche (réf. 200B)
✆ 06 68 80 51 67

Elevage

25 - Vends bol mélangeur Lucas 14 m3 8.000 Ð + compteur cellulaire 2500 Ð + salle de traite 5.000 Ð le tout parfait état.
✆ 06 32 08 49 58

71 - Vends à démonter cellule à grain 260 qx, ventilée, vis reprise, aplatisseur, semoir maïs, 4 rangs, semoir à grain 15 rangs Nodet, 3 caméras Camérail, 1 rail, 2 fixes, 180°, 200 m.
✆ 03 85 55 41 73 H. R.

Véhicule

Utilitaire

71 - A vendre Trafic T 1400 V, de 1996, 145.000 km, diesel, bon état, CT OK, 2.500 Ð ttc.
✆ 03 85 29 55 40

84 - Vends camion bétaillère DAF 2100T.IGT.AN 85 BE caisse alu de 2011 Long 8,5m pneus neufs contrôle technique OK Prix 6000 euros à débattre
✆ 06 11 73 12 78

Achat-Vente

Récolte

01 - Achète paille en andain. foin sur pied, paiement à l'enlèvement. Contacter Mr Pommier Jean-Philippe.
✆ 06 83 33 41 45

01 - Cause surplus vds paille en bottes rondes
✆ 06 40 18 07 28

Fourrage

58 - VENDS foin de luzerne 2018 conditionné rouleaux 1ère coupe, bottes rondes, 20 tonnes, 120 euros (réf. 1803)
✆ 06 71 66 16 85

SARL JEANNINGROS

ETA ET NÉGOCE PAILLE
Achète paille en andains
6 PRESSES
Enlèvement et paiement rapide
25690 Avoudrey
Tél. 06 86 98 28 16

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL® découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
UNISERVICE BATIMENTS EN KIT
STRUCTURE GALVANISÉE
FABRICATION FRANÇAISE
DEPUIS 30 ANS
ÉCONOMIQUE • ESTHÉTIQUE • DURABLE • SIMPLE
POSSIBILITÉ DE MONTAGE / GARANTIE DÉCENNALE / ÉLEVAGES / VITICOLE / STOCKAGE / PME-PMI / CHEVAL
Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert 16T Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
Année 2019
17 600 € - Démo
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

REUSSIR
Nourrir votre performance
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR

et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
boutique.reussir.fr

69 - Vds bottes d'enrubannage ray grass (coupe 04/19) et luzerne (4ème coupe 2018) - Foin 2018 prairie naturelle - Paille foin petites bottes.
✆ **04 74 00 30 70**

Bât. Pro.

71 - Vends bâtiment agricole de 574 m2 panne bois charpente métallique isolation 50 mm. Convient pour chèvrerie, bergerie ou poulailler, à voir sur place.
✆ **06 74 57 31 67**

Propriété

69 - Beaujolais VEND parcelles vigne en cru Chiroubles et Chenas (réf. 19VB2)
✆ **06 10 43 35 81**

Terrain

18 - Investisseur recherche 30 à 70 ha terre de culture céréalière, bail au fermier en place.
✆ **02 48 59 84 42.**

69 - Recherche terrain à louer ou acheter ouest ou nord Lyon 2 à 6 Ha plat maisons éloignées compensation financière très intéressante.
✆ **07 70 47 79 27**

Divers

38 - A vendre locaux modulaires-pour logement ou labo transfo 40 + 11 m2, Ht 3.10 m isol. ==, élec. Pirx : 37,5 K euros TTC.
✆ **06 89 93 53 44**

38 - Vds taureau Limousin de 2 ans très docile + 4 génisses de 1 an toutes garanties sanitaires - Tank à lit Alpha Laval 350 litres pompe à vide pour transfert neuve.
✆ **06 70 66 62 19**

38 - Vds broyeur intercep Desvoys, écaleuse à pointes, calibreuse, élévateur noix 4 m.
✆ **04 76 36 79 60**

Location

Autre

74 - À 7 km de Megève, loue gîte indépendant dans un chalet pour 2 pers. Vue Mt Blanc - 290 à 400 Ð par semaine
✆ **06 48 12 81 57**

Offre

Emploi

18 - Exp. céréalière, Champagne berrichonne, cherche JH pour moisson et trav. agricoles, pour juillet ou juillet et août.
✆ **06 09 23 16 80.**

18 - Exp. céréalière sud-est du Cher, cherche une personne pour moisson et travaux ag. pour juillet, août et + selon disponibilité. Permis B obligatoire. Hébergement poss.
✆ **06 10 91 41 94.**

26 - Exploit arbo cherche cueilleur/ses pour récolte abricots juillet.
✆ **06 21 39 07 06**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

38 - ETA 38 cherche saisonnier pour moissons mi-juin à mi-août plus si compétences, logé.
✆ **06 08 47 08 99**

39 - Fromagerie implantée en Franche Comté produisant et commercialisant des fromages A0P, recrute agent relation culture (H/F). Rattaché au directeur général, vos principales missions sont les suivantes : Suivre l'ensemble des producteurs afin d'optimiser la qualité des laits concernant les différentes A0P fabriquées - veiller au bon roulement des tournées de collecte de lait en relation avec les résultats d'analyse - travailler en liaison étroite avec le service qualité de la fromagerie - travailler avec les services techniques interprofessionnels pour faire progresser la qualité des laits. Profil : Fort d'une solide formation agroalimentaire, ou ENIL, vous avez une expérience confirmée en production laitière et une expertise sur le suivi des fermes en adéquation avec la qualité des fromages. Connaissances, en micro bio et en performance économique. Poste à responsabilités majeures, CDI avec perspectives d'évolution dans une entreprise en pleine croissance orientée vers l'avenir. Écrire ou contacter Claude Philippe Fromagerie de la Haute Combe 1 rue de la Combe de L'Enclos 25270 Septfontaine
✆ **mail fromagerie-hautecombe@orange.fr**

42 - Exploit. céréales recherche stagiaire école pour été et plus - logé nourri indemnisé.
✆ **06 43 08 85 01**

69 - Commune de Saint Jean des Vignes recherche agent polyvalent espaces verts bâtiments 24 H. hebdo contrat fonction publique. Urgent.
✆ **04 78 43 72 89 ou mairie@saintjeandesvignes.fr**

71 - Cherche ouvrier agricole, connaissances bovins et matériel, permis B.
✆ **06 20 56 61 62**

74 - Région Annecy, exploitation A0P Reblochon, Gaec 3 associés, 110 VL et 115 ha, cherche salarié apprenti stagiaire polyvalent rémunération à débattre, possibilité hébergement.
✆ **06 82 94 74 97**

84 - Recherche H ou F saisonnier avec expérience, conduite tracteur pour travaux vigne et lavande de mai à août, logé studio
✆ **06 86 86 84 30**

89 - Urgent cause santé, exploitation polyculture-élevage Sud Yonne, recherche salarié(e) autonome. Salaire selon compétence. Possibilité de logement. (1902)
✆ **06 78 04 19 96**

Service

58 - Propose ensilage herbe avec autochargeuse récente (réf. 1702)
✆ **06 45 90 69 59**

Mariage

Rencontre

13 - Dame, valeurs morales, dynamique, désire rencontrer éleveur 60/62 ans pour réussir relation (réf. 20VB1)
✆ **06 43 13 94 96**

42 - JF - 39 ans - calme et discrète désire rencontrer M 35/60 ans pour relation sérieuse.
✆ **0 023 76 67 51 80 10.**

73 - J F black cherche homme 50 ans et plus pour une relation sérieuse.
✆ **06 41 98 95 23**

Animaux

Bovin

01 - Vds Blondes d'Aquitaine : mâles repro de 10 à 24 mois. Élevage inscrit depuis 1982. Livraison possible. Facebook : Blonde d'Aquitaine / SARL Blondes de Jeancourt.
✆ **06 77 19 11 44**

01 - Vds Blondes d'Aquitaine : mâles repro de 10 à 24 mois. Élevage inscrit depuis 1982. Livraison possible. Facebook : Blonde d'Aquitaine / SARL Blondes de Jeancourt.
✆ **06 77 19 11 44**

01 - Vends Aubrac et Charolais, vaches avec veau et Génisses 18 mois
✆ **04 74 52 69 19**

01 - Recherche vaches laitières fin lactation cess troupeau ou en location
✆ **06 40 18 07 28**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs Limousins 16 - 17 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), TGS. (réf. 130G)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vends bons taureaux charolais 18 mois élevage Corneloup Denis Avrilly
✆ **06 79 78 91 95 ou 04 70 55 34 09**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 15 et 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

18 - Vends 1 reproducteur HBC 2 ans + 2 reproducteurs 15 mois, bonne origine, vêlage facile. GAEC de Turcy (Fleurier). Tél.
✆ **06 23 16 10 19**

21 - Elevage Charolais Vend 8 veaux reproducteurs 12 à 17 mois, IND IBR, TGS. Livraison assurée toutes distances. GAEC Baulot Yannick et Xavier - Villars et Villenotte (réf. 090A)
✆ **06 70 12 20 09 - 06 75 41 60 65**

21 - Elevage Charolais HBC vend taureaux 2 ans et gros veaux 1 an, TGS. Livraison assurée. GAEC Lechenault Frères - Saint Thibault (réf. 1209)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard VEND taureaux de 2 ans et veaux de 14 mois, fils Hymalaya, champion Semur 2017 + génisses de 18 mois, IND IBR, TGS (réf. 17VB2)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - veaux mâles, le tout à un prix très attractif. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps (170G)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) - 06 74 69 62 41 (Bertrand)**

21 - Elevage HBC vend 5 taureaux 18 mois dont 4 pour vaches père Chabal et Calogéro, 1 pour génisse père Cabrel, TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (190A)
✆ **06 15 28 77 63**

38 - vends vaches limousines vélages fin mai Taurillon limousin bonnes origines.
✆ **Le soir au 06 71 72 04 51**

39 - Vends 20 belles jeunes vaches croisées pour l'élevage ou l'engraissement, 10 génisses limousines d'1 an, 1 bon taureau limousin type viande de 3 ans, le tout indemne IBR BVD, livraison possible
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Vends taureaux Charolais HBC TBO Elevage et viande - GAEC CUISSET St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vends taureau adulte ins. Herd Book qualifié RRVS + un jeune taureau de 20 mois.
✆ **06 73 66 11 84**

42 - Vends génisses 2 mois MO + génisses MO à saillir IBR BVD ok + panier basket sur pied.
✆ **06 04 18 21 37**

42 - Vends taureau Charolais fils de Unico IA 7 ans docile vêlant bien 1100 kg.
✆ **06 15 21 33 07**

42 - Vds PH génisses et mères en lactation.
✆ **06 11 20 80 56.**

58 - Elevage de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année mixte viande, TGS, livraison possible. David Thoulé (réf. 140D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - Vends taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. GAEC Beauzon Frères - Préporché (réf. 14VB1)
✆ **06 88 78 99 53 - 06 47 76 43 44 - 06 83 98 87 62**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan, - EARL Guenot Nicolas-21230 Allerey, IND IBR, VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 17 mois. Visite permanente sur simple appel. Livraison toutes distances
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Elevage charolais HBC. EARL Batho Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VENDS taureaux de 2 ans, - veaux de l'année ou sans corne, - taureaux adultes (réf. 170A)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Vends veaux reproducteurs 15 mois HBC, TGS dont sans cornes. GAEC Touillon Moiron - Decize (réf. 180A)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - Vends grand choix reproducteurs 15 et 24 mois, HBC ou non, IND IBR. GAEC Montcharmont Roland et Thomas (réf. 180E)
✆ **06 14 09 77 66 - 06 16 36 19 68**

58 - Vends taureau charolais 2 ans, - veaux 1 an, IBR A. Jouvet H. - Lurcy le Bourg. (réf. 2002)
✆ **03 86 37 98 70 - 06 59 92 52 08**

58 - Vends taureaux Charolais 30 mois et adultes, - veaux reproducteurs 15 mois. GAEC Marion M. et M. - Luzy (réf. 20VB3)
✆ **06 24 42 29 42 - 06 07 51 04 99**



69 - Vends taureaux charolais 18 mois HBC, génisses 1 et 2 ans, très bonnes origines, ttes garanties sanitaires, livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86 ou 06 08 21 17 67**

69 - Achète bonnes laitonnes charolaises vaccinées FCO.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vends 25 vaches charolaises vêlées + VO HBC Grange Stép. 69210 Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vends génisse Montbéliarde IA le 04/09/2018 née le 12/07/2016.
✆ **06 42 43 20 66**

71 - Vends TB taureaux charolais repro., HBC, de 18 et 30 mois, hivernés au prè, IBR A et GS. M. Dumont JP.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 170D)
✆ **06 74 09 49 89**

71 - Élevage charolais HBC vend taureaux 1 à 2 ans au pré, bonnes conformations, développés, TGS, Chatillon J.-M.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage charolais vends bons taureaux 2 ans, TGS, liv possible, Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds bons taureaux 2 ans + veaux 18 mois + vaches et veaux. HBC. TGS. Debarnot F. Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Élevage charolais HBC vend taureaux 1 à 2 ans au pré, bonnes conformations développés, TGS, livraison. Chatillon J.-M.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends 2 génisses 2 ans, abondance et vosgienne, indemne, IBR.
✆ **03 85 82 80 83 H.R.**

73 - Prends en pension une dizaine de génisses de mai à octobre, près de Chambéry. Clôture barbelés 4 fils + eau. Pas de taureau.
✆ **07 82 82 94 02 Après midi**

74 - Vends taureau Salers - 20 mois - calme - 1 100 euros.
✆ **06 80 25 00 94**

89 - Elevage HBC, MANDRON Laurent - Montillot PROPOSE à la vente taureaux reproducteurs adultes et 17 - 18 mois, origine IA ou saillie naturelle pour génisses ou vaches, tous écornés ou sans corne, vac. BVD, TGS. Livraison assurée, prix raisonnable, visite permanente (réf. 140C)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - Elevage Charolais HBC vend taureaux de 2 ans, - taureaux de 18 mois, - génisses de 18 mois, - vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine
✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX**

Caprin

38 - Vends 20 chevrettes alpines chamoisées écornées. Bonne génétique, troupeau 900l/an. Nées mars prix 150Ð/ch.
✆ **06 71 06 40 71**

Ovin

21 - Vends 20 antenaises charolaises cause cessation issu troupeau inscrit (réf. 2005)
✆ **03 80 93 24 14**

42 - Achète brebis chevres réforme agneaux 15 à 50 kg
✆ **06 07 96 23 40**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

38 - Vends porcelets fermiers 20-30 kgs race large white adaptée plein air.
✆ **07 77 37 47 45**

67 - Cherche un intégrateur porcins.
✆ **06 81 50 13 13**

89 - Vends porcelets 25 kgs (réf. 2001)
✆ **03 86 34 21 55 - 06 75 10 33 56**

Equin

01 - Recherche jument comtoise avec poulain ou non 5 à 10 ans pour compagnie à 1 autre
✆ **06 12 61 55 72**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
t.mercier@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

CLC DIJON

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social
14B, Rue Antoine Becquerel
21300 Chenôve 429 635 113
RCS Dijon

Le 29/03/2019, l'associée unique à :

- nommé la société ALLIANCE AUDIT, domiciliée 3 impasse de la colombine 70000 Noidans les Vesoul, en qualité de CAC, en remplacement de la société GROUPE ECC ERARD ET ASSOCIES pour une période de 6 exercices,

- pris acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 C. Com, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un CAC suppléant, le mandat de la société MCH AUDITEURS n'est donc pas renouvelé.

AL212023748

GHITTI SAS

GHITTI SAS – SAS au capital de 120 000 € - Siège : Ferme de Changey 21121 DAIX - RCS DIJON 384 920 146, par l'AGOA du 29.03.2019 la société EXCO SOCODEC (51 avenue Françoise Giroud 21000 DIJON) a été nommée en qualité de CAC titulaire en remplacement de Jean-Claude PETAMENT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, en conséquence, est nommée en qualité de nouveau CAC suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Olivier PERROUD (51 avenue Françoise Giroud 21000 DIJON) soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2020.

POUR AVIS - Le Président

AL212024221

HS AEROSPACE DIJON

SAS au capital de 31.728.247 euros
Siège social: 13-15 boulevard Eiffel
21604 Longvic Cedex
509 033 791 RCS DIJON

Décisions de l'Associé unique des 28/02/2019 et 18/04/2019: Révocation de Mr Eric Perrot de ses fonctions de Président. Nomination, en qualité de Président et Administrateur, de Mr Henri Harold Severinus August Counet (Harold Counet), demeurant Stationsstraat 33, 6181 AD Elsloo (Pays-Bas). Pour avis

AL212024232

TRANSFERT DE SIÈGE

NMH

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 10bis, place Saint-Michel
21000 DIJON
789 063 609 RCS DIJON

Aux termes de la décision de l'associée unique du 1er mars 2019, le siège social a été transféré au 1 Bis Rue Musette – 21000 DIJON, à compter du 1er mars 2019. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL212023465

SCI ALIZE

au capital de 500 euros, siège social : 60 Rue de la Sablière 92600 ASNIERES SUR SEINE, 433 788 262 RCS NANTERRE, AGE du 20/12/2019 : transfert du siège social au 2 Rue du Château 21320 EGUILLY, nomination M. Fabio MAGNANI (2 Rue du Château 21320 EGUILLY) gérant en remplacement de Mme Françoise AMOUREUX démissionnaire, nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. Pour avis

AL212023766

Etude de Maître Ludovic BAUT et Eloïse SALICHON-COLLOT, Notaires associés, titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000), 52 Boulevard Carnot

SARENG

Société à civile
Au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : MESSIGNY ET VANTOUX (21380)
13 Rue du Stade
RCS DIJON – 488 798 760

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 05 mai 2019, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à CONCARNEAU (29900), 107 Avenue du Cabellou, à compter du 05 mai 2019, en remplacement de MESSIGNY ET VANTOUX (21380), 13 Rue du Stade.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La Société sera désormais immatriculée au greffe du tribunal de commerce de QUIMPER.

Pour avis

La gérance

AL212024231

EFINVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 560 000 euros
Siège social :
10 et 12 Boulevard Maréchal Foch - 21200 BEAUNE
502 097 777 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social des 10 et 12 Boulevard Maréchal Foch - 21200 BEAUNE au 1 Rue du Château de la Fosse - 71490 SAINT-JEAN-DE-TREZY à compter du 1er février 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis.

AL212024237

MODIFICATION DE CAPITAL

MODIFICATIONS

MY SHARE SCPI
SCPI au capital variable de 30 000 000 €
Siège social : 15 place Grangier 21000 DIJON
834 460 156 R.C.S DIJON

Le PV d'AGM en date du 20/12/2018 a augmenté le capital d'un montant du capital statutaire pour le porter de 30 000 000 € à 100 000 050 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de DIJON.

AL212024241

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON Notaire Associé à DIJON (21000) 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à GENLIS (21110), 25 Avenue de Sprendlingen, le 6 mai 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Bernard Gabriel Marcel GEVREY, retraité, demeurant à VARANGES (21110) 10 route de Longecourt , et Madame Maryvonne HARIBELLE, retraitée, son épouse, demeurant à VARANGES (21110)10 Route de Longecourt .

Monsieur est né à VARANGES (21110) le 6 avril 1950,

Madame est née à DIJON (21000) le 21 mars 1953.

Mariés à la mairie de THOREY-EN-PLAINE (21110) le 19 août 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL212024212

MODIFICATION DE STATUTS

INGECTI

SARL au capital de 1000,00 Euros
37 rue Sidi Brahim, 38100 Grenoble
500394440 R.C.S. Grenoble

Par décision de l'AGE du 24/04/2019,

M. DUPUIS Paul Emmanuel, 37 rue Sidi Brahim 38100 Grenoble a cédé 30 parts sociales de la Sarl INGECTI à M. BARRIEZ Jacky, 32 grande rue de Blaisy 21500 Saint Rémy.

Il a été décidé de transférer le siège social au 32 grande rue de Blaisy, 21500 Saint Rémy. La société sera immatriculée au RCS de Dijon et sera radiée du Registre du RCS de Grenoble.

AL212024209

PROXILOR S.A.S

au capital de 7 500 € Siège social : 12, rue de l'Artisanat 21560 Courternon 487 948 366 RCS DIJON Suivant procès-verbal en date du 10/04/2019 l'associé unique a : Etendu son objet social aux activités, en France et dans tout autre pays, directement ou indirectement, d'étude, d'ingénierie, de conception, de réalisation, de maintenance, de service-après-vente, de location, d'audit, de conseil, de vérification, de validation, de certification, de pilotage et d'exploitation de toutes installations, publiques ou privées dans le domaine : du génie électrique, mécaniques, électroniques, informatiques, numériques, d'intelligence artificielle, téléphoniques ou plus généralement de communications électroniques, du génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation, désenfumage, gaz et fluides) ; des prestations multitechniques, multiservices, de performance énergétique ; des agencements intérieurs ou extérieurs, la gestion technique de bâtiment ; de la création et/ou de développement informatique (notamment, logiciels, progiciels, programmes et traitement de données informatiques, fab rication d'objets connectés) ; du second œuvre du bâtiment, du génie civil et de la mécanique. Décidé de modifier la dénomination sociale en « EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - PROXILOR » sigle : EES - PROXILOR, les articles 2 et 3 des statuts ont été mis à jour en conséquence. Nommé en qualité de Président la Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE SAS, 3/7, place de l'Europe, 78140 Vélizy Villacoublay, 775 673 031 RCS Versailles, en remplacement de la SARL HOLDING FORTIN MUSSET démissionnaire. Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL212024215

SARL LE SOUFFLOT

Le 25 avril 2019, les associés de la SARL LE SOUFFLOT 2.0, au capital de 30.000 €, siège social à MEURSAULT (21190) 8, Rte Nationale 74, 834 380 883 RCS DIJON, ont décidé d'étendre l'objet social à la vente de vins. OBJET : ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : la création, la réalisation, l'acquisition, la prise à bail, la gérance et l'exploitation directe ou indirecte de tout fonds de commerce de restauration, de brasserie et de traiteur. NOUVELLES MENTIONS : la création, la réalisation, l'acquisition, la prise à bail, la gérance et l'exploitation directe ou indirecte de tout fonds de commerce de restauration, de brasserie et de traiteur, de vente de vins.

AL212024225

GAEC RECONNU AUBRY-FIXIN

Groupement agricole d'exploitation en commun
Société civile
au capital de 162 285 euros
Siège social
Zone Artisanale du Maison Dieu
21220 Fixin
950 375 600 RCS Dijon

Le 31/12/2018, l'AGE a décidé de réduire le capital par annulation de 210 parts sociales rachetées à un associé, pour le ramener de 162 285 euros à 129 735 euros.

La même assemblée a pris acte de la démission de Madame Véronique AUBRY de son mandat de cogérante à compter du 31/12/2018.

Le 28/03/2019, l'AGO a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jérémy AUBRY, associé demeurant 7, place de l'Eglise 21220 MOREY SAINT DENIS à compter du 1er avril 2019. Modification au RCS de DIJON.

AL212024226

CABINET D'ORTHODONTIE DU DOCTEUR THIERRY CAUTAIN

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège social
5, boulevard du Maréchal Joffre
21200 Beaune
RCS Dijon 814 430 641

L'assemblée générale du 09/04/2019 a décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter le nom de Cabinet Dentaire des Docteurs Thierry CAUTAIN et Simon ZACCHINI à compter de ce jour et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence. Elle a également décider de nommer en qualité de nouveau Gérant à compter de ce jour, Monsieur Simon ZACCHINI demeurant 18, place Monge 21200 Beaune, pour une durée indéterminée. pour avis,

AL212024227

FUSION

ESTHETIQUE 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
15 rue de l'Arquebuse
21000 Dijon
489 364 125 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2019, l'Associée Unique a approuvé le traité de fusion conclu en date du 21 janvier entre Esthétique 21 et Silvya Terrade Grand-Est, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 1 rue Victorien Sardou - 10000 Troyes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 438 798 332, en qualité de société absorbante.

En conséquence L'Associée Unique a décidé de la dissolution sans liquidation de Esthétique 21, son passif étant pris en charge par Silvya Terrade Grand- Est et les actions émises par Silvya Terrade Grand-Est au titre de la fusion étant directement attribuées à l'Associée Unique de Esthétique 21.

L'Associée Unique de Silvya Terrade Grand-Est, société absorbante, ayant, par décisions en date du 28 février 2019 approuvé la fusion et procédé à l'augmentation

corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de Esthétique 21 sont devenues définitives à cette date.

Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis.

AL212023779

CESSION

CESSION DE CLIENTELE COMMERCIALE - LA YAUBERGE

2 Place Gabrielle d'Estrées 21210 LA MOTTE TERNANT.

Suivant acte sous seings privés en date à la Motte Ternant du 02/04/2019, enregistré au SIE de DIJON, Mme Yvette CHARLEMAGNE, retraitée, épouse de M. Jean-François GUIRIATO, demeurant 2 hameau de Chamboux 21210 Saint Martin de la Mer, a cédé à la société EMILIE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 2 Place Gabrielle d'Estrées 21210 La Motte Ternant, immatriculée au RCS DIJON 849 095 930.

La clientèle appartenant au cédant dans un fonds de commerce de restauration traditionnelle, bar, dépôt de pain et de tabac, situé 2 Place Gabrielle d'Estrées 21210 La Motte Ternant, nom commercial LA YAUBERGE, enseigne LA YAUBERGE, pour l'exploitation duquel Mme GUIRIATO est immatriculée au RCS DIJON 326 114 071. Prix 15 000 € payé comptant. Transfert de propriété le 02/04/2019 et entrée en jouissance rétroactive à compter du 15/03/2019. Les oppositions devront être faites au domicile de Mme Yvette GUIRIATO 2 Hameau de Chamboux 21210 Saint Martin de la Mer, où domicile est élu dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire. Pour avis unique.

AL212024205

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DOMAINE ARMELLE ET BERNARD RION

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 275 920 euros
Siège social : 21700 VOSNE ROMANEE
330 712 753 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2019, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante pour une durée indéterminée à compter du même jour Mme Nelly BAPTISTA demeurant 11 Chemin de Marigny à VILLY LE MOUTIER (21250). Pour avis.

AL212024202

INSERTION LEGALE DEBUT DE LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à La Motte Ternant du 01/03/2019 la commune de La Motte Ternant, 4 Rue Montlaville, 21210 LA MOTTE TERNANT, a donné en location-gérance à la Société EMILIE, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 2 Place Gabrielle d'Estrées, 21210 LA MOTTE TERNANT immatriculée au RCS DIJON 849 095 930 un fonds de commerce de restaurant café 2 Place Gabrielle d'Estrées 21210 LA MOTTE TERNANT à compter du 01/03/2019 pour une durée de 9 ans. Pour insertion.

AL212024204

CLOS DU MOULIN AUX MOINES

SCEA au capital de capital 19.817,76 euros
Siège social
Domaine du Moulin aux Moines
Auxey-Duresses, 21190 Meursault
404 718 371 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 05.03.2019, M. Eric ROLLIN, demeurant 11 rue Monsigny, 75002 PARIS, a été désigné en qualité de gérant à compter du 05.03.2019 en remplacement de M. MEURGEY Pierre André.

Pour avis

AL212024216

DOMAINE DU MOULIN AUX MOINES

Société civile au capital de 1 524, 49 euros
Siège social : Domaine du Moulin aux Moines
Auxey-Duresses, 21190 Meursault
404 718 181 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 05.03.2019, M. Eric ROLLIN, demeurant 11 rue Monsigny, 75002 PARIS, a été désigné en qualité de gérant à compter du 05.03.2019 en remplacement de M. MEURGEY Pierre André.

Pour avis

AL212024217

LACAGNE LES MONTRES

L'AGM du 15/04/19 de la SARL «LACAGNE LES MONTRES», capital: 18000 €, siège : 17 rue Carnot 21200 BEAUNE, 438788770 RCS DIJON, a pris acte du décès de Pierre LACAGNE intervenu le 19/07/18 et a nommé en qualité de nouvelle gérante Christine LACAGNE, demeurant 5 rue Gilles Gahinet 56400 PLUNERET, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 19/07/18.

AL212024218

GFA GARNIER

22 Grande rue
21220 Epernay sous Gevrey
RCS Dijon

Suivant procès verbal d'AG du 16 avril 2019

Les associés constatent le retrait de Madame GARNIER Monique en tant qu'associé et gérant suite a son décès. La gérance est exercée par Monsieur GARNIER Jacques .

AL212024230

BIJOUTERIE «PIERRE LACAGNE»

L'AGM du 15/04/19 de la SARL «BIJOUTERIE PIERRE LACAGNE», capital: 30489,80 euros, siège: 19 rue Carnot 21200 BEAUNE, 394613426 RCS DIJON, a pris acte du décès de Pierre LACAGNE intervenu le 19/07/18 et a nommé en qualité de nouvelle gérante Christine LACAGNE, demeurant 5 rue Gilles Gahinet 56400 PLUNERET, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 19/07/18.

AL212024239

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CSD FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.000 euros
Siège social : 8, rue Daubenton
21000 DIJON
519 371 975 RCS DIJON

Par décision du 31 décembre 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2018 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Ahmed BENKOUISSEM, demeurant 16, rue des Petits Bernard – 21000 DIJON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8, rue Daubenton - 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL212023611

SARL CSD FRANCE

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 7.000 euros
Siège social : 8, rue Daubenton
21000 DIJON
519 371 975 RCS DIJON

Par des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2018, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Ahmed BENKOUISSEM, demeurant 16, rue des Petits Bernard – 21000 DIJON et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL212023612

MORJI

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 46 Faubourg Madeleine 21200 BEAUNE
Siège de liquidation : 1 rue Marie Noël - 21200 BEAUNE
828 347 955 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2019, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

AL212024203



C.C.H.

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège
10, place d'Armes, 21170 St Jean de Losne
Siège de liquidation
10, place d'Armes, 21170 St Jean de Losne
820 453 165 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2018 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Erhan ATASOY, demeurant 10, place d'Armes, 21170 ST JEAN DE LOSNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le liquidateur

AL212024223

AVIS DE CONSTITUTION

DOLL CHENOVE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
CENTRE COMMERCIAL GEANT CHENOVE
48/58 RUE DE LONGVIC
21300 CHENOVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 15/04/2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DOLL ST APOLLINAIRE

Siège : CENTRE COMMERCIAL GEANT CHENOVE - 48/58 RUE DE LONGVIC - 21300 CHENOVE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : la gestion et l'exploitation directe ou indirecte, notamment par contrat de location-gérance, de commerce de restauration rapide à enseigne BURGER KING.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jonathan POUPEE demeurant 11 Rue de Darois - 21121 ETAULES

La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.

POUR AVIS. Le Président.

AL212023688

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 03/02/2019, il a été constitué la SCI: NOLA Capital: 2?. Objet: L'acquisition et/ou gestion de biens immobiliers en vue de location non meublée. Gérance et siège: LAILAI Nouredine demeurant 219 rue jacquat,21850 Saint apollinaire. VARESANO Laura demeurant 219 rue jacquat,21850 Saint apollinaire.Durée: 99 ans. Cessions de parts sociales: les cessions sont libres vers les ascendants/descendants. Toute autre cession de parts est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en AGE. Au RCS de DIJON

AL212023694

AVIS DE CONSTITUTION

MISTICART Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 1 rue

safer Bourgogne Franche-Comté — AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 17/05/2019

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHAILLY-SUR-ARMANCON : Pré et Pâture - Zonage : RNU

1 ha 83 a 30 ca - Les boisselottes: ZC-8(A)-8(B)

COUCHEY : Terre à Vigne AOP Marsannay - Zonage : PLU : Ap

28 a 78 ca Aux nagelottes: AN-85-87 6 a 53 ca - Aux nagelottes: AN-86

TALANT : Terre - Zone Agricole 8 a 68 ca - Le bas des epoutieres: AB-411

THOSTE : Pré et landes - Zonage : RNU 15 ha 99 a 08 ca - La grande piece: ZL-60[33](B)-60[33](AJ)-60[33](AK) - Les fortalles: ZB-76[19](A)-76[19](B)

BEAUNE: Vigne AOC Beaune 1er Cru - Classification urbanisme : PLU (en cours de révision) : zone A - Objectif : Recherche investisseur pour maintien de l'exploitant

30 a 23 ca - Les vignes franches: BN-26

POMMARD: Vigne AOC Pommard Village - Classification urbanisme : RNU - Objectif : Recherche investisseur pour maintien de l'exploitant

27 a 29 ca - Les noizons: AH-142[79]-146[79]-147[79]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 04/06/2019** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789089 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL212024240

de Parimaret, 21490 BELLEFOND AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BELLEFOND du 4 Mai 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : MISTICART Siège : 1 rue de Parimaret, 21490 BELLEFOND Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : Distributeur de produit pour les ongles et les soins des mains en magasin physique et/ou via un site internet ; La formation dans le domaine du soins des mains et notamment dans les techniques de pose d'ongles ; Le coaching des boutiques distributrices de certaines marques spécifiques distribuées en exclusivité par la société. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur Jacek ROBAK, demeurant 1 rue de Parimaret, 21490 BELLEFOND La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. POUR AVIS. Le Président

AL212023780

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mai 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : À Édelweiss

Objet : La création, conception, fabrication, le conditionnement, les achats, et la commercialisation sous toutes ses formes, à savoir en gros ou au détail, auprès des particuliers et des professionnels, en direct ou par internet, de produits alimentaires, cosmétiques et compléments alimentaires, à base d'huiles essentielles, de plantes et de leurs dérivés, de minéraux et tous objets de diffusions de senteurs, des liquides et arôme destinés à l'usage de cigarette électronique, ainsi que les détentions et créations de marques et de tous droits de propriétés commerciales, industrielles et intellectuelles pour son compte et le compte de tiers. Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance. Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Siège social : 5 bis Rue du Faubourg Saint Jacques – 21150 Flavigny sur Ozerain

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

Capital social : 5.000 €

Président : Mr Raphaël BONTOUX, demeurant 26 rue des Remparts 21140 Semur en Auxois

Immatriculation : RCS de Dijon

Commissaire (s) au compte titulaire (s) : aucun

Commissaire (s) au compte suppléant (s) : aucun

Le président, Mr Raphaël BONTOUX,

AL212024207

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 28/02/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JC MARKETING FRANCE

Objet social : acquisition, propriété et gestion de toutes actions, parts sociales - prise de participation - réalisation de toutes prestations de services - propriété et gestion de tous immeubles

Siège social : 10-12 Avenue du Drapeau, 21000 DIJON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : Monsieur GREBOT Rémy, demeurant 18 Impasse Edgar Degas, 21000 DIJON

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société. Les statuts prévoient une clause d'agrément. L'agrément est donné par le président.

le président

AL212024210

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 23/04/2019 : forme : SCEA, dénomination : LA TRUFFE DES TERRES D'OR, siège social : 33 Route de Beaune 21220 GEVREY CHAMBERTIN, durée : 99 ans, capital : 1000 €, objet social : culture de truffes et toutes activités correspondant à la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique végétal ou animal, gérance : M. Thomas GUILLON (17 Rue du Rocher 21160 MARSANNAY LA COTE), cession de parts : agrément en AGE et libre entre associé, dépôt légal RCS DIJON.

Pour avis

AL212024220

AVIS DE CONSTITUTION

Acte reçu par Me Christine SEGUIN-VOYE, notaire à VITTEAUX (21), le 23 avril 2019 contenant constitution de société civile immobilière.

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination :FAMILLE THIBERT-ROLIN.

Siège social: 9 impasse Fernand Raynaud, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21)

Durée de 99 ans

Capital social : 135 000 EUR .

Apports en nature : le 23 avril 2019.

Cession toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Pierre-Alain THIBERT et Madame Dominique ROLIN, son épouse demeurant ensemble à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21), 9 imp. Fernand Raynaud, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

Exercice social : du 01/01 au 31/12.

Immatriculation : RCS DIJON

Pour avis

Le notaire.

AL212024222

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. du 29/04/19, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée

: « S.C.I. DE LA COUR VINCENT ».

Objet :- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail, location verbale ou autrement, la prise à bail pour construction ou autres de tous immeubles.

- La prise de participation dans toutes sociétés de toutes formes, constituées ou à constituer, se rapportant à l'objet ci-dessus.

- Le cautionnement et l'affectation de tous biens en garantie au profit de ses membres.

Siège social : BLIGNY LES BEAUNE (21200) 1 Rue de la Cour Vincent.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 1.000 €.

Cession de parts : agrément des cessions entre associés ou à des tiers non associés, y compris le conjoint, les ascendants ou les descendants de l'associé.

Gérance : M. Frédéric FOURGEAUD, associé, demeurant à BEAUNE (21200) Chemin des Monsnières La Montagne, nommé statutairement sans limitation de durée.

Immatriculation au R.C.S. de DIJON.

LE GÉRANT

AL212024224

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 6 mai 2019 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MD AMENAGEMENT.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social : Rue Clerc – 21350 AVOSNES.

Objet social : création et entretien d'aménagements paysagers et petit terrassement

Durée : 99 années.

Capital social : 2 000 euros.

Gérance : Monsieur Clément Daventure, demeurant 15 Rue de l'Ecole – 21540 GRENANT LES SOMBERNON.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL212024228

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte sous seings privés du 02/05/2019, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : INVEST'IS

Siège : 14 rue Gagnereaux – 21000 DIJON.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : 1 000 € par apport en numéraire.

Gérant :

- M. Cyril CORNU, dt 14 rue Gagnereaux, 21000 DIJON

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions autre qu'au profit d'un associé, d'un ascendant ou descendant, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés représentant plus des ¾.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

POUR AVIS ET MENTION

AL212024229

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 6/05/2019, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination: RP SERVICES Siège social : 8 Rue de l'Eglise, 21121 VAL SUZON Objet: la réalisation de travaux de plomberie-chauffage, de climatisation ainsi que de travaux en lien avec l'économie d'énergie à l'attention des particuliers, des professionnels et des collectivités publiques Durée: 99 ans Capital: 5 000 euros Gérance : Romain PASTOURET demeurant 8 Rue de l'Eglise 21121 VAL SUZON Immatriculation au RCS de DIJON.

AL212024235



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/05/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : AD SPORT Objet social : La société a pour objet en France et/ou à l'étranger :- la vente, la location et l'entretien d'articles de sport,- la vente de vêtements prêts à porter,- la participation, par tous moyens, directement ou indirectement, soit seul, soit avec des tiers, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou d'alliance et de fusion de société,- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Siège social : 1 Allée Pablo Picasso, 21000 Dijon. Capital : 25000 € Durée : 99 ans Président : Mme CARON Adeline, demeurant 1 Allée Pablo Picasso, 21000 DijonDirecteur Général : M. GROSDEMOUGE Jean-Philippe, demeurant 1 Allée Pablo Picasso, 21000 Dijon Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataireExercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées entre associés ou au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires. Immatriculation au RCS de Dijon

AL212024236

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 10.04.2019, il a été constitué une SASU dénommée : BK CONCEPT

Capital : 1000 €.

Siège : 14, rue Jean RENOIR, 21000 Dijon

Objet : restaurant de type rapide.

Durée : 99 ans.

Président : M. KANZA Yannick Benson, 29 Rue MOEART, 69800 Saint Priest, pour une durée de 5 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : L'associé unique exerce les pouvoirs réservés aux assemblées dans les sociétés ayant plusieurs associés.

Transmission des actions : Elles sont négociables dans la mesure où l'associé unique agrée un nouvel associé.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212024238

NIÈVRE

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 octobre 2018,

Monsieur Christian DUBOIS,

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 7 mai 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN, Notaire à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament,

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL582023995

TRANSFERT DE SIÈGE

GUILODIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : avenue de la Fringale
58190 TANNAY
451 602 619 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de avenue de la Fringale 58190 TANNAY à RN 74 21220 BROCHON à compter du 1er avril 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis

Le Président

AL582023843

JEAN-FRANCOIS THIBAUDAT

SARL au capital social de 152 449,02 Euros
Siège social
Route de Venille 58000 Saint Eloi
R.C.S. Nevers 382 511 137

Par décision du 1er avril 2019, le siège social a été transféré au 21, La Barbouillère Zone Industrielle 58000 SAINT ELOI, à compter de cette même date.

Pour avis.

AL582023992

G.B.N

SARL au capital social de 88 010 Euros
Siège social
42 rue des Docks 58000 Nevers
R.C.S. Nevers 581 880 564

Par décision du 1er avril 2019, le siège social a été transféré au 21, la Barbouillère - Zone Industrielle 58000 SAINT ELOI, à compter de cette même date.

Pour avis.

AL582023993

AU PETRIN MORVANDIAU

SARL au capital social de 30 000 Euros
Siège social
18 route de Venille 58000 Saint Eloi
R.C.S. Nevers 500 758 537

Par décision du 1er avril 2019, le siège social a été transféré au 21, La Barbouillère Zone Industrielle 58000 SAINT ELOI, à compter de cette même date.

Pour avis.

AL582023994

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation du chemin rural de Tamnay en Bazois

Par arrêté municipal du 11 avril 2019, le maire de la commune de TAMNAY EN BAZOIS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural de Tamnay en Bazois et a désigné M. Jean-Pierre BILLARD comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de TAMNAY EN BAZOIS du 3 au 18 JUIN 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. (mardi et jeudi de 16hà 18h)

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de TAMNAY EN BAZOIS, le 18 juin 2019, de 16h à 18 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le Commissaire enquêteur, mairie de TAMNAY EN BAZOIS, le Bourg 58110 TAMNAY EN BAZOIS ou par mail mairietamnayenbazois@wanadoo.fr.

AL582023984

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
23 rue Gambetta 58002
NEVERS
Tél.03.86.71.88.55 – Fax
03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 18 JUIN 2019
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.

Commune de POUGUES-LES-EAUX (Nièvre), 1 rue du Crot Galop :

1°) a) Maison d'habitation principale composée :

- au rez-de-chaussée : entrée, séjour, salle de jeux, cuisine, toilettes,

- à l'étage : cage d'escalier, palier, dressing, WC, couloir, salle de bains, trois chambres.

Chaufferie – cave.

b) Maison d'habitation secondaire composée :

- au rez-de-chaussée : salle de séjour avec cuisine, petit local, autre séjour,

- à l'étage : cage d'escalier, palier, WC, salle d'eau, une chambre.

Terrain.

Le tout cadastré section D, numéros :

974 « Le Crot Galop » pour une contenance de 01 are 24 centiares,

976 « Rue du Crot Galop » pour une contenance de 01 are 65 centiares,

977 « Rue du Crot Galop » pour une contenance de 10 ares 20 centiares,

997 « La Cocarde » pour une contenance de 72 centiares.

2°) une parcelle de terrain cadastrée section D numéro 1005 « La Cocarde » pour une contenance de 02 ares 91 centiares.

Biens libres.

MISE A PRIX : SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (75 000,00 €).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 07 mai 2019

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET huissier de justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mercredi 05 juin 2019 à 10H sur place.

AL582023983

CABINET DE MAITRE OLIVIER LEVOIR
AVOCAT AU BARREAU DE NEVERS
10, rue Saint Martin
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
Fax 03.86.38.06.36
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre), Place du Palais,
LE MARDI 18 JUIN 2019 à 10h30

COMMUNE DE SAINT PARIZE LE CHATEL (Nièvre)

LOT UNIQUE

Une maison à usage d'habitation située 55 route Bleue à SAINT PARIZE LE CHATEL (Nièvre), comprenant :

Au rez-de-chaussée : cuisine, séjour, salle d'eau, WC

A l'étage : Trois chambres

Abris de voiture

Le tout cadastrée Section E n°128 pour une contenance de 9 ares 8 centiares

Et terrain attenant situé lieudit « Moiry » à SAINT PARIZE LE CHATEL (Nièvre), cadastré Section E n°129 pour une contenance de 97 centiares

Sur la mise à prix de QUANRANTE CINQ MILLE (45 000 €)

Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 20 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 09/05/2019

Me Olivier LEVOIR

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR, 10 rue Saint Martin, 58000 NEVERS. Tél : 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.

VISITE du bien prévue le Mardi 4 juin 2019 à 14h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00

AL582023991

MODIFICATION DE STATUTS

GUILODIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social
avenue de la Fringale 58190 Tannay
451 602 619 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé :

De modifier la forme juridique de la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée et de modifier en conséquence les statuts.

A été nommé gérant, Monsieur Guillaume BUFFET demeurant 1 impasse du Portail 58190 ASNOIS.

De modifier l'objet social de la société qui sera désormais : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci,

- l'animation du groupe, à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la société et des filiales, notamment par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière,

- la gestion de son portefeuille de titres de participations,

- toutes prestations de services et de conseils,

- le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,

- le négoce de tous produits et matières premières, soit directement par voie d'achat-revente, soit en qualité d'intermédiaire, d'agent commercial, de commissionnaire ou de courtier,

- toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation,

- l'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis,

- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

La société peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques, tous noms de domaines, tous brevets et procédés de fabrication, tous dessins et modèles et, d'une manière générale, tous droits de propriété intellectuelle.

De transférer le siège social de avenue de la Fringale 58190 TANNAY à RN 74 21220 BROCHON à compter du 1er avril 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 451 602 619 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Société de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL582023947

IFAC AVOCATS
28 boulevard du 14 juillet
(10000) TROYES

CAILLAT MOTOCULTURE - EXPERT JARDIN

SAS au capital de 80.000 €
Siège social : Zone industrielle le Tremblât
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
535 346 886 R.C.S NEVERS

L'AG du 16/04/2019 a pris acte de la démission de la société EXPERT-JARDIN de ses fonctions de Directeur Général ;

Le 16/04/2019 l'associé unique a décidé :

- de ne pas dissoudre la Société conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce,

- d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 50 000 € et de le porter à 130.000 € par compensation avec une créance liquide et exigible sur la société,

- de modifier la dénomination sociale de la société, pour adopter celle de « CAILLAT MOTOCULTURE - CYCLES »

- de modifier les articles 3 et 7 des statuts, en conséquence.

AL582023982

SCI DE LA CHENAIE

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social
Le Bourg
58700 Murlain
444 931 570 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 17 avril 2019, les associés ont décidé de modifier la dénomination qui devient : Murlanium

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

La gérance.

AL582023986

GAEC BEAUZON FRÈRES

Corcelles – 58360 Préporché
RCS NEVERS – N° 324 949 460

Par acte sous seing privé du 30 avril 2019, le GAEC BEAUZON Frères a été transformé à effet du 30 avril 2019, en :

FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE

OBJET : activités agricoles

DENOMINATION SOCIALE : EARL BEAUZON Alban

SIEGE SOCIAL : Corcelles - 58360 Préporché

ASSOCIE ET GERANT : Alban BEAUZON, demeurant à Vilaine - 58290 Moulins-Engilbert

CAPITAL SOCIAL : 180 896 € divisé en 11 866 parts représentatives de biens mobiliers

DUREE : 99 ans

IMMATRICULATION : Modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL582023987

ARBORIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 908 euros
Siège social
Renizot 58170 Tazilly
379 437 882 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 janvier 2019 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 mars 2019, le capital social a été réduit d'une somme de 12 954 euros, pour être ramené de 25 908 euros à 12 954 euros par rachat et annulation de 850 parts sociales. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence : ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : «Le capital social est fixé à vingt-cinq mille neuf cent huit euros (25 908 €). Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à douze mille neuf cent cinquante-quatre euros (12 954 €). Puis aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 mars 2019, les associés ont décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée, à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts. Le siège, l'objet, la durée demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 12 954 euros divisé en 850 actions de 15,24 actions chacune entièrement libérées. La dénomination a été modifiée, à compter de la même date, et devient Ancienne mention : S.A.R.L ARBORIS Nouvelle mention : ARBORIS. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : M. Olivier LATRACE, gérant, a cessé ses fonctions. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : PRESIDENT DE LA SOCIETE : M. Olivier LATRACE - 66 Rue des Filles - 58660 COULANGES LES NEVERS Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis La Gérance

AL582023990

CESSION

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)- 2, Rue Lafayette

AVIS

Suivant acte authentique reçu par Me Emilie GUERIN-PEREIRA, le 10/05/2019 a été cédé par Mme Chantal Claudine MULLER, esthéticienne demeurant à ST LOUP (58) 6 Chemin de l'Abbé. Née à EPERNAY (Marne), le 13/04/1954, Célibataire. A Mlle Charlotte Adeline Erika Louise AUBIN demeurant à LES AIX D'ANGILLON (18) 28 Chemin de la Chaumelle. Née à

COSNE COURS SUR LOIRE (58), le 08/07/1988. Le fonds artisanal de soins

de beauté, dermopigmentation, massage esthétique, prothèse ongulaire, maquillage, sis 3 Rue Anatole France à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) sou le nom de «L'ART DE LA BEAUTE», immatriculé au registre des métiers de NEVERS sous le n° 303 987 119 RM80 et RCS de NEVERS sous le n° SIRET 303 987 119 00029. Le cessionnaire est propriétaire du fonds et en a la jouissance à compter du jour de la signature de l'acte. La cession est acceptée moyennant le prix de 24 000€ s'appliquant aux éléments Incorporels pour 24 000€.Les oppositions seront reçues en l'Etude du notaire soussigné.

AL582024002

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 19/04/2019 enregistré le 07/05/2019 au SIE de NEVERS, dossier N° 201900010711, référence N°5804P01 2019 A 00535, CAVES BARBOTTE SARL au capital 91.900€, Place de l'Eglise, Le Bourg, 58230 OUROUX-EN-MORVAN, 443 946 538 au RCS de NEVERS, a cédé à CAVE DU TERNIN SAS au capital 10.000€, Chateau d'Alligny, 58230 ALLIGNY-EN-MORVAN, 837 999 713 au RCS de NEVERS, un fonds de commerce de Vente en tournées de vins et produits de brasserie auprès d'une clientèle de professionnels, associations et particuliers. sis et exploité Place de l'Eglise - Le Bourg, 58230 ALLIGNY-EN-MORVAN comprenant clientèle et matériel et mobilier commercial moyennant le prix de 16.000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 19/04/2019. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : Caves Barbotte, Place de l'Elise, le Bourg, 58230 MOUX-EN-MORVAN.

AL582024004

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI VERT BOIS

SOCIETE CIVILE
au capital de 150 €
Siège social :
LES MEGRELINS
58390 DORNES
443 822 101 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal de la collectivité des associés en date du 18 avril 2019, il a été décidé de transférer le siège social au 150 allée Marine Royale 06210 MANDELIEU à compter du même jour.

Modification corrélative des statuts.

Mention en sera faite aux Registres du Commerce et des Sociétés de NEVERS et de CANNES.

AL582023985

S.I.A.E.P. 58

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
1, Impasse Ambroise Croizat
58640 Varennes-Vauzelles
490 980 869 R.C.S Nevers

Par décision du 30 avril 2019, l'associé unique a décidé de désigner Monsieur Thierry DESGLAND, demeurant 46, rue Joseph Baudron 03400 YZEURE en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Georges PARENT.

Pour avis : Le Gérant

AL582023997

Notaire

Etude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire
(Nièvre)
9 rue René Couard

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décision de l'AGE en date du 20/04/19 et suivant acte reçu par Me JUILLET, le 25/04/19, enregistré à NEVERS, Mme Christine NIVOT née BOTTET a été nommée gérante en remplacement de M. Michel BOTTET demeurant Le Lignou 58150 VIELMANAY, démissionnaire, et de M. Jacques REMOND demeurant Les Pivotins 58150 VIELMANAY, décédé, à compter du 25/04/2019. Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

Pour insertion - Me JUILLET

AL582024000

DISSOLUTION LIQUIDATION

GABRIELLE

Société Civile au capital de 5.000 €uros
Siège social
Lieudit Dumphlun – 58270 Billy-Chevannes
505 270 892 R.C.S. Nevers

Suivant PV de l'AGE du 19/04/2019 à 16h00, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

A été nommé en qualité de Liquidateur M. Gilles IZNARDO , demeurant 33, rue Francoeur - 91170 VIRY CHATILLON, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance et les notifications des actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au G.T.C de NEVERS.

Suivant PV de l'AGE du 19/04/2019 à 17h00, il a été décidé :

- D'approuver les comptes de liquidation,
- De donner quitus au liquidateur de sa gestion,
- De prononcer la clôture de liquidation de la société.

Les comptes de liquidation sont déposés au G.T.C de NEVERS.

La société sera radiée du RCS de NEVERS.

Le Liquidateur.

AL582023996

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seings privés en date à NEVERS du 03/05/2019, constitution d'une SAS unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 3D AUTO SERVICES

Siège : 61 Route de Corcelles 58180 MARZY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Débosselage sans peinture de tous véhicules terrestres à moteur ; Carrosserie automobile, tôlerie, peinture, garniture ; Detailing automobile (Nettoyage, lustrage, restauration, réparation, protection et finition d'un véhicule tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, haute performance) ; Réparation, entretien, mécanique générale ; Achat et vente de tous véhicules terrestres à moteurs neufs et occasions de manière sédentaire et non sédentaire; Achat et vente y compris import, export par tous moyens (en ligne...) de pièces détachées, pneumatiques, lubrifiants, outillage et tous accessoires et produits liés à cette activité ; Location de tous véhicules terrestres à moteur avec ou sans chauffeur; Prêt de tous véhicules; Prestations de nettoyage intérieur et extérieur desdits véhicules; Achat, vente y compris import, export de tous types de textiles, vêtements de travail et autres et plus généralement toutes les activités et prestations se rapportant directement ou indirectement à cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. David BERNIER, dt 61 Route de Corcelles 58180 MARZY

La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

POUR AVIS Le Président

AL582023981

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 mai 2019, il a été constitué une Société Civile Immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : 27 RUE PARIGNY NEVERS

Objet : l'acquisition, l'administration, l'exploitation, la location d'immeubles

Siège social : 92 Rue des Montapins 58000 NEVERS

Capital : 100 Euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

Gérance : Mr Eric WILMO, demeurant 92, Rue des Montapins 58000 NEVERS

Pour avis.

AL582023988

DOMAINE DU VAL DE BARGIS

S.A.S. au capital de 2 000 €
28 rue Waldeck Rousseau
58150 Pouilly sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 9/05/2019, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : DOMAINE DU VAL DE BARGIS

Capital social : 2 000 euros

Siège social : 28 RUE WALDECK ROUSSEAU 58150 POUILLY SUR LOIRE

Objet : la culture de la vigne, la vinification, l'élevage et la commercialisation de vins

Président : Monsieur Pierre CHARLOT, demeurant 12 rue Jean d'Igny 51700 CHATILLON-SUR-MARNE

Directeur Général : Madame Marielle MICHOT, demeurant 28 rue Waldeck ROUSSEAU 58150 POUILLY SUR LOIRE

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis.

AL582023989

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 09/05/2019 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SCI DENOMINATION : « SCI HRV7 »» SIEGE SOCIAL : 33, Rue du Port - 89100 SAINT CLEMENT OBJET : propriété, détention, administration, gestion et exploitation, par mise à disposition, bail ou location, de biens immobiliers, à usage professionnel ou d'habitation, qui seront loués, occupés, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale DUREE : 99 années CAPITAL : MILLE EUROS (1.000 €) APPORTS EN NUMERAIRE : MILLE EUROS (1.000 €) CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés. GERANCE : . M. Laurent HERVE, né à SURESNES (92) le 14/03/1961, demeurant à ST-CLEMENT (89100) - 33, Rue du Port, .Mme Valérie HERVE, née à TROYES (10) le 31/10/1970, demeurant à STCLEMENT (89100) - 33, Rue du Port IMMATRICULATION : au RCS de SENS

AL582023998

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/05/2019, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : LA MAREE, SIEGE SOCIAL : 8 rue des Boucheries, NEVERS (58000) OBJET : Restauration, Bar, Brasserie, Plats à emporter DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CAPITAL : 4 000 euros ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé en capital ou en industrie peut participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés. PRESIDENT : M. Mustapha EL KASSABI, demeurant 37 rue Maurice Javillier, NEVERS (Nièvre), DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mme Asmae GOBET, demeurant 9 rue du Rivage, NEVERS (Nièvre), IMMATRICULATION : Au RCS de NEVERS.

Pour avis, le président.

AL582023999

YONNE

DÉMISSION

DÉMISSION COMMISSAIRE AUX COMPTES

LA FOURNEE DOREE BOURGOGNE – L.F.D.B. Société par Actions Simplifiée au Capital de 250.000 Euros Siège Social : BASSOU (89400) RN 6 Parc d'Activités la Sablonnière RCS SENS 344 572 417 Aux termes du procès-verbal du 30 avril 2019, l'actionnaire unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre GELOT de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant. Pour avis.

AL892024282

SENS HOLDING 2000

Société par actions simplifiée
au capital de 16.000 €
Siège social : 5 bis, Quai de la République
89000 AUXERRE
401 810 957 RCS AUXERRE

L'assemblée générale du 10 avril 2019 a constaté la démission de Monsieur Alain PERRIN de ses fonctions de Directeur Général, sans procéder à son remplacement.

AL892024285

SUCCESSION

Notaires

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 10 novembre 2014, Madame Henriette BOURCELLIER, en son vivant retraitée, demeurant à SENS (89100) EPHAD SAINT JEAN 5 et 7 Boulevard Maréchal Foch. Née à DIXMONT (89500), le 25 mai 1924. Célibataire. Décédée à SENS (FRANCE), le 27 février 2019. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à VILLENEUVE SUR YONNE 8 Quai du Commerce, le 6 mai 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Romain LENDAIS chargé du règlement de la succession référence CRPCEN : 89095, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire

sera soumis à la procédure d'envoi en possession

AL892024277

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 avril 2018,

Madame Mireille Colette Elisabeth PONTIER, en son vivant demeurant à TANLAY (89430) 6 rue de la Poterne SAINT-VINNEMER.

Née à JOYEUSE (07260), le 22 août 1957.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 29 janvier 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sandrine GASCARD, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Corinne BORONT et Sandrine GASCARD, notaires associés» titulaire d'un office notarial à CHATEAUVILLAIN (Haute-Marne), 30 rue de Penthièvre, soussigné, le 25 avril 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sandrine GASCARD, notaire à CHATEAUVILLAIN(52120) 52120, référence CRPCEN : 52009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d' AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit au plus tard le 3 juin 2019.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL892024318

NOMINATION

SARL PONEY DES QUATRE SAISONS

L'AG du 16.04.2019 des associés de la SARL PONEY DES QUATRE SAISONS, capital de 83.584 €, siège social à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 6, rue des Ecoles, 350 660 254 RCS SENS, a pris acte de la démission du CAC titulaire et consécutivement de la désignation du CAC suppléant en qualité de titulaire et nommé un nouveau CAC suppléant. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : CAC titulaire : Mme Isabelle GODARD, 8 Place Fernand Clas, AUXERRE (89000) - CAC suppléant : Mme CAMILLE VILTART-LAMY, 70 rue Pierre Brossolette, CHATILLON (92320). NOUVELLES MENTIONS : CAC titulaire : Mme CAMILLE VILTART-LAMY, 70 rue Pierre Brossolette, CHATILLON (92320) - CAC suppléant : M. Benjamin VERMEREN, 7 rue Louis Néel, BEZANNES (51430).

AL892024317

TRANSFERT DE SIÈGE

KER YANNOU

SCI au capital de 171.000euros.
Siège social : 32 Route d'Appoigny 89113
FLEURY LA VALLEE.
RCS 804 365 096 SENS

L'AGO du 04/05/2019 a décidé de transférer le siège social au 3 AVENUE VICTOR HUGO 89000 AUXERRE, à compter du 04/05/2019. Durée de la société : jusqu'au 04/09/2113. Objet : Acquisition, location et vente de biens immeubles.

Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL892024260

SIBELYS

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège social: Moulin du Four
89330 VERLIN
N° 414 382 994 RCS SENS

Par décision de la gérance du 01/01/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 7 bd de l'Ouest 93340 LE RAINCY à compter de ce jour. La société sera radiée du RCS de SENS et Immatriculée au RCS de BOBIGNY.

AL892024288

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

SARL MONGIN Société à responsabilité limitée au capital de 298 530 euros Siège social : 22 Route des Etangs - 89113 CHARBUY 504 340 324 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 5 AVRIL 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MONGIN a décidé de transférer le siège social du 22 Route des Etangs - 89113 CHARBUY au 6 Rue des Prés Verts – 89113 CHARBUY, à compter du 5 AVRIL 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL892024302

SCI MLC 05

Le 25.04.2019 les associés de la société SCI MLC 05, société civile immobilière au capital de 1.000 Euros, ayant son siège social à AUXERRE (89000) 26, avenue Hoche, 484 791 108 RCS AUXERRE, ont décidé de transférer le siège social à compter du 25.04.2019. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : SIEGE SOCIAL : AUXERRE (89000) 26, avenue Hoche, NOUVELLE MENTION : SIEGE SOCIAL : AUXERRE (89000) 6 avenue Pierre Larousse.

AL892024319

MODIFICATION DE CAPITAL

S.J.B. Société d'Avocats

REDUCTION CAPITAL

ETABLISSEMENTS FRECHOT Société par actions simplifiée au capital de 76 500 euros Siège Social : 2 Rue de la Gare 89160

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

AVIS DE LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BRION - terre

23 a 90 ca - Les angliattes : ZA-158

zonage : RNU

MIGENNES - terre avec bâtiment d'exploitation

19 ha 57 a 03 ca - Du 14 juillet: AH-47[3291]-91[3298] - Ferdinand buisson: AH-90[3031]-95[3288](J)-95[3288](K) - La champagne: B-66 - La croix cheminot: A-226[124] - Le champ gaudot: A-224[103]-318[105] - Le chene: B-97 - Le noyer saint jean: ZB-26(J)-26(K) - Les ardilliers: A-24-316[29] - Les chaillots: B-110(A)-110(B)-125-126 - Les deux chevets: B-138 - Les quatorze arpents: B-20 - Les vernes: D-600 - Vaulory: B-133

zonage : PLU - zone A, N, UAA

CHABLIS - vigne AOC Chablis - fonds occupé

1 ha 03 a 56 ca - Les pargues: D-740-743(S) - Les soillats : D-290-294-295 - Les valvans : F-1057-1058

zonage : PLU - zone A

MEZILLES - bois-taillis

51 a 15 ca - La jauge: V-734-735 - Les charretiers: T-603

zonage : PLU - zone A

TREIGNY - terre, lande et bois-taillis

1 ha 63 a 58 ca - La guenerie: AB-108(A)-108(B) - Le crot veillat: ZD-101 - Les grillots: L-60

zonage : RNU

MONTIGNY-LA-RESLE - terre - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place

1 ha 80 a 30 ca - Sur les vernes: ZK-11

zonage : RNU

ROUVRAY - terre, pré et bois-taillis - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place

14 ha 60 a 23 ca - Bois battu: D-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1031-1032-1385[1019]-1386[1032](J)-1386[1032](K)-1458[1030] - Les hantes: C-23-26 - Les noues: C-106 - Pres de la cardeuse: D-874-875-876-882-892-893-895

zonage : RNU

LE VAL D'OCRE (SAINT MARTIN SUR OCRE / SAINT AUBIN CHATEAU NEUF) - terre et bois-taillis

45 a 66 ca - Cholifer: C-104 - Foussard: 356A-152-153 - Le pre sale: 356A-813[287] - Pitance: 356ZB-23

zonage : PLUi - zone A

SAINT-MAURICE-LE-VIEIL - terre et bois-taillis

- 93 a 38 ca - La planche de goutaux: C-908 - Les briots: C-400 - Les latteux: A-589-590-591-592 - Les plantations: C-878-1038[878]-1046[975] - Pres de la breuillere: C-303

- 87 a 58 ca - Fontenaille: ZC-206[339] - La roue du moulin: A-250-766[250] - Les plantations: C-1037[878]-1047[970] - Les pres gillets: C-970-975-977

zonage : RNU

TURNY - 2 poulaillers équipés poules pondeuses

2 ha 11 a 31 ca - La perte: ZP-61[52](J)-61[52](K)-64[53]-66[54]-69[65]-70[60]

zonage : PLU - zone A

LEZINNES – terre à louer par le biais d'un Bail SAFER d'une durée de 6 ans, allant du 01/11/2019 au 31/10/2025

2 ha 14 a 60 ca - 'Petite chasse': ZN- 27(A)-27(B)

zonage : carte communale - zone non constructible

MIGENNES – terre à louer par le biais d'un Bail SAFER pour la campagne 2020 allant du 01/10/2019 au 30/09/2020

2 ha 11 a 08 ca - 'Du 14 juillet': AH-45[3040]- 46[3289][P1]

zonage : PLU - zone UAA et 1AU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 3 juin 2019** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892024327

AVIS DE LA SAFER

S.A.F.E.R DU CENTRE

APPEL DE CANDIDATURE

La SAFER du Centre se propose d'attribuer : - en location dans le cadre de mandats de recherches de preneurs,

- par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir,

les biens désignés ci-après

Les dossiers AS 45 17 7375 et IL 45 17 7375 02 sont liés. 87 ha environ en location, 2 ha environ en vente avec bâtiment exploitation & habitation à rénover entièrement et éléments d'exploitation (matériel, DPB,).

A la location :

Réf : IL 45 17 7375 02 -Cne de BRIARE - 55 ha 90 a 83 ca - 'La grange des champs': AT- 25- 26- 48- 50- 233- 235- 237- 239 - 'Les bruyeres': AT- 12- 14- 15 - Zone A - Cne de ESCRIGNELLES - 9 ha 94 a 27 ca - 'La plaine': B- 344 - Zone non constructible de la carte communale - Cne de GIEN - 2 ha 66 a 31 ca - 'De briare': CM- 86 - 'Pre de la fontaine st mart': CK- 5 - Zone A - Cne de NEVOY - 5 ha 15 a 75 ca - 'Prairie du bourg': D- 23- 24 - Zone A - Cne de SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE - 1 ha 85 a 86 ca - 'Le brioux': ZC- 26 - Zone A - Cne de SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE - 7 ha 19 a 40 ca - 'Derompi de la galonciere': ZB- 18 - Zone A - Cne de ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89) - 4 ha 94 a 60 ca - 'Prairie du mesnil': ZI- 5 - Zone N

A la vente :

Réf : AS 45 17 7375 01 – Zone A - bâtiment exploitation & habitation à rénover entièrement - Cne de BRIARE - 2 ha 10 a 42 ca - 'La grange des champs': AT- 29- 42- 43- 44- 45- 46- 47- 232- 234- 236- 238

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/06/2019 à SAFER du Centre, 13, Av. des Droits de l'Homme, Cité de l'Agriculture, 45921 ORLEANS Cedex 9, tel : 02 38 71 91 95 où des renseignements complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions…) pourront vous être donnés.

AL892024309

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) 52 rue du Général de Gaulle, le 6 mai 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Claude Henri PINGAL, et Madame Elisabeth Marie-Louise Claire OUINE, son épouse, demeurant ensemble à VILLEBLEVIN (89340) 87 bis Grande Rue .

Monsieur est né à LA BROSSE MONTCEAUX (77940) le 28 avril 1948,

Madame est née à SAINT-CLEMENT (89100) le 9 mars 1953.

Mariés à la mairie de SAINT DENIS LES SENS (89100) le 29 avril 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL892024333

ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans « Terres de Bourgogne » du 19/04/2019 concernant l'immatriculation de la SAS « PROVENMED EUROPE », il faut lire aussi, dans l'objet social : « commercialisation d'un dispositif corporel gestionnaire des liquides handicapants »

AL892024271

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 10/05/19 concernant CHEZ TONTON : Siège social : 4 RUE

DES PONTS 89110 MONTHOLON

AL892024289

AVIS DE LA SAFER

SAS CHAMPVALLON

SAS au capital de 142878,00 Euros 16 rue Saint-pelerin, 89000 Auxerre 838099612 R.C.S. Auxerre Sigle : SAS Champvallon Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/05/2019 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 142878,00 Euros à 292613 Euros Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892024278

AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL

PICON SARL Société à responsabilité limitée au capital de 54 774,00 euros Siège social : 27 Route de Joigny – Aillant sur Tholon - 89110 MONTHOLON 401 828 082 RCS SENS Par

délibération en date du 1er mai 2019 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire des associés a : - décidé de réduire le capital social d'une somme de 18 258,00 euros par voie de rachat de 170 parts sociales, pour le porter à la somme de 36 516,00 euros. Pour avis, le gérant

AL892024321

ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans « Terres de Bourgogne » du 19/04/2019 concernant l'immatriculation de la SAS « PROVENMED EUROPE », il faut lire aussi, dans l'objet social : « commercialisation d'un dispositif corporel gestionnaire des liquides handicapants »

AL892024271

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 10/05/19 concernant CHEZ TONTON : Siège social : 4 RUE

DES PONTS 89110 MONTHOLON

AL892024289

AVIS DE LA SAFER

S.A.F.E.R DU CENTRE

APPEL DE CANDIDATURE

La SAFER du Centre se propose d'attribuer : - en location dans le cadre de mandats de recherches de preneurs,

- par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir,

les biens désignés ci-après

Les dossiers AS 45 17 7375 et IL 45 17 7375 02 sont liés. 87 ha environ en location, 2 ha environ en vente avec bâtiment exploitation & habitation à rénover entièrement et éléments d'exploitation (matériel, DPB,).

A la location :

Réf : IL 45 17 7375 02 -Cne de BRIARE - 55 ha 90 a 83 ca - 'La grange des champs': AT- 25- 26- 48- 50- 233- 235- 237- 239 - 'Les bruyeres': AT- 12- 14- 15 - Zone A - Cne de ESCRIGNELLES - 9 ha 94 a 27 ca - 'La plaine': B- 344 - Zone non constructible de la carte communale - Cne de GIEN - 2 ha 66 a 31 ca - 'De briare': CM- 86 - 'Pre de la fontaine st mart': CK- 5 - Zone A - Cne de NEVOY - 5 ha 15 a 75 ca - 'Prairie du bourg': D- 23- 24 - Zone A - Cne de SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE - 1 ha 85 a 86 ca - 'Le brioux': ZC- 26 - Zone A - Cne de SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE - 7 ha 19 a 40 ca - 'Derompi de la galonciere': ZB- 18 - Zone A - Cne de ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89) - 4 ha 94 a 60 ca - 'Prairie du mesnil': ZI- 5 - Zone N

A la vente :

Réf : AS 45 17 7375 01 – Zone A - bâtiment exploitation & habitation à rénover entièrement - Cne de BRIARE - 2 ha 10 a 42 ca - 'La grange des champs': AT- 29- 42- 43- 44- 45- 46- 47- 232- 234- 236- 238

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/06/2019 à SAFER du Centre, 13, Av. des Droits de l'Homme, Cité de l'Agriculture, 45921 ORLEANS Cedex 9, tel : 02 38 71 91 95 où des renseignements complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions…) pourront vous être donnés.

AL892024309

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) 52 rue du Général de Gaulle, le 6 mai 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Claude Henri PINGAL, et Madame Elisabeth Marie-Louise Claire OUINE, son épouse, demeurant ensemble à VILLEBLEVIN (89340) 87 bis Grande Rue .

Monsieur est né à LA BROSSE MONTCEAUX (77940) le 28 avril 1948,

Madame est née à SAINT-CLEMENT (89100) le 9 mars 1953.

Mariés à la mairie de SAINT DENIS LES SENS (89100) le 29 avril 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL892024333

MODIFICATION DE STATUTS

SARL C.G. LOISIRS

L'AGE du 29.4.2019 des associés de la SARL C.G. LOISIRS, capital 10.000 €, siège social à AUXERRE (89000) 60 rue Guynemer, 810 479 840 RCS AUXERRE, a étendu l'objet social. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger toutes activités de loisirs et de jeux, notamment jeux de laser ; L'organisation de toutes réunions, manifestations, séminaires de quelque nature que ce soit, publics ou privés ; La location de salle, la prestation de services, la vente à emporter, la vente de boissons sur place. NOUVELLE MENTION : Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger toutes activités de loisirs et de jeux, notamment jeux de laser ; La conception et la réalisa-

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Le 28/01/2019, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl FABINOV** 40 route de Vézelay 89460 Bazarnes. RCS Auxerre 529033540. CIP 3373.

AL892024294

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jérôme Alain BAURY** chemin du Vieux Château Chemin des Romains 89700 TONNERRE. RCS Auxerre 531899227. CIP 4111.

AL892024295

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Sàrl ALU-KD** SARL 105 rue des Mignottes Pépinières d'Entreprises BP 259 89000 Auxerre (négoce de métaux non ferreux). RCS Auxerre 482022704. CIP 4191. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892024290

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Madame Roseline Denise Yvonne LEROY** épouse BACILIERI 9 B Grande rue 89144 LIGNY LE CHATEL (couture). RCS Auxerre 803042977. CIP 4192. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892024291

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Sàrl LOCALINK** 162 rue du Quénou 89380 Appoigny (vente de produits alimentaires). RCS Auxerre 833709280. CIP 4193. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892024292

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la SAS à associé unique **Claude et Marie-Claire** 2 rue de Biau 89000 Auxerre (restauration traditionnelle). RCS Auxerre 818862096. CIP 4194. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892024293

Jugement du Tribunal de Commerce de Dijon en date du 30-04-2019 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique **SOCIETE FRILLEY** 24 Rue Jules Lancôme 89600 Saint Florentin (couverture, zinguerie) RCS AUXERRE 017.150.376. Date de cessation des paiements :15-04-2019. Administrateur : Me Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 DIJON. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue du Docteur Chaussier 21000 DIJON ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892024307

Jugement du Tribunal de Commerce de LYON en date du 07-05-2019 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **Sàrl PHOENIX EXPRESS** 38 Avenue de Paris 89470 Monéteau (transport de marchandises) RCS LYON 498.088.442. Date de cessation des paiements : 04-04-2019. Administrateur judiciaire : SELARL AJ UP en la personne de Me Olivier BUISINE ou de Me Eric ETIENNE-MARTIN 107 Rue Servient 69003 LYON. Les créances sont à déclarer entre les mains du Mandataire judiciaire : SELARL ALLIANCE MJ en la personne de Me Marie DUBOIS 32 Rue Molière 69006 LYON ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892024310

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/05/2019 arrêtant le plan de cession de la **SELAS PHARMA SEL LA GUILLAUMEE Ctre Cial la Guillaumée Monsieur Dreyfus Christian 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE (Officine de pharmacie), RCS AUXERRE 479507568, CIP 4167**, au profit de la SELARLU DEPOUHON CAROLINE (RCS AUXERRE 789 202 496) Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue d'Auxerre 89000 Saint-Georges-sur-Baulche.

AL892024315

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **la Sàrl AUTO WAGEN CAR** 9 rue de la Plaine des Isles 89000 Auxerre. RCS Auxerre 809745318. CIP 3945.

AL892024296

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la SAS à associé unique **TRANSPORTS BLEUSE** 18 route de Bleigny le Carreau 89800 Beine (transports routiers de marchandises). RCS Auxerre 800221475. CIP 3990. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon .

AL892024297

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la **Sàrl RCL PISCINES** 1 rue de Londres 89470 Monéteau (négoce et installation de piscines). RCS Auxerre 479786873. CIP 3987. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue d'Auxerre 89000 Saint-Georges-sur-Baulche .

AL892024298

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2019 ordonnant l'arrêt de la poursuite d'activité au profit de la **SAS BLEXDIAG** 7 rue des Amaryllis 89250 Chemilly-sur-Yonne (diagnostic en immobilier). RCS Auxerre 512016205. CIP 4157.

AL892024299

tion d'énigmes, d'objets liés aux énigmes ainsi que l'accompagnement dans la mise en place des énigmes ; L'organisation de toutes réunions, manifestations, séminaires de quelque nature que ce soit, publics ou privés ; La location de salle, la prestation de services, la vente à emporter, la vente de boissons sur place.

AL892024269

SARL C.P. QUADS LOISIRS

Le 29.04.2019 l'associé unique de la SARL C.P. QUADS LOISIRS, au capital de 20.000 €, siège social à AUGY (89290) Lieudit « La Maison Blanche », 44 842 751 RCS AUXERRE, a décidé d'étendre l'objet social. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Objet social : L'organisation, la mise en ouvre technique et logistique, de toutes réunions, manifestations, épreuves, congrès de quelque nature que ce soit, sportives, événementielles, culturelles, économiques, artistiques, sociales, loisirs et autres, publiques ou privées, et/ou de stages d'initiation ; La location de matériels ; La création, la promotion, le développement, la direction, la gestion, la maîtrise d'ouvre et la réalisation directe ou indirecte d'opérations de communication, de marketing, de relations publiques, d'éditions publicitaires, musicales et de presse, de sponsoring et recherche de sponsors pour financer un événement. NOUVELLE MENTION : Objet social : L'organisation, la mise en ouvre technique et logistique, de toutes réunions, manifestations, épreuves, congrès de quelque nature que ce soit, sportives, événementielles, culturelles, économiques, artistiques, sociales, loisirs et autres, publiques ou privées, et/ou de stages d'initiation ; toutes activités de loisirs et de jeux ; La location de matériels, de salles, la prestation de services, la vente à emporter, la vente de boissons sur place, l'exploitation de buvettes ; La création, la promotion, le développement, la direction, la gestion, la maîtrise d'ouvre et la réalisation directe ou indirecte d'opérations de communication, de marketing, de relations publiques, d'éditions publicitaires, musicales et de presse, de sponsoring et recherche de sponsors pour financer un événement.

AL892024270

SARL LE PANIER GOURMAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège Social : 11 rue des Javots,
89100 COURTOIS SUR YONNE
499 168 458 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 3 mai 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé :

- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale de la société « LE PANIER GOURMAND » par « L'ATELIER DES SAVEURS » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

- de transférer le siège social de COURTOIS SUR YONNE (89100), 11 rue des Javots, à SAINT JULIEN DU SAULT (89330), ZA Les Manteaux, à compter de ce jour, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Pour avis,

AL892024279

MRBM

SARL à associée unique
au capital de 80 000 euros
21 rue de l'Europe 89100 Maillot
RCS Sens 810 997 973

CHANGEMENT DE COGÉRANCE + NOM COMMERCIAL

Aux termes du PV d' AGE du 21/09/2018, Madame Maria Cristina VIEIRA GONCALVES a été révoquée et Monsieur Aurélien ARNOULT demeurant à SENS (89100) 7 rue des frères Challe a été nommé cogérant de la société en remplacement et ce, à compter du 21/09/2018 pour une durée illimitée. Monsieur Daniel LANGLOIS demeure cogérant. Il a été décidé de modifier le nom commercial ainsi que l'enseigne comme suit : «A VOS COUVERTS».

En conséquence, le paragraphe 2 de l'article 3 a été supprimé.

Pour avis,

La cogérance

AL892024306

➜ **CESSION**

FIDUCIAL SOFIRAL

6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

PHARMACIE DU COUVENT

1 - Par acte sous seing privé en date à AUXERRE le 15 avril 2019, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT AUXERRE 1, le 18 avril 2019 sous les mentions suivantes : Dossier 2019 00012397 référence 8904P01 2019 A 01076.

Madame Christine VERLANT demeurant 11 place du Commerce 89360 FLOGNY LA CHAPELLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 398 703 470 RCS AUXERRE et inscrit au tableau de la Section A de l'Ordre Régional des Pharmaciens de DIJON sous le numéro 96491,

a cédé, avec effet du 15 avril 2019, à la société «PHARMACIE DU COUVENT», société d'exercice libérale à responsabilité limitée au capital social de 40 000 euros, dont le siège social est 11 place du Commerce 89360 FLOGNY LA CHAPELLE, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE.

une officine de pharmacie sise 11 place du Commerce 89360 FLOGNY LA CHAPELLE, à laquelle est attachée une licence d'exploitation n° 89/00191 délivré le 10 juillet 2008 par le Préfet du département de YONNE, moyennant le prix global de trois cent soixante-dix-huit mille euros (378 000) s'appliquant aux éléments incorporels pour trois cent cinquante-huit-mille euros (358 000) et aux agencements, matériels et mobiliers pour vingt mille euros (20 000).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, dans les dix jours suivant la parution de la vente au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, au cabinet FIDUCIAL SOFIRAL - 15 A avenue du Château – SAINT GEORGES-SUR-BAULCHE 89000 AUXERRE.

2- Par acte sous seing privé en date à AUXERRE le 15 avril 2019, Madame Isabelle CHARBONNIER et Madame Manon CHATELAIN - HUBERT ont réitéré l'acte de constitution de la SELARL « PHARMACIE DU COUVENT ».

Pour unique insertion.

AL892024257

CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date du 1er mai 2019 à THURY enregistré à la recette des Impôts d'AUXERRE le 6 mai 2019 dossier 2019 00014297 référence 8904P01 2019 A 01137 M. Pascal CORRE demeurant 27 rue de la Fontaine Saint Julien 89520 THURY, a apporté à la SNC CORRE, société en nom collectif en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE, dont le siège sera situé 27

rue de la Fontaine Saint Julien 89520 THURY : un fonds de commerce de prestations de travaux agricoles, battage, de terrassement, travaux publics exploité rue de la Fontaine Saint Julien 89520 THURY, pour lequel M. Pascal CORRE est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro 412 645 152. Ledit fonds est évalué à cent quatre-vingt-cinq mille sept cents euros (185 700 €). Il est prévu la prise en charge par la société du passif de l'apporteur d'un montant de cent trente-huit mille

sept cent soixante-dix-sept euros et trente-huit centimes (138 777,38 €), soit un apport net de quarante-six mille neuf cent vingt-deux euros et soixante-deux centimes (46 922,62 €, arrondi à quarante-sept mille deux cents euros (47 200 €) par un apport en numéraire de deux cent soixante-dix-sept euros et trente-huit centimes (277,38 €)),

rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 4 720 parts sociales de 10 euros chacune. La SNC CORRE sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du 1er mai 2019. Le fonds sera à compter de cette date exploité au siège social de la SNC CORRE. Le présent avis fait également l'objet d'une publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales. Les créanciers de l'apporteur doivent déclarer leurs créances dans un délai de 10 jours à compter de la dernière en date des publications légales. Cette déclaration de créances doit être faite au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE. L'apporteur déclare élire domicile auprès de ce tribunal. Pour avis et mention.

AL892024314

➜ **GÉRANCE FIN DE GÉRANCE**

GFA DE LA GALONNERIE

Au terme d'une décision en date du 16 avril 2019, l'assemblée générale mixte du GFA DE LA GALONNERIE, groupement foncier agricole au capital de 1200 euros, dont le siège social est 44 Rue des Grands Chenevières Fontenailles 89480 ANDRYES, immatriculée 537991366 RCS AUXERRE, a pris acte du décès de M. Christophe CINTRACT, cogérant, et a décidé que M. Vincent CINTRACT demeurerait seul gérant.

Pour avis

La Gérance

AL892024108

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP du 06/05/2019, la Société TOTAL MARKETING FRANCE Société par Actions Simplifiée au capital de 390 553 839 €, dont le siège social est 562, Avenue du Parc de l'Ile – 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 2 ans et 8 mois à compter du 15/05/2019 à la SNC LOIRETAL au capital de 3 048,98 € dont le siège social est à 92000 NANTERRE 257, Avenue Georges Clémenceau immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 382 579 977 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à A6 – AIRE VENOY GROSSE PIERRE - 89290 VENOY dénommé Relais VENOY OUEST

Conformément à l'article 7 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.

Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SNC LOIRETAL, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.

Pour unique insertion.

AL892024263

EARL DU BUISSON

EARL au capital de 91 200 € Siège social : 7 le Buisson – 89520 TREIGNY-PERREUSE-SAINTE COLOMBE 828 891 200 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire en date du 1er mai 2019 a pris acte de la démission de M. Alain MENY de ses fonctions de gérant et a nommé M. Adrien MENY demeurant à TREIGNY-PERREUSE-SAINTE COLOMBE (Yonne), 7 le Buisson, auxdites fonctions. Pour avis, la gérance.

AL892024281

ROBERTS

Société civile immobilière
au capital de 280 000 euros
Siège social
16 Rue Victor Petit 89100 Sens
753 187 061 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 18 AVRIL 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Madame Monique BAUDART, née GRENIER, demeurant 16, rue Victor Petit 89100 SENS, en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Alain GRENIER, démissionnaire.

Modification sera faite au GTC de SENS.

AL892024303

EDEIS AÉROPORT D'AUXERRE

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €
Siège social
Aérodrome Auxerre Branches
89380 Appoigny
817 645 724 R.C.S. Auxerre

Par décisions en date du 3 mai 2019, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Jean-Luc SCHNOEBELEN, demeurant 31 boulevard Berthier 75017 Paris en remplacement de M. Simon DRESCHEL.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE

Pour avis

AL892024304

➜ **DISSOLUTION LIQUIDATION**

AVIS DE DISSOLUTION

SCI DES DEVAUX
Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 798,90 euros
Siège social : La Vigne des Devaux
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
Siège de liquidation : 12 Rue Pasteur
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
381 194 695 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 20 mars 2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Jeanne RICHER, demeurant 12 Rue Pasteur 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue Pasteur 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de SENS, en annexe au RCS.

AL892024262

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2019, de la société EURL LAPAILLE ROLAND, Société en liquidation. Société à Responsabilité Limitée au capital de 1

000 Euros, siège social : 28 Rue Sainte Marie 89140 Gisy Les Nobles – RCS SENS n° 751 345 075. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M Roland LAPAILLE, demeurant 28 Rue Sainte Marie 89140 Gisy Les Nobles , l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au

Greffe du Tribunal de Commerce de SENS.
Pour avis, le liquidateur

AL892024264

SARL PRATISIMO

Le 28/03/2019, les associés de la société PRATISIMO, SARL en liquidation au capital de 7 500 euros, siège social et de liquidation : 1 rue de la République 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, SIREN 819.191.917 RCS SENS, ont prononcé la clôture de la liquidation dont le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SENS. Pour avis. Le Liquidateur.

AL892024272

SARL PRATISIMO

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2018 de la Société PRATISIMO, SARL au capital de 7 500 euros, siège social 1 rue de la République 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, SIREN 819.191.917 RCS SENS a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Marielle SIMOTHE, demeurant 1 rue de la République 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

AL892024273

FM E.G.I

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social et Siège de liquidation :
Les Drillons
8 route de Beugnon
89570 BEUGNON
813 500 105 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 24/04/2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24/04/2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Francis MOINE, demeurant Les Drillons - 8 route de Beugnon 89570 BEUGNON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Les Drillons – 8 Route de Beugnon 89570 BEUGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

AL892024274

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : ESPACE GREEN SENONAIS.

Forme : SASU société en liquidation.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 25 Rue du Général Leclerc, 89100 SENS.

817867419 RCS Tribunal de Commerce de Sens.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 avril 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 avril 2019. Monsieur Jean-Michel VISSE, demeurant 63 rue Victor Guichard 89100 Sens a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

Le président

AL892024283

SAS MELIN'MAG

L'AG du 10.5.2019 des associés de la SAS MELIN'MAG au capital de 500 €, siège social à AUXERRE (89000) 10, rue de l'Horloge, 824 375 398 RCS AUXERRE, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme M. GENTIL 23, rue Haute Moquette 89000 AUXERRE a été nommée liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à AUXERRE (89000) 10, rue de l'Horloge. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Cette dissolution met fin aux fonctions du Président.

AL892024320

EARL DU CHAMPS LAMBERT

EARL en liquidation au capital de 201 232,70 euros Siège social : 2 chemin Ratier - 89310

CHATEL-GÉRARD 418 887 584 RCS AUXERRE Liquidateur : M. Régis MONNOT, 2 chemin Ratier - 89310 CHATEL-GÉRARD Avis de clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, les liquidateurs.

AL892024323

SCI M.M.J

SCI en liquidation
Au capital de 6 097,96 euros
26 Rue du Général de Gaulle
appartement 8
89100 SENS
403 559 537 RCS SENS

L'AG du 30/11/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Michel GRAS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS

AL892024325

➜ **AVIS DE CONSTITUTION**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/04/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ALINE THAI SPA. Objet social : Achat et Vente de produits de beauté, produits naturels et tours produits d'esthétique, produits de parfumerie et tous objets s'y rattachant ainsi que tous les soins esthétiques et de bien-être, du visage ou du corps. Siège social : 20 rue laurencin, 89100 Sens. Capital : 1000 €. Durée : 50 ans. Président : Mme UB DAENG SOPHAPHAN, demeurant 75 RUE CLAUDE DECAEN, 75012 Paris. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Sens

AL892024259

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du 15/03/2019 a été constituée la société GTI LOGISTIC, SAS au capital de 5.000 €. Siège : 27 rue Valentin Privé 89300 JOIGNY Objet : commissionnaire de transport, logistique, commissionnaire en douane Les cessions d'actions sont libres avec l'accord de l'unanimité des associés.

Président :Frank SALGAS, 8 Faubourg St Jacques, 89300 Joigny.

Durée : 99 ans à dater de son immatriculation au RCS de SENS.

AL892024266

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 avril 2019, à Diges. Dénomination : HIP. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Objet : création, prise de participations dans toute société, gestion de portefeuilles titres. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 70000 euros divisé en 7000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : La cession d'actions est libre entre associés et sur agrément des ¾ des actionnaires au profit de tiers. Siège social : 49 rue de l'ocrerie-Sauilly, 89240 Diges. La société sera immatriculée au RCS de AUXERRE. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses

actions. Chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : Monsieur Xavier Francis BLIN 49 rue de l'ocrerie-Sauilly 89240 Diges. Pour avis,

AL892024275

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/04/2019, il a été constitué une EURL dénommée : JATOBA INGENIERIE Siège social : 4 rue Paul Doumer, Les Riverains, 89000 AUXERRE Capital : 5.000€ Objet : Ingénierie, étude technique et expertise en structure bois/métal/béton Gérance : M. Vincent BOUCHET, 8 rue deBougeilles, 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL892024276

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé en date à, il a été institué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI CLAUDAL

CAPITAL : 100 € divisé en 100 parts sociales de 1 €

SIEGE SOCIAL : 16 rue des Sardins – 89700 ROFFEY

OBJET : Toutes opérations concernant l'acquisition, la construction et l'exploitation de terrains et d'immeubles

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GERANT :

Monsieur BOUBOULEIX Alain

Né le 18/02/1949 à TONNERRE (89700)

De nationalité Française

Demeurant : 16 rue des Sardins – 89700 ROFFEY

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre (89 010).

LE GERANT

AL892024284

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HERY du 17 AVRIL 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Société LINDET CYRIL

Siège social : 19 A Rue de Seignelay - 89550 HERY

Objet social : Ferronnerie, métallerie, serrurerie. Fabrication et pose de fenêtres, portes, portes blindées, stores, bannes, volets de tous types, portes de garage, et généralement toutes fermeture.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et les sociétés

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Cyril LINDET, demeurant 11 Rue de la Tour du Guette 89460 CRAVANT, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL892024286

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/04/2019 à SENS, il a été constitué une SARL dénommée LA CRIQUE AUX JEUX. SIEGE SOCIAL: SENS (89100) 49 Grand rue. OBJET: La vente de Jeux et jouets, et tous les accessoires qui y sont associés, Ainsi que la vente d'évènements (et prestations) d'ordre ludique, environnemental, scientifique & maker. De façon secondaire, la vente de boissons non alcoolisées et de nourritures.

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS. CAPITAL: 5000

euros. GERANCE: M. Aurélien BONNET-ASSELIN, demeurant à ST MARTIN DU TERTRE (89100) 4 rue des Hauts Glaciers ET M. Fabien DESCAMPS, demeurant à SENS (89100) 12 rue de Mocquesouris.

AL892024300

Me Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Lucile DUMAIRE, notaire le 8 avril 2019, enregistré à AUXERRE le 11 avril 2019, dossier 2019 00011580, réf 2019 N 00451 aux droits de 0 € Dénomination : 2M. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 11 route de Chichery, 89380 APPOIGNY. Objet : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 2520 euros Montant des apports en numéraire : 2520 euros. Cession de parts et agrément : soumises à l'agrément des associés lors d'une assemblée générale. Gérant : Monsieur Thierry Raymond MARTIN, demeurant 7 ter rue du 14 Juillet, 89000 AUXERRE Gérant : Madame Véronique DOL, demeurant 8 rue de la Mairie, 89100 SOUCY La société sera immatriculée au RCS de AUXERRE.

Pour avis.

Me DUMAIRE

AL892024301

EURL BOURGOGNE NUISIBLES

Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros Siège social : ROUTE DE CRAVANT 89290 VINCELOTTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 09/05/2019 à Vincelottes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EURL BOURGOGNE NUISIBLES

Siège social : ROUTE DE CRAVANT, 89290 VINCELOTTES

Objet social : La désinsectisation, la dératisation dans les logements individuels et collectifs, dans les lieux publics et privés ainsi que la désinfection, démoustication,

le dépigeonnage, le traitement anti-thermites préventifs ou curatifs, ainsi que d'autres variantes dans chaque spécialité et la récupération d'abeille.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Maxime AUGER, demeurant 21 Rue du Montant 89290 ESCOLIVES STE CAMILLE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis, La Gérance

AL892024308

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : société civile immobilière
- Dénomination : 3A
- Siège social : 35 grande rue 89160 CHASSIGNELLES
- Objet : acquisition, détention, vente de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis
- Durée : 99 années
- Capital : 1.000 euros apporté en numéraire
- Gérance : Anne JERUSALEM et Arthur JERUSALEM demeurant 35 grande rue 89160 CHASSIGNELLES
- Cession de parts : agrément préalable obligatoire après notification du projet de cession aux associés en cas de cession auprès de tiers
- Immatriculation : RCS d'AUXERRE

AL892024223

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 08/05/2019, il a été constitué la SCI dénommée SCI PATRI ET FILIO.Siège social: 57 rue de la république 89100 St clement.Capital: 500euros.Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Philippe INFANTI, 57 rue de la republique 89100 St clement. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de SENS.

AL892024311

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mai 2019 à ORMOY (Yonne), il a été constitué une société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : ETA SOLIGNAT ANTOINE Forme : Société à responsabilité limitée. Objet : Réalisation de prestations de pressage de paille (avec ou sans broyage), négoce de paille. Et réalisation de toutes prestations de travaux agricoles. Capital social : 4 000 euros. Siège social : 22 rue des Prés – 89400 ORMOY Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérant : M. Antoine SOLIGNAT, demeurant au 14 rue Madame Ernest Coeurderoy – 89700 TONNERRE. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892024312

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mai 2019 à THURY, il a été constitué une société en nom collectif. Dénomination sociale : SNC CORRE Forme : Société en nom collectif. Objet: Réalisation de prestations de travaux agricoles, battage. Et accessoirement : location de matériels, terrassement, travaux publics, entretien, réparation de matériels agricoles, aménagement paysager. Capital social : 48 200 euros. Siège social : 27 rue de la Fontaine Saint Julien 89520 THURY. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérants associés indéfiniment et solidairement responsables : Monsieur Pascal CORRE et Monsieur Alexis CORRE demeurant tous deux 27 rue de la Fontaine Saint Julien 89520 THURY. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, la gérance.

AL892024313

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à villemer commune de valravillon (89) du 04/05/19, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: L'HERMIONE

Siège :4 rue saint germain 89113 villemer commune de valravillon

Objet:La Société a pour objet : la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société..

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée: 99 ans

Capital: 1000euro

Gérance: Mr TREHOREL HUGO, demeurant 4 RUE SAINT GERMAIN ,89113 VILLEMER.

Immatriculation de la société au R.C.S. de SENS.

La gérance

AL892024322

Etude de Maître Anthony VACCARO, notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (Yonne), 52 rue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) 52 rue du Général de Gaulle, le 29 avril 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : achat, location et vente de biens immobiliers.

La dénomination sociale est : SCI CHAPISEAU.

Le siège social est fixé à : VILLEBLEVIN (89340) , 5 Rue Marcel Ayme .

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : 97.550,00 €

Les apports sont : Pour Monsieur Sébastien CHAPISEAU 50,00 € en numéraire et pour Monsieur Jean-Claude CHAPISEAU et son épouse Madame Jeanine CHAPISEAU un bien immobilier situé 5 Rue Marcel Aymé à VILLEBLEVIN (89340) évalué à 97.500 €

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers co-gérants de la société sont: Monsieur Jean-Claude CHAPISEAU demeurant 5 Rue Marcel Aymé et Madame Jeanine CHAPISEAU demeurant 5 Rue Marcel Aymé.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis

Le notaire.

AL892024324

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 15/04/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : MELIES I - Siège social : 63 Grande Rue, 89100 SENS - Objet social : Vente de prêt à porter hommes, femmes, enfants, linge de maison, vaisselles, bagagerie, cosmétique - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 100 euros - Gérance : Mme Navamanee SINGH, demeurant 2 Rue Paul Eluard 89100 SENS, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis - La Gérance

AL892024326

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI PLACE DE L'EGLISE

Forme juridique : société civile immobilière

Siège social : 1 Place de l'église 89310 NOYERS (Yonne)

Objet : L'acquisition, administration, gestion & exploitation d'immeubles, la réalisation de travaux de construction, amélioration, agrandissement & rénovation d'immeubles, la mise à disposition gratuit d'immeubles au profit des associés, l'emprunt en vue de l'acquisition d'immeubles, et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Capital social : 187.232€ divisé en 187232 parts sociales de 1 Euro.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérance :

- Monsieur José Maria EGUIA et Monsieur John Michael BROWN demeurant SAN FRANCISCO CA 94110 (ETATS-UNIS) 1219 Florida Street

Clause agrément des cessions de parts :

Toutes opérations ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales sont soumises à l'agrément de la société, sauf en ce qui concerne le conjoint et les héritiers ayant la qualité d'ascendant ou de descendant d'un associé décédé. L'agrément est la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision ordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE.

Pour avis

La gérance.

AL892024329



▸DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570 (T3)
8 520 €TTC
7 100 €HT*
*sans le coffre
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
Équipement de Batiments d'Élevage
Bovin - Ovin - Équin
Filets brise vent, râteliers, etc...
J.Paul Clerget 06 80 34 11 73 - Delphine Buisson - 06 84 63 92 41

ETA de la GRAVELLE
VOUS PROPOSE SES SERVICES
POUR VOS MOISSONS DE CÉRÉALES ET COLZA
avec machines NH TX64 (5,20 m.) et TX66 (6,10 m.) équipée coupe à colza, tournesol, caisson autonivelant, option broyeur
21320 CHATELLENOT - **06 10 04 30 23** - guichot-joel@outlook.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Volailles
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 49 €
- ☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° / / /

date d'expiration: /

SIGNATURE